
Jeunesse et politique de la ville: quels jeunes pour quelles politiques?

Florence Tourette

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/siecles/1461>

DOI : 10.4000/siecles.1461

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2006

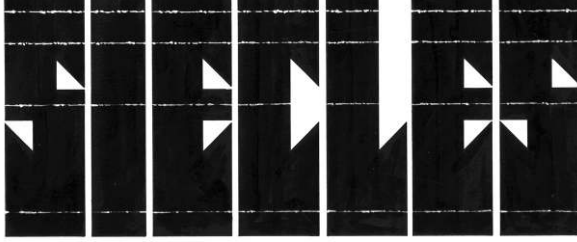
Pagination : 59-74

ISBN : 978-2-84516-343-0

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Florence Tourette, « Jeunesse et politique de la ville: quels jeunes pour quelles politiques? », *Siècles* [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 17 février 2014, consulté le 10 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1461> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.1461>



SOMMAIRE

Introduction	3
--------------	---

Clémentine Raineau et Mathias Bernard

Les jeunesses au prisme de la sociologie. État des lieux.	9
--	---

Agnès Roche

Du rite de passage au souci de soi : vers une anthropologie de la jeunesse ?	25
---	----

Clémentine Raineau

Engagements d'étudiantes dans les danses d'Afrique : un «travail de soi»	39
---	----

Nadine Haschar-Noé, Corinne Crosetto

Jeunesse et politique de la ville : quels jeunes pour quelle politique ?	59
---	----

Florence Tourette

Regards croisés sur la jeunesse engagée des « années 68 » (1968-1986)	75
--	----

Nicolas Carboni

La « culture jeune », objet d'histoire ?	89
--	----

Mathias Bernard

Clémentine RAINEAU
et Mathias BERNARD

INTRODUCTION

Depuis le milieu du XXe siècle, la figure du jeune est au cœur des représentations collectives des sociétés occidentales. Jeune rebelle contestant les normes de la société de consommation ou jeune soucieux de son intégration par l'école et le travail, jeune étudiant des « années 68 » ou « jeune des banlieues » des années 1980, marqué par le chômage et la crise urbaine, adolescent en rupture avec le modèle familial ou jeune adulte qui quitte à grand-peine le cocon parental... toutes ces images, souvent caricaturales mais jamais dénuées de fondement, nous donnent des éléments pour comprendre notre société. C'est sans doute pourquoi les jeunes et la jeunesse sont devenus un des objets d'étude privilégiés par les sciences sociales. Lorsqu'il s'est agi, au sein de la Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand, de fédérer les recherches d'anthropologues, de sociologues, d'historiens, de politistes ou de juristes, la jeunesse s'est imposée comme un thème de recherche privilégié. Lancé à l'automne 2005, le projet « Représentations et écologies nouvelles de la jeunesse » est issu d'une étude anthropologique sur « l'intimité de la jeunesse », menée en 2004-2005 par Clémentine Raineau et Nadine Ribet. Il regroupe aujourd'hui une quinzaine de chercheurs des deux universités auvergnates, ainsi que des anthropologues toulousaines, autour de problématiques centrées sur les

1. Journée d'étude organisée par la Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand avec la participation du Centre d'Histoire «Espaces et Cultures» et de l'Association Arts + Universités + Cultures, à la Maison de la Recherche de Clermont-Ferrand, le 19 octobre 2005.

pratiques artistiques et les formes d'engagement de cette population et sur les représentations que celle-ci véhicule.

En octobre 2005, une première journée d'études a permis de confronter la méthodologie et les problématiques propres à chaque domaine scientifique¹. Chacun avait en effet la double tâche de présenter son champ disciplinaire et d'y déployer la question de la jeunesse, afin de forger les outils communs à mettre au service d'une future enquête collective. Ce numéro de *Siècles* reprend quelques-unes de ces contributions qui, nous semble-t-il, suggèrent la fécondité d'une approche pluridisciplinaire et la multiplicité des perspectives de recherche autour de cette thématique.

La contribution d'Agnès Roche s'articule autour de l'existence problématique de la jeunesse en sociologie : quelle place et quels travaux pour une «sociologie de la jeunesse»? Peut-on parler d'une véritable sous-discipline? Ou bien les études sur la jeunesse seraient-elles une manière d'occulter la lutte des classes et de procéder à l'homogénéisation artificielle d'une réalité fort contrastée, tant dans les appartenances socio-professionnelles que dans les goûts et les pratiques de jeunes d'une même société? Agnès Roche parvient à distinguer deux courants majeurs où se déploient des travaux sociologiques sur la jeunesse : d'une part, la sociologie des âges de la vie, où être jeune apparaît comme une étape au sein du long processus de socialisation, qui laisse une large place à la famille, à l'école puis à l'univers professionnel; d'autre part, une sociologie des relations, où l'étude des relations entre pairs fait apparaître une jeunesse qui se décline en classe, en genre et en nombre.

Ces ouvertures à une sociologie de la jeunesse renvoient à des thèmes classiques en anthropologie, et notamment aux nombreuses études sur le «cycle des âges de la vie» et sur les «rites de passage». Attention, toutefois, à distinguer la «classe d'âge» qui, en Afrique de l'Est par exemple, structure fondamentalement la société en organisant la répartition des biens et des pouvoirs, des «catégories générationnelles» — «groupe d'âge» ou «d'association d'âge» — qui dans les sociétés occidentalisées jouent le rôle de marqueur social (C. Raineau). Les «rites de passage» sont un des objets privilégiés de l'anthropologie, l'expression revenant en France à l'éminent folkloriste Arnold Van Gennep qui l'emploie

pour la première fois en 1909. Le rite de passage marque la transition d'un état à un autre, d'une catégorie à l'autre, d'un âge à un autre, et ce de manière efficace et irréversible, contrairement au rite qui peut être réitéré, dont l'efficacité est instantanée et renouvelable. Ainsi, alors que le rite de passage marquait souvent à la puberté la transition entre l'enfance et l'âge adulte, la jeunesse apparaît comme un nouvel objet anthropologique², peut-être en raison même de la disparition de ces «rites de passage»? Certains auteurs, à l'instar de Fabrice Hervieu-Wane, déplorent cette disparition typique de nos sociétés occidentales, et proposent de recréer et d'intégrer de nouveaux rites dans le cycle de la vie contemporaine, afin que chacun puisse devenir un passager³.

Traditionnellement, musiques et danses occupent une place de choix dans les rites de passage; mais, associées au voyage, n'ouvrent-elles pas à d'autres transformations? C'est une des clefs de lecture de la contribution de Nadine Haschar-Noé et de Corinne Crosetto qui proposent de suivre des danseuses de danses africaines de Toulouse, lors de leur stage africain à Bouaké (Côte-d'Ivoire) et à leur retour. Un véritable «travail de soi» au long cours se réalise pour ces jeunes occidentales, dont l'attrait pour l'altérité se transforme par un jeu de miroir en une quête d'elles-mêmes.

Du rite au travail de soi, certaines manifestations artistiques, tels les festivals *Hip-hop*, les *variétoscopes* participent, tant en France qu'en Afrique, à un double mouvement de reconnaissance — culturelle, politique et économique — et de création artistique. Elles proposent aux jeunes la possibilité d'une voie d'accès à la reconnaissance, tout en participant à une volonté de fixation et d'occupation des jeunes, préoccupation classique et récurrente. Ainsi, l'exemple ivoirien de la «Jeunesse organisée pour une entreprise de danse» (JOED) qui met en place un concours de danses et de faits de société dénommé «Variétoscope Abobo Show 2006». Les groupes de jeunes danseurs doivent proposer deux ballets, dont l'un sur le thème imposé d'«Il faut les élections» de Dickaël Liadé, l'autre thème restant au choix du groupe de danseurs. La thématique imposée laisse deviner certains espoirs ou enjeux politiques à l'œuvre lors de ces manifestations culturelles. Solange Aralamon, journaliste au *Matin d'Abidjan*, insiste sur l'occupation saine des «jeunes des différentes communes du district

2. Voir les travaux de grande qualité de David LEPOUTRE, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, 1997, sur la culture de jeunes des cités, leurs vannes, leur honneur et leur violence, et *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, 2005, où il est plus particulièrement question d'identité et de transmission familiale, quand ces mêmes cités disparaissent.

3. Fabrice HERVIEU-WANE, *Une boussole pour la vie. Les nouveaux rites de passage*, Paris, 2005.

4. Solange ARALAMON, «Finale de variétoscope Abobo Show. Mamadou Koulibaly soutient la JOED Production», *Le Matin d'Abidjan*, 6 octobre 2005, cf. info@lematindabidjan.com.

5. *Idem*.

6. Éliane DE LATOUR, «Métaphores familiales dans les ghettos de Côte-d'Ivoire», René COLLIGNON et Mamadou DIOUF (dir.), *Les Jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du sud ?*, Paris, 2001, p. 153.

7. Tshikala K. BIAYA, «Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa)», *Politique africaine : Enfants, jeunes et politique*, n° 80, déc. 2000, p. 14 et <http://www.politique-africaine.com>.

8. Cf. Alain VULBEAU, Jean-Yves BARREYRE (dir.), *La Jeunesse et la rue*, Paris, 1994.

d'Abidjan» participant à ce concours de danse et de «faits de sociétés»⁴. Expression énigmatique renvoyant à une œuvre créée sur le thème de «Paix et réconciliation nationale». L'enjeu est national : le président de l'Assemblée nationale, le professeur Mamadou Koulibaly, parraine la manifestation. Pour lui, «il est aujourd'hui plus que nécessaire de venir en aide aux jeunes qui prônent la paix et la réconciliation nationale par ces temps difficiles que vit la Côte-d'Ivoire»⁵. Dans ce sens, les émeutes urbaines de novembre 2005 font pâle figure à côté des massacres sanglants qui meurtrissent la Côte-d'Ivoire depuis la tentative de coup d'État à Abidjan en septembre 2002. On comprend le choc culturel éprouvé par les jeunes danseuses venues de Toulouse avec un idéal africain de métissage, d'authenticité et de tradition, là où l'on rencontre la décomposition des liens communautaires et le désir de mondialisation de nombreux jeunes Ivoiriens.

«Nés en ville, les jeunes citadins grandissent avec la télévision, les vidéo-clubs, les transports en commun, les bars, la publicité, les supermarchés...[...] Ils cherchent à rompre avec certains héritages dont ils ont honte et veulent farouchement prendre leur destin en main, l'inscrire dans la grande marche du monde moderne dont ils situent l'épicentre en Occident»⁶.

Les villes africaines voient elles aussi s'affirmer une «culture de rue» où jeux, postures, attitudes et violence sont les principaux modes d'expression d'une jeunesse née dans la «postcolonie» et la «marge urbaine»⁷.

Le thème de «la jeunesse et la rue» est loin d'être nouveau⁸, et renvoie de fait au territoire, à son accessibilité et à sa gestion. La contribution de Florence Tourette éclaire l'émergence de la question «jeunesse» dans la politique de la ville qui se structure en terme de territoires et de zones urbaines. Un territoire dont la population «trop jeune» — un jeune ici âgé de moins de 25 ans — sera rapidement identifié et stigmatisé comme *Zone urbaine sensible*, «porteur de risques et de difficultés d'insertion économique et sociale». La jeunesse apparaît alors comme l'un des critères d'une «géographie prioritaire» mise en place au «début des années 1990, avec la prise en compte du taux de chômage ou encore du taux de présence

de personnes d'origine étrangère». La dyade «Jeunesse» et «Violence» poursuit son chemin...

Volontiers évoquée à l'occasion de faits divers ou surgissant lors de mouvements sociaux, la violence des jeunes a longtemps trouvé dans l'engagement politique une sorte de dérivatif. Nicolas Carboni propose un bilan historiographique de l'engagement de jeunesse, puis introduit un questionnement de «la représentation classique de la jeunesse engagée». Certes, nous ne sommes plus dans un «modèle d'identification» d'une génération à l'autre à partir de «la figure du père», et à partir des années 60 domine un «modèle de l'expérimentation», d'opposition et d'émancipation⁹ dont l'un des effets majeurs fut l'abandon des attachements religieux chez les *babyboomers* issus de famille catholiques, ce que le sociologue des sciences Bruno Latour rappelle avec un lyrisme inhabituel :

«Ils ne l'avoueront jamais, mais c'est bien eux qui ont décidé de ne pas faire baptiser leurs enfants, de rompre de leurs propres mains un fil ininterrompu depuis tant de siècles, de les priver de l'appartenance au peuple des rachetés... Et pourquoi ? «Pour qu'ils puissent choisir plus tard !» Ô liberté, que de crimes cette génération n'a-t-elle pas commis en ton nom ?»¹⁰.

S'il n'aborde pas ici cette question du désengagement religieux, Nicolas Carboni entend œuvrer à une véritable histoire des mentalités contemporaines de ces engagements, en s'écartant avec un esprit critique de l'emphase intellectuelle qui caractérise les écrits consacrés aux événements de 68, travaillant à dénigrer les mobilisations des jeunes suivantes, artificiellement réunies sous les appellations journalistiques et sarcastiques de «bof génération» ou de «génération morale».

Cette image de l'étudiant engagé, souvent à l'extrême gauche, n'épuise pas toutes les représentations de la jeunesse. Le *topos* ancien de la dépolitisation de la jeunesse trouve une nouvelle justification dans cette «culture jeune» qui semble se développer depuis les années 1960. En dressant l'historiographie de cette notion, Mathias Bernard relève l'indifférence des historiens face à ce phénomène de masse — comme si le discrédit jeté sur cette forme américanisée et audiovisuelle de la culture rejaillissait sur ceux qui l'étudient. Il rappelle pourtant en conclusion qu'il

9. Olivier GALLAND, *Les Jeunes*, Paris, [1984], 2002 (6e éd.), p. 52.

10. Bruno LATOUR, *Jubiler. Ou les tourments de la parole religieuse*, Paris, 2002, p. 77-78.

s'agit là d'un des champs de recherche les plus prometteurs pour l'historien des jeunesses contemporaines.

Ce volume ne saurait rendre compte de toutes les interventions qui ont marqué cette journée d'études et de la richesse des débats qui ont suivi. Il permet toutefois de dégager ce qui, au-delà de la diversité des approches méthodologiques, peut servir de problématique fédératrice aux chercheurs engagés dans ce projet : l'importance de l'engagement, sous toutes ses formes (politique, social, artistique ou intime...), dans la construction des identités collectives et, au-delà, des représentations sociales. Celles-ci constituent souvent, pour le chercheur en sciences humaines et sociales, les traces et les sources à partir desquelles il peut élaborer son objet d'étude.

LES JEUNESSES AU PRISME DE LA SOCIOLOGIE. ÉTAT DES LIEUX

En France, la sociologie de la jeunesse, « sous-discipline mineure consacrée à un objet mineur »¹, est un champ peu exploré et faiblement institutionnalisé (ni laboratoires, ni revues, ni enseignements spécialisés). La définition problématique de la catégorie « jeunesse » a longtemps été un frein au développement de ce champ d'études, qui demeure fortement tributaire des préoccupations politiques et sociales. On essaiera néanmoins de présenter un état des lieux des recherches portant sur les jeunes depuis une vingtaine d'années, travaux qui se situent à la charnière de différentes branches de la sociologie : famille, éducation, travail, déviance, *etc.*

Un domaine de recherche épistémologiquement douteux

Si Émile Durkheim, fondateur de la sociologie française, est le premier à mettre en évidence le caractère social de l'éducation, il pose

1. Gérard MAUGER, 1994, p. 271.

2. Émile DURKHEIM,
Éducation et sociologie,
1922, cité par Olivier
Galland, 1997, p. 43.

3. Albert COHEN, 1961 ;
William WHYTHE, 1955 ;
Richard CLOWARD et Lloyd
OHLIN, 1961.

4. Talcott PARSONS, 1955,
cité par O. Galland, 1997,
p. 48.

également l'enfant comme un être asocial, dans la mesure où il n'a pas encore intériorisé les lois qui régissent la société :

« L'enfant, en entrant dans la vie, n'y apporte que sa nature d'individu. La société se trouve donc, à chaque génération nouvelle, en présence d'une table presque rase sur laquelle il lui faut construire à nouveaux frais. Il faut que, par les voies les plus rapides, à l'être égoïste et asocial qui vient de naître, elle en surajoute un autre, capable de mener une vie morale et sociale. Voilà quelle est l'œuvre de l'éducation »².

L'éducation est alors assimilée à la socialisation : l'éducateur peut façonner le petit être neuf qu'est l'enfant. Et c'est la psychologie qui doit aider l'éducateur. La théorie durkheimienne met au premier plan l'empreinte du social dans l'individu : comme l'enfant est perçu comme une sorte de « table rase », il est en dehors du champ d'étude de la discipline. La sociologie de la jeunesse n'est même pas une sociologie spéciale, qui porterait sur un groupe particulier, car la jeunesse n'est pas un groupe secondaire. La fonction a plus d'importance que l'âge, dans un groupe. Durkheim ignore la réalité juvénile, et cette approche explique pourquoi la sociologie de la jeunesse ne s'est pas développée précocement en France.

Dans le monde anglo-saxon par contre, la sociologie s'empare du sujet. Dès les années 50, nombreux sont les travaux sur les sous-cultures juvéniles, la délinquance, les modes de socialisation des enfants des classes populaires³. S'ébauche également une sociologie des âges de la vie. Talcott Parsons intègre les catégories d'âge dans sa théorie fonctionnaliste. Pour lui, la jeunesse se manifeste comme « un mode de vie qui résulte de tensions avec les adultes »⁴ caractérisé par l'incertitude et l'indétermination. Le risque d'anomie est important, et les jeunes réagissent souvent par l'adoption d'une culture juvénile relativement différenciée. Apparaît alors un système distinct de relations sociales et de comportements juvéniles plus ou moins institutionnalisés. De façon générale, pour les fonctionnalistes américains, la jeunesse correspond à l'apprentissage de la conformité à un rôle social.

En France, c'est dans les années 1960 que débute les travaux sur la jeunesse. Deux orientations se précisent, autour d'une question centrale : peut-on penser la jeunesse comme une catégorie

sociologique, c'est-à-dire comme un groupe social doté d'une certaine unité de représentations et d'attitudes tenant à l'âge ? Edgar Morin met en évidence l'importance de la culture juvénile, et le fait qu'elle peut orienter la culture de masse en la juvénilisant : « n'y a-t-il pas une différence plus grande dans le langage et dans l'attitude devant la vie, entre le jeune et le vieil ouvrier qu'entre ce jeune ouvrier et l'étudiant ? »⁵. Les sociologues sont loin de tous partager ce point de vue. Ainsi, selon Jean-Claude Chamboredon, l'émergence d'une nouvelle génération et de nouveaux comportements n'est qu'une illusion, et le terme de « culture juvénile » occulte une hétérogénéité :

« On n'a l'impression d'une homogénéité des goûts des adolescents que parce que l'on ne veut pas apercevoir les divisions réelles : parce que la culture adolescente ne constitue jamais le tout de la culture des adolescents, leurs pratiques et leurs préférences échappent au moins partiellement aux modèles qu'elle propose, de sorte qu'elles dépendent au moins autant de la sous-culture de classe à laquelle ils participent »⁶.

En 1980, Bourdieu publie dans *Questions de sociologie* un texte intitulé « La jeunesse n'est qu'un mot ». Derrière ce titre provocateur, Bourdieu insiste sur le fait qu'identifier les jeunes à une unité sociale, à un groupe constitué doté d'intérêts communs est une manipulation. On range derrière le même mot des réalités, des univers différents qui ont peu de choses en commun. Les frontières entre les âges sont dans toutes les sociétés un enjeu de luttes. Il pose la question de la validité épistémologique de la catégorie jeunesse, reprenant ainsi les interrogations de Maurice Halbwachs⁷ : comment parler d'un groupe social défini, alors que l'appartenance à une classe d'âge est éphémère, alors que la notion d'âge diffère d'une période à l'autre, d'une société à l'autre, et d'un pôle à l'autre de l'espace social ? Les limites qui séparent l'âge adulte de la jeunesse varient dans le temps, l'espace, et dans l'espace social. La validité de la catégorie « jeunesse » est bel et bien problématique pour les sociologues.

5. Edgar MORIN, 1962, p. 203.

6. Jean-Claude CHAMBOREDON, 1966.

7. Maurice HALBWACHS, 1972.

8. G. MAUGER, 1991, p. 279.

9. Pour une synthèse récente, voir Claude DUBAR, 1991.

10. Sur les trajectoires biographiques de sexe et de classe, on peut mentionner l'article de référence de Jean-Claude PASSERON et François DE SINGLY, 1984.

11. O. GALLAND, 1990.

Gérard Mauger constate qu'il existe un mouvement «pendulaire» dans l'intérêt porté à la jeunesse, indifférence et curiosité se succédant au gré des enjeux sociaux et politiques. L'intérêt oscille également entre un pôle, puis l'autre, de l'espace social : tantôt les jeunes des catégories populaires, tantôt les jeunes d'origine privilégiée. On a d'un côté une crainte à l'égard des classes laborieuses-classes dangereuses («jeunes chômeurs sans qualification» selon le lexique socio-politique contemporain), et de l'autre une thématique des «intellectuels frustrés», autour d'une inquiétude face à l'excédent d'intellectuels⁸. Chaque époque a sa figure mythique du jeune. La figure du blouson noir occupe les années 60, celle de l'étudiant gauchiste puis hippie après mai 68, puis le loubard le remplace dans les années 80, pour laisser place aux galériens, toujours sur le devant de la scène.

On peut classer en deux grands ensemble les travaux de sociologie de la jeunesse (Gérard Mauger, 1995) : d'une part, les analyses inscrites dans le cadre d'une sociologie des âges de la vie, qui ont pour objet l'individu socialement construit, la construction sociale et la périodisation des trajectoires biographiques, la genèse des habitus; d'autre part, les analyses inscrites dans la perspective d'une sociologie des générations, qui tentent de comprendre la construction des représentations de la jeunesse, et la mobilisation de groupes dont l'âge est un attribut distinctif.

Une sociologie des âges de la vie

Socialisation, âges de la vie

Très nombreux sont les travaux sur la socialisation⁹, sur les trajectoires biographiques, les itinéraires sociaux¹⁰. Sur l'entrée dans la vie adulte, Olivier Galland¹¹ postule l'apparition d'un nouvel âge de la vie correspondant à la période qui se situe entre la décohabitation familiale et la formation d'une nouvelle unité familiale, période de liberté éphémère, où les jeunes sont dégagés de la tutelle parentale sans être bridés par de nouveaux engagements familiaux.

Jeunes et familles d'origine : transmissions et sociabilités familiales

Cette thématique renvoie à l'immense champ de la sociologie de la famille¹². La transmission du statut social est traitée par les spécialistes de la mobilité sociale¹³. Les travaux de Pierre Bourdieu demeurent incontournables sur la question des transmissions culturelles. Dans *La Distinction*, il montre que les goûts d'un individu sont le reflet de sa position dans l'espace social. L'habitus, par lequel nous voyons le monde et qui guide nos comportements, se transmet dans le cadre familial. Certains sociologues se sont intéressés à la transmission dans des catégories particulières, par exemple les enfants de hauts fonctionnaires¹⁴, ou les fils de cadres qui deviennent ouvriers¹⁵, mais aussi à la transmission de telle pratique ou attitude : les attitudes politiques¹⁶, la mémoire familiale¹⁷, le prénom¹⁸ notamment.

Récemment, les ouvrages de Bernard Lahire (2004) et de Dominique Pasquier (2004) infléchissent la théorie de Bourdieu dans *La Distinction*. Trois points méritent particulièrement attention :

Tout d'abord, les transmissions culturelles entre parents et enfants ne se réaliseraient plus aussi bien qu'avant : dans les catégories favorisées, la transmission n'est plus automatique, elle nécessite un encadrement parental et des modes de scolarisation particuliers (choix d'un lycée bourgeois de centre-ville, où l'homogamie sociale est forte, où il n'y a pas de phénomène de socialisation intra-générationnelle contraire). La culture entre pairs peut neutraliser les transmissions familiales.

Ensuite, l'école aurait perdu de sa capacité à agir comme instance de légitimation culturelle au profit de deux autres modes concurrents : les médias et la société des pairs. Le développement d'une économie médiatico-publicitaire a créé un système concurrent de distinction. Alors que les jeunes ont été plus longtemps à l'école que leurs aînés, c'est chez eux que le recul de la culture consacrée est le plus fort. On constate notamment que les titres du patrimoine littéraire sont délaissés au profit des titres à succès portés par les groupes de pairs. Chez les jeunes, la relation entre diplôme et pratiques cultivées se distend. Et Dominique Pasquier de conclure : « la culture juvénile existe depuis longtemps ; mais elle n'a

12. Pour une synthèse, voir F. DE SINGLY, 1993.

13. Claude THÉLOT, 1982 ; Dominique MERLLIÉ et Jean PRÉVOST, 1991.

14. Monique PINÇON-CHARLOT, 1988.

15. Cl. THÉLOT, 1979.

16. Annick PERCHERON, 1985.

17. Anne MUXEL, 1996.

18. Michel BOZON, 1987.

19. Dominique PASQUIER, 2004, p. 27.

20. *Idem*, p. 78.

21. P. BOURDIEU, 1964, 1979, 1989; Christian BAUDELOT et Roger ESTABLET, 1989.

22. Françoise EUVRARD, 1979.

jamais autant échappé au contrôle des adultes ni n'a été aussi organisée par l'univers marchand»¹⁹.

Enfin, chez les jeunes, la culture dominante ne serait plus la culture de la classe dominante mais la culture populaire. Le schéma diffusionniste, du haut vers le bas, de Bourdieu ne marche plus : « ce n'est pas vers le haut que se tournent désormais les regards des jeunes, mais bel et bien vers les cultures de la rue »²⁰, en matière de musique, de mode vestimentaire, de langage, *etc.*

Jeunes et système scolaire

Il nous faut renvoyer ici à la bibliographie de sociologie de l'éducation. Les travaux de Pierre Bourdieu ou de Christian Baudelot et Roger Establet constituent des repères fondateurs de ce champ de recherches²¹. La thématique centrale depuis vingt ans est celle de la démocratisation. Abordée dès la fin des années 70, la question de savoir si les modifications du système scolaire ont produit une démocratisation ou une élimination différée²² est toujours centrale. Le livre de Stéphane Beaud, *80 % au bac, et après ?* a reposé la question. L'idée centrale est que l'extension de la scolarisation a déplacé l'élimination. Les inégalités sociales n'ont pas disparu, elles ont changé de forme et de lieu. Plus de jeunes arrivent à des niveaux qui leur étaient inaccessibles il y a trente ans, mais les inégalités portent maintenant sur les parcours, sur les carrières scolaires (redoublements, choix de filières). Et il suffit de rappeler que 90 % des enfants de cadres obtiennent le bac, contre 46 % des enfants d'ouvriers (pour le bac général, respectivement 75 % et 15 %) pour affirmer que la démocratisation scolaire est encore bien loin. Certaines recherches mettent en perspective formation et emploi, et abordent ainsi la question fondamentale du déclassement.

Jeunes et marché du travail

Cette thématique est très féconde depuis vingt ans, du fait d'une demande sociale forte. Travaux de recherches et bilans statistiques

se sont multipliés²³. Ces études soulignent l'entrée tardive et progressive dans la vie active, avec la généralisation de l'emploi précaire. Mais tous les jeunes ne sont pas concernés de façon équivalente : les moins diplômés sont souvent condamnés à un chômage récurrent et des emplois de courte durée. Et l'écart des chances d'accès à l'emploi entre diplômés et non-diplômés a tendance à se creuser²⁴.

Jeunes et marché matrimonial

Nombreux sont les travaux de sociologie de la famille qui traitent des pratiques des jeunes en matière de formation des couples, de nuptialité et de conjugalité²⁵. Le constat général est qu'en matière de conjugalité, le mariage est à la fois différé et refusé. La vie en couple est également différée du fait de l'allongement de la scolarité et de la précarité en début de vie professionnelle.

Pendant les Trente Glorieuses, c'est un modèle synchronique traditionnel qui prévaut pour les classes populaires : l'âge de mise au travail est proche de l'âge de départ de chez les parents et de mariage. Pour les classes bourgeoises, c'est plutôt le modèle du dilettantisme qui domine : le mode de vie étudiant permet de repousser les étapes définitives d'entrée dans la vie d'adulte, tout en profitant néanmoins des plaisirs d'une certaine indépendance. Dans les années 80, ce modèle s'est étendu aux couches moyennes, modifiant ainsi la définition de la jeunesse comme privilège bourgeois. Désormais, les jeunes des catégories supérieures et moyennes ont davantage la possibilité de repousser le moment de l'entrée dans la vie d'adulte, que ce soit sur le plan matrimonial ou professionnel. Du côté des catégories populaires, ce passage est également retardé, puisque l'accès à la profession au sortir des études n'est plus automatique. Il serait cependant problématique d'unifier derrière le terme unique de « jeunesse » des situations largement différentes : là où les sans diplômes doivent rester chez leurs parents en attendant des perspectives professionnelles favorables²⁶, les diplômés peuvent quitter leurs parents et profiter d'une période intermédiaire, dégagés des obligations familiales. Si l'on passe

23. On pourra consulter les publications du CEREQ (Centre de recherches sur les qualifications).

24. Laurence BLOCH, Marc-Antoine ESTRADÉ, 1999 ; Stéfan LOLLIVIER, 2000.

25. Pour une synthèse voir par exemple F. DE SINGLY, 1991, 1993 ; Martine SEGALIN, 1993.

26. Le taux de chômage des sans diplôme est de 29 % pour les garçons et 34 % pour les filles (cf. O. GALLAND, 1984, rééd. 2002, p. 65).

27. Après les travaux pionniers d'A. Percheron.

Pour une synthèse, voir A. PERCHERON, 1985.

28. A. MUXEL, 2001.

29. Pour une vue d'ensemble, on pourra consulter G. MAUGER, 1991.

effectivement d'une norme de précocité (entrer dans la vie adulte dès qu'on en a les moyens économiques) à une norme de retardement (profiter de la jeunesse le plus longtemps), il reste que pour beaucoup la prolongation de la jeunesse n'est pas un choix, du fait des difficultés d'insertion professionnelle.

On observe donc globalement un report des étapes vers l'âge adulte, et surtout une double désynchronisation : la fin des études ne coïncidant plus, surtout pour les peu ou pas diplômés, avec le départ du foyer, la prolongation de la vie chez les parents se conjugue avec le report de la vie en couple, car l'accès à l'indépendance résidentielle n'est plus accompagné par l'entrée dans un rôle conjugal, cela d'autant plus que le niveau de diplôme est élevé.

Les autres domaines de la vie sociale

Sur les attitudes politiques des jeunes, les recherches se sont développées ces dernières années²⁷. Anne Muxel²⁸ souligne par exemple que seule une petite moitié des jeunes en âge de voter se rend aux urnes. De plus en plus perplexes, les jeunes n'ont pas un vote spécifique. On observe des différences nettes de comportement politique en fonction du statut social, entre jeunes étudiants et jeunes ouvriers précaires en particulier, dont le vote en faveur du FN atteint des records. Les jeunes dans leur ensemble sont très critiques à l'égard des hommes politiques, des partis politiques, mais ne sont pas pour autant dépolitisés ni démobilisés.

En matière d'attitudes et de croyances religieuses, Yves Lambert et Guy Michelat mettent en évidence un paradoxe : le retour du religieux, l'attrait pour les croyances parallèles, se conjuguent à une désaffection à l'égard des institutions religieuses. Si la foi héritée, c'est-à-dire un ensemble de croyances et de pratiques, est bien en déclin, il subsiste néanmoins une religiosité flottante.

Les travaux sur les bandes, la délinquance et la déviance juvéniles se sont développés depuis les années 1970²⁹. Dans *La galère*, François Dubet décrit les conditions de vie des jeunes vivant dans les

banlieues déshéritées : ils ont souvent quitté l'école à seize ans, alternent petits boulots, périodes de chômage et stages. Ils occupent leurs journées par de menus larcins et trafics. Cette jeunesse populaire oscille entre la désorganisation, l'exclusion et la rage. La désorganisation des cités se traduit par la pauvreté, la dégradation du cadre de vie, des rapports sociaux de méfiance et d'hostilité. L'activité délinquante est alors présentée par les jeunes comme une banalité qui fait partie de cette désorganisation. L'exclusion est vécue comme étant celle de tout le quartier. Le sentiment d'être victime peut conduire soit à l'intériorisation de l'échec et de l'impuissance, soit à des pratiques délinquantes, orientées vers le désir de renverser les barrières à l'intégration. Mais le pôle qui l'emporte, c'est la rage, c'est-à-dire un sentiment diffus d'être dominé, une expression de violence pure sans désignation d'un adversaire, d'un responsable, sentiment qui débouche vers la haine de tous et de soi-même.

Sur les mouvements de jeunesse, les recherches sont plutôt le fait d'historiens³⁰.

Une sociologie des générations : l'âge comme lien social

Les jeunesses

Gérard Mauger souligne que la plupart des enquêtes sur les cultures, les modes de vie des jeunes étudient « tantôt la jeunesse étudiante, tantôt la jeunesse ouvrière »³¹.

Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie³² relèvent une mutation des relations des étudiants à leurs études : désormais, ils n'attendent plus de l'université qu'un diplôme, monnayable sur le marché du travail. Jean-Paul Molinari³³ insiste quant à lui sur l'hétérogénéité du monde étudiant et relève l'importance des déterminants sociaux et culturels. François Dubet décrit l'expérience scolaire des jeunes, et met en évidence quatre modèles de lycéens : les vrais lycéens (bons élèves, issus de la bourgeoisie, fréquentant les établissements prestigieux, lieux de formation des futures élites), les bons lycéens (issus des couches moyennes et supérieures, fréquentant de bons lycées, ils ont un rapport stratégique

30. Cf. l'article de M. BERNARD dans ce numéro.

31. G. MAUGER, 1994.

32. D. LAPEYRONNIE et J.-L. MARIE, 1992.

33. Jean-Paul MOLINARI, 1992.

- 34. D. PASQUIER, 2004.
- 35. P. WILLIS, 1978.
- 36. G. MAUGER, 1994, p. 214
- 37. M. PIALOUX, 1979.
- 38. N. RENAHY, 2005.

à leurs études), les nouveaux lycéens (originaires des couches modestes, fréquentant les établissements situés à la périphérie des villes, souvent orientés dans les sections technologiques et professionnelles, ne maîtrisant pas les jeux scolaires), et les futurs ouvriers (jeunes de milieux populaires, en échec scolaire, relégués dans les filières professionnelles, vivant la peur du chômage et le refus des enseignements généraux).

Dominique Pasquier s'intéresse plus particulièrement aux cultures lycéennes, et constate l'importance de clivages liés au genre : par exemple, alors que les filles explorent les différents scénarios de l'amitié ou de l'amour dans les séries ou les émissions de télé-réalité, les garçons produisent un discours très critique sur la télévision. De même, les filles pratiquent une sociabilité de petit groupe ou de dyade (culture de la meilleure amie) qui fonctionne sur le mode du dévoilement de l'intimité, les garçons ayant plutôt une sociabilité du groupe, sur la base d'activités partagées. Plus généralement, l'auteur met en évidence les tensions entre une culture de l'authenticité valorisée en famille et avec les amis intimes et les pressions au conformisme dans les relations fondées sur des liens faibles à l'école³⁴.

Sur la jeunesse ouvrière et populaire, l'article fondateur de Paul Willis « L'école des ouvriers »³⁵, basé sur une enquête ethnographique dans la région industrielle des Midlands, montre les mécanismes de la reproduction sociale : les « gars » de la classe ouvrière développent une culture anti-école, une résistance, qui leur permet de s'adapter à la culture d'atelier qui les attend. Ainsi, « la résistance à l'école constitue une forme d'apprentissage à un type de travail manuel qui risquerait autrement de paraître inacceptable »³⁶. Michel Pialoux³⁷ montre comment se construit une sous-culture dans les cités, à partir du sentiment d'une indignité partagée. Beaucoup de ces jeunes refusent les emplois non qualifiés et préfèrent le travail intérimaire, certes précaire mais dans lequel il est possible de « tenter sa chance ». L'instabilité de ces jeunes, condamnée dans le cadre scolaire, devient alors une qualité dans le cadre du travail intérimaire.

Rarement étudiée, la jeunesse populaire rurale a fait l'objet d'un récent ouvrage. Nicolas Renahy³⁸, à partir d'une enquête ethnographique de longue durée dans un village bourguignon, montre les

effets délétères des restructurations industrielles. Alors que leurs pères et leurs grands-pères avaient bénéficié des avantages du paternalisme industriel, l'avenir des jeunes garçons de Foulanges s'est obscurci : insécurité sociale, précarité, éloignement géographique, modification des rapports entre générations. Les « gars du coin » sont contraints à différer le départ du foyer familial, ont des difficultés à trouver une compagne, et adoptent souvent des conduites déviantes (alcool, drogue, suicide, vitesse au volant).

Sur les jeunes issus de l'immigration, on pourra se référer aux articles fondateurs d'Abdelmalek Sayad, réunis en volume³⁹, et au numéro de la revue *Politix*, « Issu(e)s de l'immigration »⁴⁰. Depuis une vingtaine d'années, les travaux ont essaimé sur ce thème. L'ouvrage récent de Stéphane Beaud et Younes Amrani, *Pays de malheur*, construit à partir d'un échange entre un sociologue et un « jeune de banlieue », éclaire sur les problématiques majeures des jeunes issus de l'immigration maghrébine (rapports à l'école, vie dans la cité, religion, relations filles-garçons, insertion professionnelle, etc.).

Politique de la jeunesse

Pour une synthèse, on pourra se référer au *Guide des politiques de la jeunesse* d'Alain Vulbeau, ou au travail de François Dubet, Adil Jazouli et Didier Lapeyronnie, *L'État et les jeunes*⁴¹.

39. A. SAYAD, 1991.

40. *Politix*, 1990.

41. A. VULBEAU, 1990 ; F. DUBET, A. JAZOULI, D. LAPEYRONNIE, 1985 ; voir également l'article de Florence TOURETTE dans ce numéro.

Bibliographie

Christian BAUDELLOT, Gérard MAUGER, *Jeunesses populaires. Les générations de la crise*, Paris, 1994.

Christian BAUDELLOT, Roger ESTABLET, *Le niveau monte*, Paris, 1989.

Stéphane BEAUD, *80 % au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, 2002.

Stéphane BEAUD, Younès AMRANI, *Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue*, Paris, 2004.

Laurence BLOCH, Marc-Antoine ESTRADÉ, « Les formes particulières d'emploi : un marchepied vers les emplois stables ? », *France portrait social 1998-1999*, INSEE.

Pierre BOURDIEU, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, 1980.

Pierre BOURDIEU, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, 1964.

Pierre BOURDIEU, *La Reproduction*, Paris, 1979.

Pierre BOURDIEU, *La Noblesse d'État*, Paris, 1989.

Michel BOZON, « Histoire et sociologie d'un bien symbolique, le prénom », *Population*, 1, 1987.

Jean-Claude CHAMBOREDON, « La société française et sa jeunesse », DARRAS (dir.), *Le Partage des bénéfices*, Paris, 1966.

Richard CLOWARD, Lloyd OHLIN, *Delinquency and opportunity. A theory of delinquent gangs*, Londres, 1961.

Albert COHEN, *Delinquent boys. The culture of the Gangs*, New York, 1955.

Thomas COUPPIÉ, *Des bancs de l'école aux postes de travail. Chronique d'une ségrégation annoncée*, publications du CEREQ, 2004.

François DE SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, 1993, rééd. 2004.

François DE SINGLY, *La Famille : état des savoirs*, Paris, 1991.

Claude DUBAR, *La Socialisation*, Paris, 1991.

François DUBET, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, 1987.

François DUBET, *Les Lycéens*, Paris, 1991.

François DUBET, «Conduites marginales des jeunes et classes sociales», *Revue française de sociologie*, XXVIII-2, avril-juin 1987.

François DUBET, Didier LAPEYRONNIE, *Les Quartiers d'exil*, Paris, 1992.

François DUBET, Adil JAZOULI, Didier LAPEYRONNIE, *L'État et les jeunes*, Paris, 1985.

Émile DURKHEIM, *Éducation et sociologie*, Paris, 1922, rééd. 1985.

Olivier GALLAND, «Un nouvel âge de la vie», *Revue française de sociologie*, XXXI-4, 1990.

Olivier GALLAND, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, 1997, 3e éd 2004.

Olivier GALLAND, *Les Jeunes*, Paris, 1984, rééd. 2002.

Olivier GALLAND, Marco OBERI, *Les Étudiants*, Paris, 1996.

Maurice HALBWACHS, *Classes sociales et morphologie*, Paris, 1972.

Bernard LAHIRE, *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, 1995.

Bernard LAHIRE, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, 2004.

Yves LAMBERT, Guy MICHELAT (dir.), *Crépuscule des religions chez les jeunes ? Jeunes et religion en France*, Paris, 1992.

Didier LAPEYRONNIE, Jean-Louis MARIE, *Campus blues, les étudiants face à leurs études*, Paris, 1992.

Florence LEFRESNE, *Les Jeunes et l'emploi*, Paris, 2003.

Florence LEFRESNE, «Les jeunes non qualifiés», *Problèmes politiques et sociaux*, 2005.

Stéfan LOLLIVIER, «Récurrence du chômage dans l'insertion des jeunes : des trajectoires hétérogènes», *Économie et statistiques*, n° 334, 2000, p. 49-63.

Gérard MAUGER, *Les Jeunes en France. État des recherches*, Paris, 1994.

Gérard MAUGER, «Hippies, loubards zoulous : jeunes marginaux de 1968 à aujourd'hui», *Problèmes politiques et sociaux*, n° 660, juillet 1991.

- Dominique MERLLIÉ, Jean PRÉVOST, *La Mobilité sociale*, Paris, 1991.
- Jean-Paul MOLINARI, *Les Étudiants*, Paris, 1992.
- Edgar MORIN, «Jeunesse», *L'Esprit du temps*, Paris, 1962.
- Anne MUXEL, *Individu et mémoire familiale*, Paris, 1996.
- Anne MUXEL, *L'Expérience politique des jeunes*, Paris, 2001.
- Françoise CEUVARD, «Démocratisation ou élimination différée», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, novembre 1979.
- Talcott PARSONS, «Âge et sexe dans la société américaine», *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, 1955.
- Dominique PASQUIER, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, 2004.
- Jean-Claude PASSERON, François DE SINGLY, «Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation sexuelle», *Revue française de science politique*, vol. 34-1, février 1984.
- Annick PERCHERON, «La socialisation politique», Jean LECA et Madeleine GRAWITZ (dir.), *Traité de science politique*, Paris, 1985, tome 3.
- Annick PERCHERON, «Le domestique et la politique. Types de familles : modèles d'éducation et transmission des systèmes de normes et d'attitudes entre parents et enfants», *Revue française de science politique*, 35-5, 1985.
- Michel PIALOUX, «Jeunesse sans avenir et travail intérimaire», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, mars 1979.
- Monique PINÇON-CHARLOT, Paul RENDU, «Les hauts fonctionnaires face aux enjeux scolaires de leurs enfants», *Revue française de pédagogie*, n° 83, avril-juin 1988.
- Agnès PITROU, «Le jeune et sa famille : du soutien à l'indépendance», *Jeunes d'aujourd'hui, regards sur les 13-25 ans en France*, Notes et études documentaires, La Documentation française, Paris, 1987.
- Politix*, «Issu(e)s de l'immigration», n° 12, 1990.
- Nicolas RENAHY, *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, 2005.

José ROSE, *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la génération 2001*, Paris, 2005.

Abdelmayek SAYAD, *L'Émigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, 1991.

Martine SEGALEN, *Sociologie de la famille*, Paris, 1993, rééd. 2002.

Sociétés contemporaines, «Les mondes des jeunes», n° 21, mars 1995.

Claude THÉLOT, *Tel père tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, 1982.

Claude THÉLOT, «Les fils de cadres qui deviennent ouvriers», *Revue française de sociologie*, XX, 1979, p. 409-430.

Alain VULBEAU, *Guide des politiques de la jeunesse. Paysages, dispositifs, références*, Paris, 1990.

William WHYTE, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, 1996

Paul WILLIS, «L'école des ouvriers», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, 1978.

DU RITE DE PASSAGE AU SOUCI DE SOI : VERS UNE ANTHROPOLOGIE DE LA JEUNESSE ?

La jeunesse n'est pas un objet classique de l'anthropologie, qui s'est constituée en se définissant comme une science des sociétés exotiques où prédomine l'oralité. Une fois sur le terrain, les anthropologues ont plutôt recherché la fréquentation des anciens, souvent considérés comme de vivantes mémoires. Néanmoins, le jeune est présent dans la littérature ethnographique, le plus souvent comme un « membre » — d'une parenté, d'un groupe d'initié, d'une classe d'âge, d'un groupe de pairs. L'étude de la figure du jeune des pays du sud alimente ainsi l'idée d'une dissolution de l'individu dans la communauté, alors que les sociétés occidentales sont présentées comme individualistes... Foin d'une telle caricature ! L'article remarquable d'Anne-Marie Peatrik, anthropologue travaillant en Afrique de l'Est, refonde la question de l'individualité, en insistant sur la nécessité d'abandonner l'idée d'un individu a-temporel jusqu'alors objet de tous les soins de l'anthropologue — comme bien souvent du sociologue — pour considérer l'être humain dans la dynamique de son ontogenèse.

1. Anne-Marie PEATRIK,
«L'océan des âges»,
L'Homme, 167-168 :
Passages à l'âge d'homme,
2003, <http://lhomme.revues.org/document231.html>.

«Par le biais du temps intrinsèque à ces systèmes, la question de l'individuation se pose en termes inhabituels et, aspect complémentaire, la notion de personne prise sous l'angle des âges de la vie revient à penser l'ontologie comme une ontogenèse»¹.

Sur la base de cette assertion, nous allons suivre la « figure du jeune » telle qu'elle apparaît dans la littérature anthropologique, dans un mouvement allant du jeune « membre de... » au jeune « individu » sujet de multiples expériences. Nous dresserons un panorama allant des « groupes d'âge » étudiés dans les sociétés anciennement exotiques — et dans les campagnes françaises — au souci de soi qui caractériserait le jeune, l'individu « post-moderne », en passant par une présentation et un commentaire de la notion de rite de passage. J'appuierai ma réflexion sur une enquête de terrain effectué en 2005 auprès de jeunes Auvergnats rassemblés au sein d'ateliers de pratique artistique (théâtre, danse, arts plastiques, *etc.*) pendant une année scolaire, temps de la création de trois spectacles sous la responsabilité de la Compagnie « Le Pélican », en partenariat avec le Service Universités-Culture de Clermont-Ferrand.

Classes d'âge et groupes d'âge

Si la référence à l'âge permet de situer une personne dans son existence propre, elle permet également d'établir des catégories sociales, institutionnelles (« classes d'âge », « associations d'âge ») ou non (générations). L'importance de ces classes dans la structure globale de la société varie. Des anthropologues de Paris X-Nanterre (Anne Marie Peatrik, Louis Mallart) rappellent qu'en Afrique de l'Est les « classes d'âge » sont fondamentales et structurent l'organisation de nombreuses sociétés, notamment en ce qui concerne la répartition des richesses et du pouvoir. Ces classes apparaissent pleinement lors des rites initiatiques. Le recrutement de la classe d'âge s'effectue d'abord localement, puis selon les niveaux de l'organisation territoriale, jusqu'à la société tout entière. En pratique, une classe d'âge s'ouvre à chaque initiation et comprend tous les nouveaux initiés depuis la dernière initiation (tous les sept ans par

exemple). Les membres de chaque «classe d'âge» connaissent plusieurs grades, passant de la catégorie des «jeunes guerriers» à celle de «guerrier accompli», puis de «chefs de famille», ainsi que cela se passe chez les Maasaï du Kenya. Les statuts, droits, devoirs, titres sont répartis suivant cette organisation en classe d'âge, la classe des «hommes mariés» dominant celle des «jeunes hommes célibataires», et celle des vieillards délivrant le savoir. Des règles régissent l'appartenance à la classe, à savoir que père et fils ne peuvent appartenir à la même classe. Souvent, un certain nombre de grades doit séparer père et fils. Le fils qui naît hors des limites assignées est mis à l'écart. Ces laissés pour compte devront mettre en œuvre différentes tactiques afin de se faire une place dans leur société.

Les passages du cycle de vie sont expérimentés plusieurs fois par un individu, directement et indirectement, par l'intermédiaire de ses enfants et petits-enfants. L'individualisation de la personne est un processus complexe, qui évolue au fil des âges de la vie et à l'occasion d'agrégations plus ou moins longues, plus ou moins permanentes, avec des groupes d'égaux. Or, ces «classes d'âge» furent trop longtemps appréhendées de manière figée. En réintroduisant la dimension temporelle, la hiérarchie des classes, synchronique, tend à une égalité dans la diachronie. Ainsi les caractéristiques d'une jeunesse, l'individualisation, doivent être perçues non comme une ontologie mais s'inscrivent dans une ontogénèse².

À la lumière de cette spécificité de certaines sociétés africaines, quelle est la situation dans les sociétés occidentalisées ? Il n'est pas possible de parler de sociétés structurées en «classes d'âge». On parlera alors de «groupes d'âge», ou «d'associations d'âge». Ces collectifs se distinguent par leur mode de recrutement et par la finalité du regroupement (recrutement militaire, groupes d'anciens combattants, promotions d'élèves de grande écoles, *etc.*). L'âge apparaît alors comme un marqueur social, posant la coïncidence normale d'un âge et de rôles ou de fonctions. Ainsi un vieux garçon et un jeune grand-père peuvent avoir le même âge.

Les catégories générationnelles peuvent être repérées dans toute société, de premier abord en repérant les règles de politesse, de bienséance et de conduite, en relevant les termes d'adresse. En France, les catégories générationnelles actuelles — enfants, adolescents, jeunes, le

3. « Les maternelles », « les Ce », les « Cm », les collégiens (les 6e, *etc.*), les lycéens (les 2de, *etc.*), les bacheliers, apprentis, étudiants, doctorants, post-doctorants. La diversité des appellations laisse paraître l'hétérogénéité de certaines classes.

4. Pierre SMITH, « Aspects de l'organisation des rites », *La Fonction symbolique*, Paris, 1979.

5. Cela pose également la question de l'authenticité et de l'efficacité théâtrale...

6. P. SMITH, *op. cit.*

7. Pascal BOYER, *Barricades mystérieuses et pièges à pensée*, Paris, 1988.

journalistique « adolescents », adultes, vieux — sont fortement façonnées par le système scolaire républicain³. Ces catégories sont désignées de manière uniforme pour l'ensemble des élèves de la République. Ces notions de « classe d'âge », de « groupe d'âge » présupposent des modes d'inclusion et d'exclusion dans la société. Ceux-ci sont parfois orchestrés par des rites de passage.

Rites de passage

Le terme de rite est courant d'usage. Il se substitue souvent aux termes d'« action », de « technique », ce qui fait perdre toute sa valeur heuristique à ce concept. Dans sa définition molle, le rite est un ensemble codifié d'actes. Dans son acception anthropologique, le rite est un ensemble d'actes destinés à assurer une transformation. Un sacrifice, un soin magique, une communion liturgique sont des exemples classiques dans la discipline.

Le rite est éminemment efficace : il possède une efficacité matérielle, sociale, politique, symbolique. Il est souvent le cœur de l'événement. Traditionnellement, il réactualise une situation mythique, il est répétitif. Lors du rite, il se passe quelque chose, «...une opération mystérieuse ou mystique qui ne se laisse pas réduire au symbolisme du geste»⁴.

Il est important de noter la présence essentielle du jeu dans le rite, avec une répartition codifiée des attributions et des rôles. Le jeu matérialise et rend présente une opération souvent discrète voire invisible, à laquelle il faut adhérer. C'est pourquoi certains auteurs établissent un parallèle fort entre le rite et la scène théâtrale. On dénie ainsi explicitement toute réalité au rite, car il est très souvent construit avec des simulacres. Autrement dit, si jeu il y a, impossible d'accorder une quelconque authenticité à l'ensemble rituel⁵. Pierre Smith⁶ et Pascal Boyer⁷ parlent de véritables pièges à pensée, comme on pourrait parler « d'effet placebo ». Sur un certain point, ils n'ont pas tort : le rite dépasse l'univers réflexif de la pensée. L'occurrence des rites est variable : circonstances périodiques ou occasionnelles, lors d'événements qui affectent l'individu, son cycle

de vie ou sa société, comme les fêtes calendaires⁸. Lors de circonstances périodiques, le rite renvoie à un ordre temporel naturel — biologie humaine et ontogenèse, cycle saisonnier. L'événement (maladie, conflit, guerre, sécheresse, *etc.*) appelle parfois un traitement rituel. Enfin, dans une société peuvent coexister plusieurs systèmes rituels.

Dans ce contexte, les rites de passage⁹ marquent le cycle des âges de la vie : naissance, passage entre enfance et âge adulte, union, naissance du premier enfant, mort. Arnold Van Gennep distingue trois phases qui caractérisent les rites de passage : une séparation par rapport à un état antérieur, une période de latence, une agrégation par rapport à un nouvel état ou à un nouveau collectif. Nous pouvons également retrouver le passage du sacré au profane célébré par Emile Durkheim¹⁰, le sacré recouvrant alors le temps et l'espace du rite.

Le rite de passage transmet une expérience et des connaissances nouvelles. Il a également maille à lier avec « la première fois » — premières dents, premiers pas, premières règles, premier coït, *etc.* — et son irréversibilité le distingue du « simple » rite. David Le Breton¹¹ rappelle l'importance de la douleur comme marqueur mnésique et comme expérience à surmonter pour prouver vaillance, courage et bravoure — il oublie toutefois de restreindre cette douleur utile aux rites de passage : or, il est des douleurs intolérables.

Deux exemples trouvés chez James Frazer¹² illustrent cette intimité entre la douleur et le passage à l'âge d'homme ou de femme. Dans les années 1820, chez les Mauhes du Tabajo, affluent méridional de l'Amazone, les garçons de 8-10 ans étaient enjoints d'enfiler des manches fourrées de fourmis féroces. Le garçon hurlait, tandis que les hommes dansaient autour de lui jusqu'à ce qu'il tombe, épuisé ou évanoui. Ensuite le garçon était remis aux mains des femmes qui soignaient l'enflure épouvantable des bras avec du suc frais de manioc. Une fois guéri, l'enfant devait montrer sa force et sa bravoure en bandant un arc. Mais le passage proprement dit ne sera véritablement accompli que lorsque l'enfant arrivera à subir l'épreuve sans laisser paraître d'émotion et de cris. Alors seulement il est homme, peut se marier et devenir un guerrier. « On compte l'âge d'un garçon à partir du nombre de fois où il a subi l'épreuve » ajoute Frazer¹³.

8. P. SMITH, *op. cit.*, p. 145-146.

9. « Rite de passage » : l'expression est employée pour la première fois en 1909 par Arnold Van Gennep, un des fondateurs de l'ethnologie de la France. Cf. Arnold VAN GENNEP, *Rite de passage*, Paris, 1909.

10. Émile DURKHEIM, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, 1900.

11. David LE BRETON, *Anthropologie de la douleur*, Paris, 1995.

12. Fameux anthropologue anglais du XIX^e siècle, auteur du *Rameau d'or*, œuvre gigantesque d'anthropologie religieuse publiée de 1898 à 1935, rassemblant les mythes, croyances et rites de l'Occident.

13. James G. FRAZER, *Le Rameau d'or : Balder le magnifique*, Paris, 1984, p. 42.

14. *Ibid.*, p. 44.

15. Sur ce sujet, voir l'excellent ouvrage d'Yvonne VERDIER, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, 1979. Françoise Héritier analysera la symbolique des humeurs corporelles sur laquelle reposent ces interdits de contact, également en jeu lors d'inceste ou d'adultère, dans une dialectique croisée du chaud, du froid, du sec et de l'humide.

16. *Ibid.*

Chez les Rucuyennes du nord Brésil, aux confins de la Guyane, vers 1870-80, les jeunes hommes qui veulent se marier doivent se faire piquer sur tout le corps par des fourmis et des guêpes qu'on leur applique sur la peau « dans de curieux appareils en fil tressés ». Invariablement, le garçon tombe en syncope, ajoute Frazer. Cette épreuve s'appelle le *Maraké* et semble avoir été assez répandue en Amérique.

C'est dire l'importance de la douleur dans les rites de passage. Dans d'autres sociétés, on trouve des flagellations d'orties, des bastonnades. Ces dernières furent fréquemment interprétées comme des pratiques purificatoires, qu'il s'agisse d'éloigner une contagion dangereuse ou de chasser un esprit. Frazer explique les épreuves subies, parfois mortelles : « Ils s'imaginent qu'ils les débarrassent ainsi de certains maux inhérents à la jeunesse, surtout à l'âge critique de la puberté »¹⁴. Les jeunes filles pubères n'échappaient pas aux morsures de fourmi. La douleur, disait-on, devait les durcir et les rendre capables de supporter la fatigue des maternités à venir.

Ces douleurs étaient une étape d'un processus rituel souvent complexe, qui comprenait une période plus ou moins longue de réclusion. Cette réclusion, où la future femme était parfois maintenue littéralement entre ciel et terre, dans un hamac près du plafond, ou sur le plancher d'une hutte, ne devant toucher le sol ni voir le soleil, durait plus ou moins longtemps suivant les sociétés. Elle était établie afin de prévenir la société d'une contagion particulièrement dangereuse, celle des premières menstrues. A chacune de leur occurrence, des règles d'isolement et d'évitement seront respectées, et c'est encore le cas dans certaines sociétés. Il faut se souvenir que, dans la France rurale du début du XXe siècle, les femmes indisposées pouvaient, disait-on, faire tourner le saloir, le vin et empêcher la prise des sauces¹⁵. Certains affirment encore aujourd'hui qu'en Bourgogne, sur la route des vins, certaines caves demeurent interdites aux femmes... Si, en Côte-d'Or, la jeune femme était assez souvent gratifiée d'une claque le jour de ses premières règles, Yvonne Verdier¹⁶ ne rapporte aucune réclusion. En revanche, on envoie souvent la jeune fille passer une saison en ville, chez la couturière qui « fait la jeune femme » : marquetterie et abécédaire brodés au fil rouge, fabrication du trousseau et, plus secrètement, initiation de la future

femme aux mystères de la féminité. Après cette période d'apprentissage, la jeune fille sera bonne à marier. Seules les «vieilles filles» se feront couturières... A la réclusion violente de certaines sociétés ferait écho l'exclusion hors de la localité des jeunes femmes de nos campagnes d'hier. Passage de l'univers connu à l'anonymat urbain : l'apprentissage de la féminité à travers la couture pourrait-elle avoir la valeur d'un voyage initiatique ?

Groupes de jeunes et festivités

Si nous n'avons que peu d'informations sur les rites de passage de nos sociétés européennes, nous connaissons une grande variété de regroupements de jeunes, qui renvoient presque toujours à la fête et à l'agrégation de nouveaux garçons dans le groupe des jeunes prétendants. Dans de nombreuses sociétés européennes, ce sont des collectifs de jeunes qui organisaient les festivités locales. Véritable institution de la France d'Ancien Régime, les bachelleries étaient des associations locales masculines de garçons et de célibataires, dont la tâche principale consistait à organiser et orchestrer la fête annuelle, la *bachellerie*. La bachellerie apparaît comme institution à l'époque féodale, à la fin du XI^e siècle : les groupes de jeunes hommes¹⁷ sont alors nommés (« corps », « communauté », « confrérie », « jeunes à marier », *etc.*), reconnus et inscrits dans les registres officiels des seigneuries et églises. Cette existence légale leur confère des revenus obtenus par quêtes, prélèvements d'argent ou de vivres lors de mariages. A cela s'ajoute des concessions de pièces de terre, de droits sur les marchés. En contrepartie, l'appartenance à la *bachellerie* est une obligation légale, et comprend des prescriptions dues au seigneur ou à la communauté des habitants, avec une amende à celui qui sera absent de la fête... Aux derniers jours d'avril et jusqu'au 1^{er} mai, où ils déposeront des rameaux et bouquets à la porte des jeunes filles, les *bacheliers* portent cocarde au chapeau et épée au côté. Vêtus d'un blanc alors associé à la mort, ils paradedent et courent à cheval, quadrillant véritablement le territoire entre ces deux pôles du pouvoir qu'étaient l'église et le château.

17. La présence des jeunes filles et femmes est indispensable, mais leur rôle semble n'avoir été que décoratif et de réplique. Traditionnellement, les groupes féminins sont rares et spécifiquement voués à la Vierge ou en lien avec une sainte particulière (sainte Agathe par exemple). À noter l'exception des *Conscrites*, groupements d'adolescentes, homologues des groupes de conscrits constitués au XIX^e siècle. Cf. Arnold VAN GENNEP, *Le Folklore français : Du berceau à la tombe*, Paris, 1916, 1998, p. 203.

18. Le terme de «bravier» a disparu du vocabulaire local : j'ai retrouvé ce terme chez Arnold Van Gennep, dans son manuel *Le Folklore [...]*, op. cit.

19. Clémentine RAINEAU, Nadine RIBET, « Passages du soir : Veillées paysannes et soirées ouvrières en Auvergne, au XXe siècle », *Entre chien et loup : La veillée, naissance d'un mythe ?*, Paris, 2003, p. 202.

Compétition et mise à l'épreuve des forces viriles, magie agraire et parade amoureuse, parodie mais aussi manifestation de la puissance seigneuriale, affirmation communautaire éphémère d'une classe d'âge sans distinctions sociales. S'ils sèment souvent le désordre, les bacheliers font également acte d'allégeance : offrande de bouquet, hommage à l'intention du seigneur des lieux.

Les bacheleries disparaissent officiellement lors de la Révolution française, avec l'abolition des droits féodaux. Mais elles se maintiennent encore longtemps comme communautés de jeunes gens. Les regroupements de jeunes conscrits ne font-ils pas échos à ces lointaines bacheleries ? La « conscription militaire » est instaurée sous Napoléon 1^{er} (la loi Jourdan de 1798). Il s'agit de l'inscription individuelle sur les rôles de l'armée de tous les jeunes gens ayant atteint l'âge fixé par la loi, sans distinction de classe sociale.

Sans pouvoir ici établir de filiation directe ou précise avec les bacheliers ou les conscrits, l'époque contemporaine voit une permanence dans les regroupements de jeunes, sous une grande richesse d'appellations. Pour l'Auvergne, il s'agit par exemple des bravi^{ers}¹⁸, regroupés pour *La Bravade*, le matin du dimanche de la fête patronale qui se déroule sur trois jours à Herment, un bourg des Hautes-Combrailles placé sous le patronage de saint Roch.

« [*La Bravade est*] une circulation de porte en porte des jeunes garçons et célibataires, auxquels certains habitants offrent à boire, donnent de l'argent. Le groupe de jeunes tourne ainsi dans le village, scandant ses circonvolutions de coups de fusil tirés devant les seuils d'entrée. Ils finissent souvent au bar, l'après-midi étant bien entamée... »¹⁹.

Si *La Bravade* marque aujourd'hui l'ancienneté et l'originalité de la fête, d'autres éléments sont indispensables : la course cycliste du vendredi après-midi, les bals — celui des jeunes, le samedi soir, avec sa *disco-mobile*, et le *bal des vieux*, du lundi soir, avec un orchestre de musette embauché pour l'occasion —, et le feu d'artifice visible à la ronde depuis de nombreuses communes dominées par ce bourg assis sur une butte volcanique qui en rend la terre si *grasse*...

De même, des groupes de jeunes garçons déambulent les nuits qui précèdent la semaine sainte. En Artense et en Hautes-Combrailles, on leur donne le nom de «réveillés»²⁰.

«Il s'agit de «réveiller les endormis» en égrenant quelques couplets de la Passion et autres chants de quête [...] Ces déambulations nocturnes étaient l'occasion de farces : un visage éclairé par-dessous apparaissait tel un masque grotesque à la fenêtre, une corde tendue près des maisons, dans l'obscurité, afin de faire tomber quelques réveillés... D'autres leur réservaient des œufs à l'odeur... sulfureuse! Parfois était clamé en repréailles un «mauvais Réveillé», afin de faire la nique à quelque bon bourgeois, radin ou grincheux. Le lendemain, les habitants du lieu retrouvaient un char à foin renversé ou une cour en désordre...»²¹.

Jusqu'à l'après-guerre, les réveillés passent de préférence dans les maisons où se trouvent les jeunes filles à marier. Aujourd'hui comme hier, la nuit et l'obscur sont largement investis par les jeunes.

Sociabilités sportives

Bacheliers, braviens et réveillés peuvent être rapprochés des «classes d'âge», avec le support plus ou moins affirmé d'une institution, des attributs et des devoirs – et il reste des comités des fêtes en milieu rural principalement composés de jeunes, appuyés par quelques anciens. Cependant, la fin du XIXe siècle voit l'apparition d'une sociabilité sportive qui s'organise en clubs et associations²². Les premiers clubs sportifs auvergnats naissent dans les années 1880, avec le vélodrome, l'automobile et l'aviation — tous munis de pneus...²³ Ces courses prennent place dans les fêtes communales, et le siège social des premières sociétés sportives, de cyclisme et de football se situe souvent dans un café. Équipes, clubs et supporters se formalisent en sociétés et associations «loi de 1901», et ces sociétés organisent des bals. Et du bal au mariage, il y a tout un camaïeu de relations sentimentales et sexuelles que l'on peut envelopper sous la mantille ou le chapeau de la «sortie», au café puis au cinéma²⁴.

20. *Réveillés, Réveilleux* ou *Réveilleux*, selon les documents consultés et les usages. Le terme désigne à la fois la manifestation, *passer les Réveillés*, les personnes qui constituent le groupe, et les chants entonnés le plus souvent devant la porte de la maison visitée.

21. C. RAINEAU, N. RIBET, «Passages du soir [...]», *op. cit.*, p. 203-204.

22. Pour l'anthropologie des pratiques sportives de la jeunesse, voir Anne SAOUTER, *Être Rugby : Jeux du masculin et du féminin*, Paris, 2000 ; Ch. BROMBERGER, A. HADOT, J.-M. MARIOTTINI, *Le Match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, 1995 ; Jean-Paul CALLÈDE, *L'Esprit sportif : essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Bordeaux, 1987 ; Pascal CHANTELAT, Michel FODIMBI, Jean CAMY, *Sports de la cité : anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris, 1996.

23. Cf. Jean-François RATONNAT, *La Vie d'autrefois dans le Puy-de-Dôme*, 2000, Bordeaux.

24. *Ibid.*, p. 167-168.

25. J.-P. CALLÈDE, « La sociabilité sportive : intégration sociale et expression identitaire », *Ethnologie française*, 4, 1985, p. 334.

Contrairement aux regroupements de proximité, l'entrée dans une « société » est le fruit d'une démarche volontaire, avec ses signes visibles (cotisation, licence) auxquels s'ajoutent T-shirts, maillots, briquets et autres objets aux couleurs du club. Dans certaines structures fermées ou élitistes, un parrainage est nécessaire. L'adhésion à une société nécessite un projet commun ou le partage affirmé d'un certain consensus. Certains clubs comprennent une partition par groupe d'âge, comme dans le football ; ces catégories

« assurent à la fois le renouvellement hiérarchisé du groupe et sa perpétuation. Il comprend ainsi ses actifs, sa relève et ses retraités. [...] La mémoire du groupe se renforce à l'occasion des repas et des réunions, des remises de récompenses aux équipes et aux athlètes méritants. Vins d'honneur, quines, banquets de fin d'année, présidés éventuellement par le doyen du club, sont autant de manifestations par lesquelles la continuité entre les jeunes et les aînés se trouve assurée. De même, ces rassemblements sont l'occasion de raffermir les liens entre présents et absents retenus au loin »²⁵.

L'engagement associatif reste un domaine de recherche ouvert, notamment dans le faisceau de relations inscrites entre militantisme, échange, développement de soi et esthétique.

Intimités et soucis de soi

Dans nos sociétés occidentales, le temps de l'adolescence et de la jeunesse est une période d'agrégation, où se déploient les activités ludiques, festives, parfois artistiques mais aussi les pratiques sexuelles et sentimentales qui peuvent être violentes et passionnées. Ces activités se déroulent le plus souvent en marge des activités familiales, à l'exemple du bal rural de jeunes, de la « boum » ou de la « soirée », du night-club, de la boîte de nuit ou de la salle de spectacle. Elles se situent également en marge des futurs rôles économiques et des différents modes d'accès au pouvoir. Les activités artistiques apparaissent comme espace-temps interstitiel entre famille et travail — scolaire ou étudiant — ou entre famille et oisiveté

(jeunes chômeurs juste sortis du système scolaire). Elles apparaissent ainsi comme un espace de libre choix, de don, d'expression et/ou de réalisation de soi, de jeu, de déploiement du « *privé individuel* »²⁶, des idées personnelles, des forces et des désirs. Pour les *jeunes des quartiers* — pour reprendre l'expression utilisée par les éducateurs et les cadres de projets —, il s'agit de pratiques de « *désenfermement social* »²⁷ qui déclôtent l'espace territorial du quartier, suivant la terminologie propre à la sociologie ouvrière. Et nous pouvons étendre cette notion de désenfermement aux activités anonymes de jeunes ruraux dont la parenté se déploie à distance du lieu de résidence de leurs parents.

Cependant, la jeunesse échappe aussi fréquemment aux regroupements formels. Adepte d'intimité amicale ou amoureuse, elle s'aggrave parfois en petits groupes informels — dont certains à connotation satanique²⁸ —, notamment en milieu urbain. Le sentiment d'affinité est important pour la formation et le maintien des agrégats de jeunes, ce que rappelle Chloé, lycéenne clermontoise rencontrée en 2005, qui abandonna ses cours de danse.

« La danse contemporaine, pourquoi pas ? j'avais vu des spectacles de danse et c'était sur Bjork et j'aime bien Bjork et puis en fait comme je n'en n'avais jamais fait avant, j'étais dans un groupe de débutants, ils étaient plus jeunes et j'avais pas vraiment d'affinités, et quand t'as pas d'affinité avec personne, c'est un peu lourd ».

Le projet « Intimité de la jeunesse », par exemple, se déploya indifféremment des attaches territoriales, construisant un espace-temps éphémère, une scène, où s'exprimeront les jeunes regroupés par affinités, construisant du collectif à partir de ce qu'il y a de plus privé, de plus individuel, l'intimité de chacun. Espaces éphémères : celui de la scène bien sûr, où jouent les jeunes issus des ateliers « théâtre » et « danse », mais aussi l'espace visuel des décors, et l'espace sonore des créateurs de musique par ordinateur. Si ce projet « Intimité de la jeunesse » fut un espace d'expression de soi, il faut noter l'importance de la dimension ludique, notamment pour les jeunes ayant déjà un pied dans le monde professionnel. Lors des ateliers, les rires fusent, et le plaisir est présent, et accompagne les exercices. Le jeu

26. Olivier SCHWARTZ, *Le Monde privé des ouvriers*, Paris, [1990], 2002, p. 323.

27. *Ibid.*

28. En référence à un dossier du *Monde des religions* publié en mars-avril 2005, intitulé « Le diable : le mal adolescent », p. 26-29, consacré aux références satanistes d'agrégats de jeunes dont certains adoptent un style bi-coloire « gothique » noir et blanc/argent, complété de clous et de chaînes, parfois assorti de tatouages, etc.

29. La loi du 17 juin 1998 dit que le bizutage est un délit et l'article 225-16-1 prévoit des sanctions pénales, amendes et peines de prison.

30. David LE BRETON, « Le corps, la limite : signes d'identité à l'adolescence », dans Christian BROMBERGER *et alii*, *Un corps pour soi*, Paris, 2005, p. 89-114.

se mêle au don, entre jeunes, entre les adultes professionnels qui encadrent ces ateliers et les jeunes participants, et se manifeste dans les dépassements horaires, dans le partage de boissons et de goûters de Noël, par exemple, dans le fait de « boire un pot » ensemble. En ces instants, nous sommes loin de la mondialisation affichée sur les baskets ou sur les étiquettes *made in China* des T-shirts bon marché. Remarquons néanmoins que les participants ne jouent pas aux « hommes sandwich » et portent des tenues vestimentaires sans marque apparente. Ce qui ne veut pas dire que certains n'adoptent pas un certain style identifiable et chiffrable en terme monétaire par les pairs, mais dont les signes de distinction échappent parfois aux adultes... Désireux avant tout de participer à un spectacle vivant, les jeunes danseurs et théâtraux s'éloignent ainsi des motivations qu'ils avaient initialement annoncées : vaincre sa timidité, accumuler des points pour une mention au bac, valider un DESS, singulariser un profil individuel — motivations qui, somme toute, rejoignent les préoccupations de certains adultes réduits à une approche instrumentale du théâtre.

Au terme de cette réflexion, on peut s'interroger sur l'éventuelle continuité entre, d'une part, les traditionnels groupes de jeunes, organisateurs de nombreux passages calendaires ou liturgiques, inscrits dans un territoire singulier, et, d'autre part, les équipes et collectifs de jeunes qui s'organisent au sein d'associations loi de 1901 autour d'une pratique, d'un projet ou d'une cause. Que penser de l'équipe qui porte les couleurs de la commune, de l'école ? Des groupes d'âge qui perdurent dans les grandes écoles où il s'agit de faire corps (normaliens, polytechniciens, les X, centraliens), malgré l'interdiction des pratiques de bizutage²⁹ ? Quelles sont les modalités d'agrégation et de constitution de collectifs de jeunes ? Les pratiques d'inscription et d'entame corporelle — tatouage, piercing, burning, implants cutanés, *etc.* — font-elles écho aux rites de passage de l'initiation ? Cet attachement à la douleur se retrouve dans le témoignage de jeunes *piercés*, dont certains attendent de l'opération qu'elle permette un certain passage, dont l'opérateur serait le maître : ceux-là sont déçus, car les opérations de piercings ne seraient que des simulacres de rites de passage, selon David Le Breton³⁰. Il serait intéressant d'interroger

ces pratiques quand elles se déroulent hors d'un cadre professionnel, de manière informelle, au sein d'agréats particuliers (camarades se tatouant mutuellement, *etc.*). Là, il s'agit peut-être moins d'un passage à l'âge adulte que d'une affiliation de type fraternel à un collectif.

Le corps semble ici le lieu d'exaltation de l'individu, choisissant librement la marque qui ornera sa peau. Mais qu'en est-il des motifs tatoués empruntant largement au répertoire des mangas asiatiques, à l'art tribal, dans une volonté parfois affirmée de revendication pour la libération des peuples opprimés ? Quelles différences alors entre la peau et le mur graffé ? Sur ces questions la recherche est balbutiante, la polémique vive et le moralisme exacerbé. Comment situer l'espoir d'une participation à venir à la société, dans le partage d'une citoyenneté, ou la révolte d'une *no future*³¹ engendré par le durcissement des conditions d'existence ? L'individualisme n'est pas le propre de nos sociétés, et l'émergence de l'individu doit être pensée en lien avec les groupes d'âge, eux-mêmes articulés à partir de l'initiation, dans les sociétés organisées en classes d'âge.

Devons-nous alors accepter une dialectique holisme/individualisme et alimenter implicitement l'idée d'une opposition entre nos sociétés européennes et occidentalisées, lieu d'exaltation de l'individualisme dans une économie de marché triomphale, et les Autres, issus ou renvoyés aux anciens «groupes ethniques», aux «sociétés en voie de développement» souvent situées dans l'hémisphère sud, qui témoigneraient d'un âge d'or communautaire ? Ces questions méritent d'être approfondies, à une époque où les jeunes sont souvent renvoyés à leur prétendue individualité exacerbée, loin de tout engagement.

31. Expression liée au mouvement *punk*, né en Angleterre dans la seconde moitié des années 1970.

Nadine HASCHAR-NOÉ,

SOI, Université Paul-Sabatier-Toulouse III

Corinne CROSETTO,

SOI, Université Paul-Sabatier-Toulouse III

ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTES DANS LES DANSES D'AFRIQUE : UN « TRAVAIL DE SOI »

Les travaux de recherche sur les danses d'Afrique¹ sont réalisés pour la plupart par des africanistes s'intéressant aux aspects techniques de ces danses et à leur contexte en Afrique. Seuls des travaux en sociologie comme la thèse d'Isabelle Lefèvre (1986) ou la maîtrise de Catherine Jamme (1986) ou, plus tardivement, mes propres travaux (Corinne Crosetto, 2004), ont essayé de comprendre les raisons d'un tel engouement pour les danses d'Afrique. I. Lefèvre et C. Jamme montrent les différentes modifications qu'ont pu subir les danses d'Afrique en traversant les frontières africaines et occidentales et leur mode de diffusion dans les années 1980 à Paris essentiellement. Elles mettent aussi en relation les motivations et la conception des pratiquantes de danses d'Afrique avec la spécificité et la nature de l'activité proposée par les promoteurs africains de ces danses en France. I. Lefèvre propose la première typologie de ces pratiquantes dans les années 1980 et met en évidence la relation entre leur style de vie et leur « choix » des danses d'Afrique.

1. Les travaux de Georgiana Gore sur les représentations des danses d'Afrique de l'Ouest montrent comment l'appellation même de ces danses et la description de leurs caractéristiques, relèvent d'une construction « eurocentrée », « exotisée » en relation avec les vestiges de l'époque coloniale (G. GORE, 2001). Annie Bourdié travaille actuellement (thèse d'anthropologie en cours) sur la place et le rôle des femmes dans la création chorégraphique africaine (BOURDIÉ, 2004). Elle étudie la « technique » et le personnage de Germaine Acogny à travers notamment le Centre international de danses traditionnelles et contemporaines africaines que G. Acogny et son mari ont créé au Sénégal en 1996 sous le nom de « l'École des sables »...

Nos travaux se situent dans cette continuité en essayant de comprendre l'engagement d'étudiantes dans les danses et cultures africaines, débutées comme pratiques de loisir « exotiques » (Anne Decoret, 1998), mais dont la pratique s'intensifie et/ou se modifie à la suite d'un voyage-stage de danses et de musiques traditionnelles d'Afrique de l'Ouest en Côte-d'Ivoire, à Bouaké, en août 2002. Pour cela, nous empruntons le concept de « travail de soi » à Muriel Darmon (2001) en le transposant dans le domaine des échanges culturels pour comprendre ce processus d'apprentissage « par corps » (Sylvia Faure, 2000) auprès de huit étudiantes. Selon M. Darmon, le « travail de soi » est un travail de soi sur le temps et un travail du temps sur soi qui a pour effet, dans notre cas, l'incorporation par les stagiaires d'éléments métissés ou d'éléments d'Afrique qui constituent une force d'entraînement interne « à continuer » (M. Darmon, 2001) dans les danses d'Afrique et/ou dans l'interculturalité (G. Gore, 1999) entre l'Afrique et l'Occident. Comment perçoivent-elles ces danses ? En quoi consiste l'activité de ces pratiquantes engagées dans les danses d'Afrique et l'Afrique ? Si elles ont en commun un intérêt pour la danse et l'Afrique — en relation avec les attentes des Africains à leur égard — comment s'agencent alors les contacts entre Africains et Occidentales ? Notre analyse temporelle s'appuie sur une ethnographie de terrain proposée par Loïc Wacquant (1989) dans son travail sur les apprentis-boxeurs du *gym* de Chicago, sur les travaux de S. Faure (2000) sur l'apprentissage « par corps » des techniques de danse et sur ceux de Luc Boltanski (1991) sur les « usages sociaux » du corps privilégiés par ces pratiquantes. Notre étude prend aussi appui sur les travaux de l'anthropologie culturelle de Roger Bastide, Franz Boas et Melville Jean Herskovits (Denis Cuche, 1996) et des voyages (Franck Michel, 2002).

Définir le « travail de soi » des huit pratiquantes de danses d'Afrique consistera à décrire dans un premier temps les étapes de leurs transformations (Howard Becker, 1985) au cours de leur rencontre avec la culture africaine, leur changement de rapport au monde pour montrer en quoi et comment la pratique des danses africaines participe à leur construction identitaire et leur « ménage » une transition entre vie étudiante et vie professionnelle, entre jeunesse et âge adulte.

On peut découper cet engagement en trois étapes : la première est celle de la découverte des danses d'Afrique à Toulouse et de ses conditions² d'exercice ; la deuxième se déroule lors d'un stage d'un mois en Côte-d'Ivoire à Bouaké autour des danses et musiques traditionnelles, proposé par un professeur ivoirien de Toulouse ; enfin, la troisième étape est constituée par le retour à Toulouse avec la poursuite de l'engagement.

Avant d'aborder la première étape, il nous semble important de présenter brièvement le terrain et les conditions d'un travail d'étudiante en ethnologie.

C. Crosetto a suivi les huit filles de Toulouse à Bouaké jusqu'au retour à Toulouse. A leur côté durant trois ans environ dans des cours de danse africaine à Toulouse, les relations durent encore avec certaines d'entre elles. Cette proximité avec les enquêtées rend difficile l'objectivation de l'étude mais facilite la compréhension des processus à l'œuvre dans le « travail de soi ». Le terrain entre « dedans » et « dehors » — « dedans » car Corinne était stagiaire et découvrait en même temps que les filles les cultures d'Afrique et « dehors » car elle menait un travail d'enquête — lui demandait de gérer le « paradoxe de l'observateur », entre observation et écoute (Olivier Schwartz, 1993), pour comprendre de l'intérieur les phénomènes sous-jacents à l'apprentissage des danses d'Afrique, aux échanges culturels entre Africains et Occidentales, en bref pour pénétrer le réseau afro-occidental des danses d'Afrique. Ensuite la tenue régulière avant, pendant et après le stage à Bouaké d'un carnet de terrain (Stéphane Beaud, Florence Weber, 1998) sur les interactions entre Africains et Occidentales et sur les événements³ vécus sur le terrain ainsi que les entretiens semi-directifs avec les huit stagiaires d'une durée de quatre à six heures, ont permis de prendre de la distance avec le terrain. Finalement, un terrain entre « dedans » et « dehors » est apparu comme une condition nécessaire pour comprendre le « travail de soi » de ces pratiquantes toulousaines « engagées » dans les danses d'Afrique et pénétrer un « monde » artistique (H. Becker, 1988) et socioculturel structuré sous la forme d'un réseau international

2. Où nous présenterons rapidement les caractéristiques sociales des filles.

3. Il s'agit des cours de danse à Toulouse, et, à Bouaké, des fêtes « traditionnelles » (baptême, mariage, *etc.*) et danses « traditionnelles » et contemporaines « de rue »..., ainsi que du « Variétoscope ». Dans ce concours africain où se confrontent de jeunes compagnies de danses d'Afrique de l'Ouest, les danseurs, danseuses et musiciens se font connaître auprès des professionnels et rencontrent d'autres danseurs et chorégraphes connus. Les ballets sont plutôt du type traditionnel contrairement aux concours d'« Afrique en création » où sont présentés des chorégraphies contemporaines. Enfin, des observations furent menées dans des discothèques « afro », des soirées, concerts et festivals africains dans le sud-ouest de la France (Sam' Africa, Africajarc, Toucouleurs,...).

4. La Côte-d'Ivoire est l'une des présences africaines les plus importantes en Haute-Garonne derrière les Congolais et devant les Sénégalais. (INSEE, *Nationalités détaillées par sexe en Midi-Pyrénées dans le département de la Haute-Garonne*, 1999). Beaucoup de batteurs, danseurs et danseuses d'origine toulousaine, ivoirienne, burkinabaise, malienne mais ayant vécu à Bouaké en Côte-d'Ivoire... sont des élèves au djembéfola Soungalo Coulibaly (grand batteur très reconnu dans le milieu artistique africain), né au Mali mais ayant vécu à Bouaké et en Ariège près de Toulouse.

5. Organisés par des professeurs de danse et/ou de percussions africains ou non, membres d'associations françaises d'actions

42 socioculturelles autour de l'Afrique.

6. Petits contrats pour les batteurs-danseurs de la compagnie.

7. Toutes proches de 20 ans sauf une qui a 39 ans.

8. Aurillac, Tulle, plateau de l'Aude, Moissac...

fonctionnant sur le « bouche à oreille » entre l'Occident et l'Afrique, plus particulièrement ici entre Bouaké et Toulouse⁴.

Bouaké est un pôle artistique de la région du centre de la Côte-d'Ivoire. En dehors des stratégies économiques auxquelles répondent ces stages⁵, un échange artistique entre griots et Toulousaines organise le séjour. Le stage d'une durée d'un mois se découpe en deux périodes. Les quinze premiers jours, les filles suivent des cours de danse l'après-midi pendant environ 3-4 heures et des cours de djembé quelques matins pendant environ 2 heures. Les quinze derniers jours, les stagiaires rejoignent la compagnie ivoirienne pour préparer un spectacle sur le thème du sida qui a lieu à la fin du séjour. Les temps libres, les week-ends et les soirées sont consacrés au tourisme. Elles assistent à différents moments de danses « contemporaines de rue », dans les discothèques et aux fêtes « traditionnelles » de mariage et de baptême avec les « gombos »⁶.

Découverte des danses d'Afrique

Malgré leur profil singulier, les filles ont un certain nombre de caractéristiques communes. Ce sont des filles studieuses, jeunes⁷, à haut capital scolaire et culturel (bac+3), issues de classes moyennes et plutôt en ascension sociale. Elles sont toutes originaires de petits villages ou de villes moyennes hors de Toulouse⁸ et s'engagent vers des métiers de relations. Elles cultivent depuis longtemps leur « passion » pour les arts : la danse, le théâtre, la peinture, la musique dans lesquels elles aimeraient bien entreprendre une carrière professionnelle. En attendant de réaliser ce désir et compte tenu de la précarité du métier d'artiste, elles envisagent leurs études comme une façon d'accéder à une position sociale « sécurisante » pour elles-mêmes mais aussi pour leurs parents. Elles rêvent toujours de gagner leur vie grâce à l'art et c'est en partie pour cela qu'elles ont maintenu une pratique artistique assidue.

Alix : « J'étais prête à une professionnalisation extrême au niveau artistique sauf qu'il y a énormément de monde en piano,

énormément de concurrence... en fait en gros je me suis dit que c'était un peu risqué d'essayer prof de piano en fac de musicologie et donc qu'il valait mieux faire ça à côté en tant que passion plutôt que de mettre ça en priorité principale et puis de ne rien avoir à côté... Si jamais je me cassais la gueule, ça aurait été difficile de rebondir tandis que là si je me casse la gueule en sciences, je peux rebondir sur le piano par exemple».

À la fin de leurs études, elles acquièrent une certaine autonomie financière et déburent la pratique des danses d'Afrique par le «traditionnel» à Toulouse.

Cette entrée dans les danses d'Afrique se réalise de différentes manières : en premier lieu, par la musique, les percussions dans les festivals ou fêtes du Sud-Ouest, par la peinture et les travaux manuels se basant sur des images ou des représentations autour de l'Afrique.

Nathalie : «Depuis 5-6 ans je me suis mise à la peinture, ça a pris beaucoup d'ampleur puisque j'y consacre en temps normal dans l'année 3-4 demi-journées par semaine. [...] C'est une activité importante, plus la couture, plus tout ce qui est manuel, c'est très important. Et là par rapport au stage, j'ai ramené des images, j'ai utilisé des gens, j'ai utilisé des photos, le portrait de F., de M. que j'ai intégré dans les peintures. Mais de toute façon, c'est beaucoup par inspiration, l'Afrique est un support. Le thème global de ma peinture, je crois, c'est le manichéisme : le blanc d'un côté et le noir de l'autre, le monde, les deux faces d'un même problème et tout ça pour en arriver à ce qu'il n'y ait pas que deux faces mais qu'il y en ait de nombreuses autres. Et effectivement, il y en a plein : racisme, féminin et masculin d'où tout ça, tous ces trucs-là, et ça je le traite beaucoup à travers l'Afrique. C'est un support, et un support privilégié parce que j'aime au niveau..., ça m'aide, c'est un support figuratif pour des choses que je veux formuler. Globalement, tout ce qui est effectivement oui..., oui... : tolérance, métissage, mélange... les deux côtés d'un problème, en opposition avec, on va dire, les forces du bien contre les forces du mal, en opposition à ça».

L'accès aux danses africaines peut se faire par l'intermédiaire d'une copine, du bouche à oreille — le déclencheur de leur pratique est dans

ce cas l'image d'une pratique exutoire «où tu t'éclates, tu te défoules», ou par une autre pratique de danse⁹ que la plupart abandonnent au lycée. Pour l'une d'entre elles, les danses africaines lui permettent de renouer avec son vécu d'enfant et d'adolescente en Afrique de l'Ouest. Enfin, un parent passionné de danse peut motiver cette pratique des danses africaines.

Les filles sont également influencées par les publicités des commerçants «africains» de Toulouse prônant les grandes valeurs qu'elles défendent dans leur pratique et leur vie, c'est-à-dire «l'authenticité» (Fabien Ohl, 2000) et le «naturel».

Le choix des danses d'Afrique est mûrement réfléchi car elles disent être attirées depuis longtemps par ces danses et leur découverte est vécue comme une «révélation». Parmi la multitude des raisons et des images qu'elles donnent pour expliquer leur entrée en danses d'Afrique, reviennent le plus souvent le désir d'évasion, le souhait d'un retour aux sources, à la terre, la recherche d'un défoulement, d'un bien-être, du plaisir, d'une certaine liberté d'expression. Et aussi, la recherche d'un «être-soi» et d'une intériorité harmonieuse, construite sur un désir d'ouverture et de découverte permanente de nouveautés.

Eva : «Sur ce chemin, pour vraiment trouver ta gestuelle, ta façon de danser toujours dans la danse africaine parce que c'est ça qui me plaît, d'arriver à ça. [...] Tu vois que c'est une harmonie, que tu n'arrives pas à y mettre des mots forcément, mais tu sens que, voilà ce n'est pas juste dire que «j'ai le pas». Non tu vois c'est dire, sentir, ça peut qu'être de l'ordre du ressenti, là, t'as dansé quoi ; ce n'est pas facile, c'est un chemin où j'ai envie d'aller plus de l'avant».

Ce choix des danses africaines relève également d'un certain goût pour l'altérité, la recherche d'une ambiance groupale et d'une forme de sociabilité communautaire qui les aide dans leur recherche d'individuation ou dans leur construction personnelle.

Eva : «Quand je ne danse pas, je ne suis pas bien. Et puis, oui, c'est un endroit [le cours de danse africaine] où je me sens bien, ce n'est pas que la danse, c'est le contexte et aussi, de se sentir au milieu des gens qui ont un peu une même façon de voir la vie, je le sens quand même

ça un peu. [...]. Ça n'allait pas quand j'étais à Euphorie¹⁰ parce que j'étais avec des gens qui faisaient de la danse africaine, mais ils n'en avaient rien à foutre de l'Afrique, de la musique, ils venaient faire ça comme s'ils faisaient un cours d'aérobic et, à un moment, je n'étais pas bien».

On peut émettre l'hypothèse d'une existence de prédispositions socioculturelles construites lors de l'enfance et de l'adolescence jouant un rôle dans la façon de découvrir et d'imaginer les danses d'Afrique au moment du passage vers la vie d'adulte et la construction de soi propre aux filles.

Le stage de danses et musiques traditionnelles à Bouaké en Côte-d'Ivoire : une étape décisive

L'une des principales raisons données par les stagiaires pour avoir choisi ce stage de danses traditionnelles à Bouaké, est que la danse est un moyen d'approcher les cultures africaines et leurs « techniques du corps » (Mauss, « Les techniques du corps », 1936). Comme le dit Henry-Pierre Jeudy (2002) : « Le corps de l'Autre est un produit culturel, au même titre qu'un objet quelconque ».

Marie : « Et évidemment rencontrer les gens, découvrir toutes ces cultures parce que de toute façon, la danse fait partie de la culture et puis dans la danse, tu connais les histoires, tu vas rencontrer des gens, le pays... ».

Pour ces filles, l'Afrique représente la « tradition », c'est du moins un autre motif du stage ; elle paraît à leurs yeux le continent qui a su conserver ses traditions. Il n'existerait pas d'Afrique « moderne ». Pour elles, il n'y aurait que des danses traditionnelles en Afrique à la différence de la musique où elles acceptent une certaine dose de modernité.

En quelque sorte, elles sont venues chercher en Côte-d'Ivoire des images largement médiatisées où se mêlent désert, pauvreté matérielle et richesse humaine.

Cécile : « Oui, c'était la musique, c'était la terre, mais la Côte-d'Ivoire en fait je ne savais pas du tout, ce n'est en fait que quand j'y

10. Club de remise en forme proposant des cours de musculation avec matériel, de fitness, d'aérobic, de stretching... et souvent des cours de danses (hip hop, danse africaine, salsa, modern-jazz, dance-hall...).

étais un peu dessus que j'ai compris que ce n'était pas le désert, que c'était quand même bien vert et voilà, dense au niveau végétation ; et c'est vrai que quand je pensais à l'Afrique, je ne pensais pas à ça. Et je pensais à la pauvreté aussi quand même. [...] Mais je les voyais accueillants de toute façon, je les voyais accueillants».

Eva : «[...] pour moi c'était vraiment des valeurs de famille, de groupe, d'entraide et c'est des valeurs qui allaient pour moi avec la pratique de la danse, de la musique».

Même si les filles sont conscientes des limites de ces images rapportées par les missions ethnologiques et par les colons du début du XXe siècle jusqu'aux années 1960, elles jouent encore un rôle puissant dans leur envie de départ (Jean de La Guérivière, 2001).

Alix : «Moi ce que j'aurais aimé c'est ça ; mais bon maintenant ça n'existe plus. C'est de voir la danse des guerriers, réellement et ce que ça leur apporte. [...] Tu vois la richesse de leur tribu».

L'Afrique représente à leurs yeux la terre humaniste, c'est-à-dire un lieu où peuvent se développer de «vraies» relations et valeurs humaines. Cette conception de l'Afrique, où elles évoquent souvent la prégnance des sens — l'odorat, la vue avec les couleurs de la terre, le toucher plus fréquent entre Africains, le goût des fruits et plats africains, l'ouïe en disant que les Africains parlent plus fort que les Occidentaux... — s'appuie sur des oppositions entre société africaine et société occidentale : elles viendraient chercher en Afrique un «retour à la vraie nature de l'Homme» à l'inverse de la société de consommation occidentale où domineraient le superficiel et l'individualisme (C. Crosetto, 2002).

Cependant, lors de leur première semaine à Bouaké, les filles vivent un choc culturel auquel elles réagissent, dans un premier temps, par deux formes différentes : par une admiration pour la «culture» ivoirienne, se traduisant par une recherche de contacts, une ouverture immédiate en direction de leurs hôtes ; ou par un rejet de la culture d'accueil se traduisant alors par une mise à distance, teintée de méfiance et d'incompréhension envers eux.

Mais ces deux attitudes initiales vont petit à petit se nuancer et se rapprocher au cours du séjour.

Eva : «Au début du voyage, j'ai repoussé les contacts. Le temps de trouver ma place je crois tout simplement et en fait après il y a eu un déclic, voilà de se dire de se laisser aller. C'était vraiment bizarre les conversations quand j'essayais de parler, c'est comme si je ne voyais pas l'intérêt, [...] donc j'ai été super déçue, j'avais plein de questions et eux ils zappent et ils passent à des trucs vachement plus terre à terre, donc ça m'avait vraiment fait bizarre. Et puis après, je ne sais pas, ça c'est fait comme ça le temps que je trouve un mode de communication avec eux tout simplement. Ce n'est pas qu'ils ont rien à dire mais c'est qu'ils le disent d'une façon différente. Ou qu'ils ne le disent pas forcément avec des mots, ils vont peut-être plus te montrer, t'amener, te faire vivre un moment qui te raconte leur pays plutôt que te faire un discours de deux heures. Petit à petit, je me suis sentie plus à l'aise et puis c'est vrai qu'après, on a fait notre petit trou dans le quartier où tous les matins on allait voir les mêmes gens, le fait d'avoir des petits repères, ça m'a vraiment mise en confiance».

Les filles sont «émerveillées» par les liens qu'entretiennent les familles griottes avec les arts de la musique et de la danse malgré leur misère matérielle. Cet «enchantement» est renforcé par le fait qu'elles sont accueillies dans une famille griotte¹¹. Ainsi, les filles confortent leur cliché sur la «joie de vivre» des Africains malgré la misère qui les entoure ce qui, en retour, renforce leur croyance sur l'opposition entre le matérialisme occidental et l'humanité africaine. Par exemple, elles opposent la vie stressante de l'Occident à la vie «simple» de l'Afrique avec un rapport au temps qui serait différent : l'Afrique vivrait dans le présent alors que l'Occident, voulant toujours prévoir, vivrait dans le futur. Certaines filles jugent le rapport au monde africain de type «fataliste» ce qui engendrerait un mode de vie et un type de communication opposés à ceux de l'Occident : l'Afrique serait liée au «faire» et au «voir» et l'Occident au «discours».

Eva : «Je les trouve fatalistes, par rapport à ce qui leur arrive, à leur condition : je les trouve super résolus autant que ce soit des bonheurs ou des malheurs qui leur arrivent, on a l'impression que ça doit leur arriver, c'est leur lot, mais un peu passifs par rapport à tout ça».

11. Caste gardienne de la culture africaine et dépositaire de la tradition orale d'Afrique, comprenant des musiciens, des chanteurs, des danseurs et aussi des «savants généalogistes», itinérants ou attachés à certaines familles dont ils chantent et célèbrent l'histoire. Ils peuvent être aussi de simples courtisans. Ce sont des «animateurs publics» (Amadou HAMPÂTÉ BA, 1991, p. 520, 522).

Ce voyage-stage à Bouaké est construit autour d'un rapport imaginaire croisé entre les filles et les Ivoiriens. En effet, pour les danseurs ivoiriens, les danseuses occidentales représentent une possibilité de venir en France pour « gagner de l'argent ». Pour les filles, les danseurs ivoiriens représentent la séduction et un monde rempli d'humanité, de naturel artistique. Cependant, cet « émerveillement » initial fait place, petit à petit, à un sentiment ambigu mêlant culpabilité d'être là, incompréhension et désillusion.

Eva : « J'avais l'impression qu'ils étaient super heureux, c'est des gens qui dégagent pour moi plein de bonnes énergies, qui ont une vie que je trouve saine, j'avais idéalisé. Voilà, ce sont des gens qui vivent avec pas beaucoup, la danse. Et en fait, eux ils ont envie de ton monde à toi et en même temps toi tu peux pas leur donner, toi tu ne peux rien leur promettre, donc ça c'est assez inconfortable pour moi là-bas. Tu vois mais ça c'est sans doute notre imaginaire de blanc riche qui se dit « ah, ouais, voilà retour aux sources, ils sont super heureux » mais bon ils ont faim, ils n'ont pas d'eau là. Ça, ça a été... ouais, je pense la partie la plus difficile psychologiquement de voir que eux, ils ne demandaient que d'une chose c'est de venir chez nous alors que moi je pensais que chez eux c'était mieux tu vois, et puis du coup ça faisait qu'ils dévalorisaient vachement leurs pays. Enfin d'un côté, ils sont super fiers et d'un autre ils ne comprennent pas pourquoi des blancs peuvent vraiment s'intéresser à leur danse. Alors que pour moi, ce patrimoine là il est fantastique, je sais pas j'avais l'impression qu'ils avaient plus conscience que nous on avait perdu tout ça et que pour eux, ça leur paraissait tellement futile d'avoir une baraque, à bouffer, une télé... mais non..., voilà, je le comprends aussi. Mais..., oui, ça a été un peu une désillusion ».

La stratégie économique des Ivoiriens vis-à-vis des filles, qu'ils considèrent en quelque sorte comme des « clientes », vient bousculer l'image qu'avaient ces Françaises d'une Afrique harmonieuse et humaine et leur révèle des décalages dans la relation homme-femme et dans les rapports de séduction. Selon un mécanisme de « don et contre-don » (Marcel Mauss, « Essai sur le don », 1923), les filles finissent par accepter

la demande d'argent des Ivoiriens pour les aider en contre-partie de leur grande hospitalité et humanité. Elles adoptent même quelquefois un rôle de « passeuse interculturelle » entre l'Afrique et la France ou ont des aventures amoureuses pouvant aller jusqu'au mariage.

Petit à petit, elles développent une écoute « avertie » envers les danseurs et les batteurs ivoiriens dont elles essaient de comprendre le fonctionnement, pour ensuite mieux réagir sur leur propre façon d'être dans leurs échanges avec eux.

Dans cette confrontation à la culture ivoirienne, la dialectique vrai/faux structure le discours des filles : l'Afrique représente les « vraies » valeurs humaines opposées à celles de l'Occident où les contacts humains sont jugés superficiels. Marie : « Il y a moins de choses matérielles mais ils ont une joie de vivre là-bas [en Côte-d'Ivoire] ! ».

En fait, la leçon qu'elles retiennent de l'Afrique est qu'il faut savoir profiter de l'instant, se méfier des discours et préférer l'action, l'expérience, façons d'être qu'elles vont transposer dans leur vie toulousaine et dans d'autres voyages.

Ce choc culturel a favorisé chez les filles l'adoption d'une attitude réflexive sur leur relation avec les Ivoiriens, mais aussi d'une « autre » appréhension du monde et d'une autre manière d'être au monde¹². Une fois la confiance établie entre la famille et les stagiaires, les échanges sont devenus plus directs et approfondis, favorisés par le temps de séjour¹³ et l'éloignement des stagiaires de leur lieu de vie habituel. En ce sens, le choc culturel est d'autant plus marquant, le contexte du voyage conditionnant en partie l'appréhension de la culture étrangère (F. Michel, 2002). La dialectique du dedans/dehors et la dialectique du vrai/faux sont au cœur de leur discours de voyageuses. Elles apprennent à se méfier des clichés et du contexte du voyage mais en même temps ce qui peut paraître inauthentique est authentique et inversement (Nathalie Heinich, 1999), surtout quand le « tourisme est perçu comme une aubaine : le folklore surtout, contribue à attirer les touristes très souvent éduqués dans le respect voire la fascination des traditions ancestrales et familiales » (F. Michel, 2002, p. 182).

12. Ceci peut s'expliquer par le fait que, étant restées à Bouaké pendant un mois, elles ont côtoyé les mêmes personnes et ont appris progressivement à les connaître. Les liens s'approfondissaient au cours du séjour, favorisés en cela par le fait qu'elles étaient directement intégrées dans la grande famille griotte par l'intermédiaire du professeur organisateur. De plus, leur intérêt commun et leur « passion » pour la tradition africaine ont facilité la réduction de la distance et de la méfiance inhérente à tout premier contact.

13. Court mais intense donc elles n'ont pas eu le temps d'avoir des images dévalorisantes.

Enfin, nous avons l'impression qu'elles sont allées chercher en Côte-d'Ivoire, en plus de la tradition comme « vérité » à travers la danse, une antithèse de l'Occident et une ouverture vers l'Autre, y compris un Autre soi-même, une quête de soi. Elles sont allées en quelque sorte, « vérifier » les clichés sur l'Afrique, clichés qu'elles perpétuent et nuancent en même temps, en faisant leur propre expérience de filles engagées dans les danses d'Afrique (David Brown, 1999).

Les limites de cette confrontation se trouvent essentiellement dans leur non-acceptation de la condition féminine africaine. Alix : « ce qui m'a choquée, c'est toutes les jeunes filles avec les bébés ».

Le retour à Toulouse : poursuivre son engagement

Le contre-coup du voyage se traduit chez toutes les filles par une forme de dépression et une remise en question de soi et de leur projet de vie. Elles changent de projet professionnel et personnel ou renforcent leur projet socioculturel, voire artistique : se consacrer entièrement aux danses d'Afrique, changer d'orientation pour l'ethnomusicologie, se tourner vers les métiers culturels, faire des vernissages de peintures dans un restaurant biologique à Toulouse, se marier avec un Ivoirien...

La poursuite de cet engagement remet en question leur façon d'être antérieure et facilite la construction d'un autre rapport au monde.

Cindy : « J'étais très contente d'être partie à cette époque-là, à l'âge où je suis partie, avoir fait ma licence parce que ça m'a permis de beaucoup réfléchir, ça m'a ouvert les yeux sur plein de choses. En fait, je m'apercevais que je commençais à virer dans quelque chose que je n'aimais pas spécialement, ça m'a permis de m'en rendre compte et de changer. Enfin de penser différemment et donc ça m'a beaucoup apporté pour ça. Après mon retour de Côte-d'Ivoire, j'étais mal, parce que j'ai beaucoup travaillé sur moi ».

Elles augmentent quantitativement leur pratique de danses africaines auprès de professeurs reconnus et, de ce fait, pénètrent davantage le milieu africain, confortent leur désir d'entreprendre une carrière

artistique en prenant de l'assurance au niveau technique. Elles obtiennent ainsi une certaine reconnaissance du milieu des danses africaines à Toulouse : en effet, la reconnaissance d'une Occidentale dans le milieu africain est renforcée soit par l'origine africaine de son professeur, soit par filiation avec un professeur reconnu souvent d'origine africaine, par une compétence prouvée sur le terrain et un passage quasi obligatoire par l'Afrique. Ayant incorporé les valeurs de ce monde (S. Faure, 2000), elles définissent leur pratique comme relevant plus d'un « état d'esprit » que d'un simple apprentissage technique, où sont valorisées la relation corps-esprit, voire la supériorité du corps sur l'esprit, la prédominance de l'action et de l'expérience corporelle sur le discours et la théorie. On peut cerner ici les effets de la mobilisation, par les professeurs de danses africaines, des différences entre une esthétique « naturelle » représentée par l'Afrique et ses danses et une esthétique « artificielle » représentée par l'Occident et la danse classique. Ces catégories de jugement, reprises par les filles, constituent pour elles un moyen de s'auto-identifier, de définir « l'identité » des danses d'Afrique et, par là, de se définir comme des personnes « authentiques » et « naturelles » à l'image des « vraies » danseuses africaines.

Avant le stage, la plupart des filles prenait des cours avec un professeur masculin. Après le stage, elles préfèrent suivre des cours avec un professeur féminin qui privilégie, selon elles, une interprétation « féminine » des danses : mouvements fluides et lents contrairement à l'interprétation masculine plus sèche et rapide. Cependant, l'analyse de leurs discours révèle une contradiction récurrente entre leur préférence pour les danses « masculines » et leur désir de féminiser leur interprétation. Cette tension semble un indicateur d'un processus de redéfinition de leur identité de genre (Christine Mennesson, 2005) et de ré-appropriation de leur corps : toutes ayant pratiqué de la danse classique, activité façonnant la « petite fille modèle » (Virginie Valentin, 2005), elles sont à la recherche d'un contre-modèle. Ceci peut alors expliquer pourquoi, une fois éloignées du foyer parental pour entreprendre des études à Toulouse et entrer progressivement dans l'âge adulte, elles s'engagent dans la pratique des danses africaines : se construire un corps en prenant comme modèle celui

14. Voyages, cinéma, livres, pièces de théâtre, concerts,...

15. Comportement paradoxal par rapport à celui que nous avons observé lors du séjour à Bouaké où elles avaient une grande consommation de souvenirs ivoiriens compte tenu de leur prix « bon marché » comparé aux prix occidentaux (chaise africaine, djembé, habits, chaussures, pagnes, bijoux, statues, ustensiles de cuisine en bronze...).

de la femme africaine idéalisée, la jeune femme « nature », épanouie et bien dans son corps.

Alix : « en danse classique, j'étais petite, j'avais 7 ans... Il y avait des élèves de 16, 17 ans qui dansaient très, très bien. Et dont certaines étaient mes modèles ; je me disais, j'aimerais bien leur ressembler et danser pareil. Avoir autant de grâce [...] C'est-à-dire qu'avant, c'est vrai que je n'étais pas complexée non plus mais ça me gênait... enfin je n'étais pas hyper à l'aise au niveau de mon corps... autant maintenant... mais c'est vrai que le fait de savoir que, en danse africaine justement, même les femmes africaines sont valorisées par des fesses rebondies, par une poitrine redondante,... et bien du coup ça me libère complètement de ce poids-là ! ».

Ces jeunes filles, qui se construisent un chemin vers la femme qu'elles voudraient être, sont à la recherche d'un style de vie qui s'inspire de l'ailleurs et d'un certain nombre de valeurs (Nancy Midol, 2004). A leur retour à Toulouse, leur opposition au matérialisme occidental se renforce et prend la forme d'un discours rejetant la « société de consommation ». En pratique, elles consomment, de façon quasi boulimique, des produits « culturels »¹⁴ qu'elles trouvent plus en accord avec leur style de vie, consommation qu'elles opposent à la consommation de produits « commerciaux ».

Leurs préférences se tournent alors vers les voyages dans les pays du sud (Asie, Afrique, Amérique Latine...), des films à petit budget qu'elles opposent aux grosses productions américaines, le cinéma étranger, les livres, l'art... augmentent leur désir de voyager et leur envie de savoir profiter de l'instant présent. Elles adoptent un mode de consommation « écologique » : par exemple, elles font les marchés essentiellement pour les légumes frais, font attention à leur consommation d'eau au retour à Toulouse, fréquentent les petits commerces du quartier ou achètent des produits du commerce équitable. Enfin, elles s'essaient à une vie matérielle plus « simple » qu'auparavant : elles trouvent beaucoup d'objets inutiles comme la télévision, achètent moins pendant quelques mois et essaient comme elles disent de « se débarrasser du superflu occidental » : trop de pubs, trop d'habits, trop d'ustensiles et de produits ménagers, *etc.*¹⁵.

L'échange est une valeur importante pour elles, le rêve d'un couple métis, partagé par plusieurs filles, devient une réalité pour l'une d'entre elles, qui se marie avec un Ivoirien. La moitié d'entre elles ont eu plusieurs aventures avec des Africains pendant et après le stage, une des filles n'est plus du tout attirée par les Occidentaux et ne sort depuis le stage qu'avec des Africains. La naissance d'un enfant métis devient alors la preuve vivante de la revendication d'une culture métisse et concrétise leur engagement interculturel (N. Midol, 2004).

Ainsi, la pratique des danses d'Afrique devient pour ces filles bien plus qu'une « simple » pratique corporelle, un « état d'esprit » fondé sur les valeurs inspirées par le courant des hippies des années 1970 : liberté, ouverture, recherche du « naturel », valorisation du corps, hédonisme, *etc.* Elles appartiendraient à une génération que nous avons appelée « babycool », forme dérivée et réactualisée de la génération « babacool », celle de leurs parents. Elles « recyclent » en quelque sorte un certain nombre de thématiques des mouvements altermondialistes en les réinterprétant dans leur vie quotidienne, sans pour autant que cela se traduise par un engagement politique explicite. Être « babycool » renvoie au travail des « apparences » corporelles, à un « état d'esprit » et à une « quête de soi » que l'engagement dans les danses d'Afrique permet de révéler.

L'engagement de ces filles dans les danses d'Afrique, rapidement décrit ici en trois étapes, se traduit par une intensification, une diversification et une individualisation des processus d'appropriation des techniques corporelles et des symboliques des danses d'Afrique (M. Darmon, 2001) et par un usage de celles-ci, s'appuyant sur les notions de « naturel » et d'« authenticité » en opposition avec une société occidentale qu'elles rejettent (C. Crosetto, 2002). Commencées comme une pratique de loisir « défoulante » et « exotique », les danses d'Afrique deviennent progressivement une pratique structurante de leur identité de jeune femme et de leur style de vie. A cet égard, le voyage en Côte-d'Ivoire constitue une étape décisive dans la poursuite ou non de leur engagement.

Les filles ont été interviewées quelques mois après le stage et certaines un an après. On peut alors s'interroger sur la pérennisation de

leur engagement et des processus d'acculturation liés au voyage et à la pratique des danses d'Afrique en fonction des différents âges de la vie. Les éléments culturels qu'elles ont renforcés ne sont-ils pas en rapport avec des dispositions prêtes à être mobilisées ou « mobilisables » différemment en fonction de leur âge ? Nous avons noté que ces filles semblent avoir du mal à rentrer dans l'âge adulte et dans ses responsabilités. En plus de la coupure temporelle « je reste enfant » ou « je reste jeune », elles choisissent la coupure spatiale en partant en Afrique. La pratique de ces danses n'est-elle pas aussi un moyen pour elles d'assurer une pause ou de leur ménager une transition douce entre la vie étudiante et la vie professionnelle, entre la jeunesse et l'âge adulte, de reculer une entrée « redoutée » dans la vie professionnelle et l'âge adulte et de se construire comme une jeune femme idéale ?

Bibliographie

Stéphane BEAUD, Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, 1998.

Howard BECKER, *Les Mondes de l'Art*, Paris, 1988.

Howard BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, 1985.

Luc BOLTANSKI, « Les usages sociaux du corps », *Annales économiques, société, civilisation*, 26^e année, n° 1, janvier-février 1991, p. 205-233.

Annie BOURDIÉ, « Danses africaines : de la tradition à l'académisme ? », Communication dans *Savoir danser, savoirs dansés : perspectives anthropologiques, colloque international en anthropologie de la danse*, LAPRACOR/SOI, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2 et 3 novembre 2004.

Pierre BOURDIEU, « La double vérité du don », *Méditations pascaliennes*, Paris, [1997], 2003, p. 276-295.

David BROWN, « Des faux authentiques : tourisme versus pèlerinage », *Authentique ? Revue Terrain*, n° 33, septembre 1999, p. 41-56.

Corinne CROSETTO, Nadine HASCHAR-NOÉ et Claudine VASSAS (dir.), *Quête de soi à travers l'Autre : danses d'Afrique et femmes « blanches »*, mémoire de DEA d'anthropologie sociale et historique de l'Europe, ÉHÉSS, Université de Toulouse II, 2004.

C. CROSETTO, N. HASCHAR-NOÉ (dir.), *L'Espace des danses d'Afrique à Toulouse : analyse sociologique et comparative des intermédiaires culturels*, mémoire de maîtrise STAPS, Université Paul-Sabatier de Toulouse III, 2002.

Denis CUCHE, *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, 1996.

Muriel DARMON, François DE SINGLY (dir.), *Approche sociologique de l'anorexie. Un travail de soi*, thèse de doctorat de sociologie, Université de Paris V, 2001.

Anne DECORET, « L'exotisme et la danse. Clés d'une recherche », *L'Homme et la société*, n° 127-128, janvier-juin 1998, p. 159-169.

Sylvia FAURE, *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, Paris, 2000.

Georgiana GORE, « Reading African Dancing : Interculturalism on stage », *Continents in Movement, Proceedings of the International Conference The Meeting of Cultures in Dance History*, 15 et 18 octobre 1998, Faculdade de Motricidade Humana, Portugal, 1999, p. 37-40.

Georgiana GORE, « Present Texts, Past Voices : The Formation of Contemporary Representations of West African Dances », *Yearbook for traditional music*, vol. 33, 2001, p. 29-36.

Jean de LA GUÉRIVÈRE, *Les Fous d'Afrique : histoire d'une passion française*, Paris, 2001.

Amadou HAMPÂTÉ BÂ, *Amkoullel : l'enfant peul. Mémoires (I)*, Arles, 1991.

Nathalie HEINICH, « Art contemporain et fabrication de l'inauthentique », *Authentique ? Revue Terrain*, n° 33, septembre 1999, p. 5-16.

INSEE, *Nationalités détaillées par sexe en Midi-Pyrénées dans le département de la Haute-Garonne (31) : tableau 1 : population totale par sexe et âge et tableau 2 : population par nationalité dans Recensement de la population 1999 exhaustif*, 15 février 2002.

Catherine JAMME, *Les Danses africaines. De leur berceau traditionnel aux cours de danse en France*, mémoire de maîtrise de sociologie, Françoise MORIN et Claude RIVALS (dir.), Université de Toulouse-Le Mirail, 1986.

Henry-Pierre JEUDY, *Le Corps comme objet d'art*, Paris, [1998], 2002.

Isabelle LEFÈVRE, *Les Danses noires de l'Occident. Analyse sociologique et interprétation de l'apparition en Europe d'une activité corporelle dansée : l'exemple des cours africains de Paris*, thèse de doctorat de sociologie, Jean DUVIGNAUD (dir.), Université de Paris VII, 1986.

Marcel MAUSS, «Les techniques du corps», *Sociologie et anthropologie*, Paris, [1936], 1983, p. 365-386.

Marcel MAUSS, «Essai sur le don. Formes et raison de l'échange dans les sociétés archaïques», *Sociologie et anthropologie*, Paris, [1923-24], 1983, p. 145-279.

Christine MENNESSON, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, 2005.

Franck MICHEL, *Désirs d'ailleurs : essai d'anthropologie des voyages*, [2000], 2002.

Nancy MIDOL, «Corps et cultures métisses, afro-rythmes et danses urbaines», *Métissages, corps et culture*, n° 6/7, 2004, p. 23-35.

Fabien OHL, «L'efficacité symbolique de «l'authenticité» sur les marchés des biens sportifs», Isabelle MADEC et Gary TRIBOU (dir.), *Revue française de management*, n° 1, avril 2000, p. 13-27.

Olivier SCHWARTZ, «L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ?», Anderson NELS (dir.), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, [1923], 1993, p. 265-308.

Virginie VALENTIN, *De fille en aiguille : figures du féminin et façonnage du corps dans la danse classique (1973-)*, thèse de doctorat d'anthropologie, Marlène ALBERT-LLORCA (dir.), ÉHÉSS, Université de Toulouse II, 2005.

Loïc WACQUANT, «Corps et âme : notes ethnographiques d'un apprenti-boxeur», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 80, 1989, p. 33-67.

JEUNESSE ET POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS JEUNES POUR QUELLE POLITIQUE ?

«Accueillir les jeunes ne consiste pas seulement à les faire naître, à accorder aux parents des primes de natalité : accueillir des jeunes c'est leur permettre l'accès à la machine sociale». (Alfred Sauvy)

59

«La jeunesse n'est plus ce qu'elle était», comme le rappelle Dominique Charvin¹ ; hier privilège de quelques-uns, elle est devenue avec le XXe siècle «le sort commun de tous les jeunes». Selon les sociétés, les temps et les lieux, la jeunesse peut être ou ne pas être, peut s'ancrer ou non dans une réalité sociale. La jeunesse est un passage, passage de l'enfance à l'âge adulte qui peut se résumer à un rite d'initiation et être consommé quasiment dans l'instant. Au contraire, il peut trouver à s'étaler et devenir temps long de préparation et d'éducation à la vie adulte. On n'est plus tout à

1. D. CHARVIN, *Jeunesse, le devoir d'avenir. Rapport de la Commission Jeunes et politiques publiques*, Paris, 2001, p. 97.

fait un enfant et pas encore totalement un adulte, et voilà que ce temps peut se voir balisé et reconnaître une spécificité et ceux qui y trouvent leur place peuvent s'y reconnaître autour de valeurs et de références communes.

Sans être totalement absente de la période précédente, c'est au XVIII^e siècle que la jeunesse trouve des points d'appui à son développement, dans la bourgeoisie aisée. La jeunesse se caractérise alors par le fait qu'elle est le temps de l'éducation. Avec le développement de l'idée d'éducation tout au long du XIX^e et surtout du XX^e siècle, la jeunesse trouve à s'affirmer, et pas seulement dans la bourgeoisie. Avec le XIX^e siècle, pour la première fois la réglementation gère une distinction entre l'enfance et l'adolescence. Mais la jeunesse est toujours plus celle d'une élite sociale qu'une jeunesse ouvrière ou paysanne qui rapidement pénètre le monde du travail et constitue une famille. Il y a bien les jeunes célibataires et vagabonds dont la société se méfie depuis longtemps et qu'il convient de rendre à l'ordre établi, au travail et aux bonnes mœurs. L'ordre public et l'utilité publique ne peuvent que susciter intérêt et mobilisation. Aussi, le souci d'ordre et d'utilité justifie que l'on s'intéresse à la progéniture populaire qu'il convient de dresser physiquement et socialement en vue de la rendre meilleure, que ce soit pendant ou hors temps scolaire. Il faut éduquer aux vraies valeurs, cadrer, encadrer et promouvoir, y compris en dehors de l'école. Ce sera ici particulièrement le rôle des patronages et des mouvements d'éducation populaire qui se déploieront à la fin du XIX^e et tout au long du XX^e siècle.

C'est en fait au XX^e siècle et plus encore durant sa seconde moitié que s'impose le fait juvénile mais surtout qu'il devient un enjeu politique. En se massifiant, l'éducation modèle une nouvelle jeunesse qui devient une affaire d'État. Si le Front populaire voit la création, avec Léo Lagrange, d'un sous-secrétariat d'État à l'organisation des loisirs et des sports, Vichy porte un intérêt singulier à la jeunesse et matérialise une politique de la jeunesse. Il faut travailler au corps, former et encadrer ceux qui sont l'avenir de la France. A la Libération et surtout dans les années 60, «la montée des jeunes»² ainsi qualifiée par Alfred Sauvy se traduit par une montée des politiques de la jeunesse. Au gouvernement se trouve, au lendemain de la guerre, un directeur des mouvements de jeunesse et

d'éducation populaire (1945-1947) avant que ne se trouvent sous des appellations diverses des ministres et secrétaires d'État à la jeunesse et aux sports.

Avec l'explosion démographique et urbaine de l'après-guerre puis avec la crise des années 70, la jeunesse finit par se caractériser par ses problèmes. Les jeunes ne vont plus se présenter comme «l'avenir idéalisé de la France», dont il conviendrait de promouvoir les qualités, mais comme un «ferment potentiel de désagrégation sociale» qu'il faut endiguer et corriger³. La jeunesse inquiète, et une jeunesse va se mettre à spécialement alerter la société et les politiques, celle des grands ensembles et des banlieues qui aux dires de certains seraient en voie de ghettoïsation⁴. Un problème de socialisation des jeunes semble se révéler avec force, d'autant plus accru dans les quartiers reconnus en difficulté. Si l'ensemble de la jeunesse est susceptible d'interroger par ses comportements, ses modes de pensée et d'agir, ses choix, ses rites, sa culture, ses difficultés d'insertion économique et sociale, la jeunesse n'est pas une. Elle ne présente pas une communauté de destin⁵. Si le fait juvénile se répand pour devenir le lot de toutes les couches sociales, les destins juvéniles diffèrent et interpellent la société et la puissance publique de manière différenciée. La jeunesse renvoie dans les faits à une «pluralité de mondes»⁶. Et, certains mondes font plus peur que d'autres. Le monde des banlieues, des cités, emporte avec lui l'image d'une jeunesse tout à la fois menaçante et victime qui ne peut laisser indifférentes les politiques publiques en général et la politique de la ville en particulier, surtout quand elle exprime son désespoir dans la violence et la révolte. La jeunesse serait un temps de particulières fragilités, une période de la vie en proie à des risques accrus de déviance, de marginalisation, de déficits. Sur certaines parties du territoire ces risques seraient aggravés et les jeunes qui y vivent seraient plus que jamais des «jeunes à problèmes» et à traiter.

Quelle est cette jeunesse qui interroge si fortement nos politiques et quelles réponses lui proposons-nous ? Existe-t-il une politique spécifique de la jeunesse des quartiers dits sensibles ? Y a-t-il seulement une jeunesse des quartiers sensibles qui réclamerait des solutions à part ? Pour répondre à ces questions, c'est à la rencontre de la politique de la ville qu'il nous faut aller. Quelle intimité s'organise entre la politique de la

3. Olivier GALLAND, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, 2001, p. 92.

4. Sur l'abus de langage, à utiliser le mot ghetto, voir Loïc WACQUANT, *Parias urbains*, Paris, 2006, p. 145 et suiv.

5. O. GALLAND, «Portrait sociologique de la jeunesse française», INJEP, *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*, Marly-le-Roy, 2001, p. 177.

6. Alain VULBEAU, «La jeunesse comme ressource : un paradigme pour un espace de recherche», A. VULBEAU (dir.), *La Jeunesse comme ressource. Expérimentations et expériences dans l'espace public*, Paris, 2001, p. 10.

7. Les émeutes de novembre 2005 en témoignent s'il est besoin.

8. D. CHARVIN, *Jeunesse* [...], *op. cit.*, p. 151.

ville et la jeunesse ? Comment se cherchent-elles ou s'ignorent-elles ? Si l'évidence de l'intimité ne transparaît pas d'emblée à la lecture des mots, elle s'impose rapidement quand se rencontre l'esprit de la politique que nous avons construit depuis les années 1970. Il reste à cette politique à se repenser pour ne pas passer à côté de ceux qu'elle est censée viser et accompagner dans une véritable logique d'insertion et de responsabilité⁷.

La politique de la ville : « une politique de la jeunesse qui ne dit pas son nom »

Par essence, la politique de la ville ne peut pas être étrangère aux jeunes. Elle l'est d'autant moins que, si elle ne s'affiche pas comme une politique de la jeunesse, ses actions confluent imparablement vers les jeunes. La jeunesse n'est pas pour elle un objectif explicitement formulé et dans un même mouvement, elle la traverse de toute part. Comme le note Dominique Charvin, elle « est une politique de la jeunesse qui ne dit pas son nom »⁸. D'ailleurs, elle vise des territoires qui se caractérisent par une forte présence de jeunes, des jeunes identifiés en fonction de leur âge.

Le ciblage d'une jeunesse appréciée par tranches d'âge

Comment agir sans définir ce sur quoi il convient d'agir ? Comment agir sans connaître ? Mais toute chose peut-elle s'enfermer dans des définitions ? Il est des réalités mouvantes qu'il faut chercher à saisir et qui quasi inéluctablement finissent toujours par échapper. Il est des réalités qui demandent à être enfermées dans des corsets trop petits mais qui, faute de s'y astreindre, interdisent l'action ou en tout cas la compliquent à l'extrême. Pour agir, les politiques publiques ont particulièrement besoin de viser une cible et elles ne peuvent alors se contenter d'un flou. Aussi, souvent, elles s'en remettent à des seuils, de revenus ou d'âge, et/ou à des situations facilement lisibles, comme ne pas avoir d'emploi, une ancienneté dans le chômage, avoir un enfant.

Dans ces conditions, le droit ne saurait se contenter d'identifier la jeunesse comme un passage, « le passage de la protection à

la participation»⁹, «le passage de la dépendance à l'indépendance»¹⁰, «la période de vie considérée comme séparant l'enfance de l'âge adulte»¹¹, «un vecteur du changement social»¹², «un temps de maturation sociale, où le jeune est à la frontière de deux mondes»¹³, un temps où l'on s'oppose. Il est plus aisé pour le droit de s'en remettre à une tranche d'âge fût-elle imparfaite et de surcroît changeante selon la politique concernée, selon le champ investi.

Le jeune est devenu un objet politique et juridique et pourtant on n'a pas su s'entendre sur une définition juridique unique de la jeunesse. La politique de la ville ne fait pas exception. La jeunesse s'y identifie comme âge de la vie. Elle est une tranche de vie balisée par des seuils d'âge qui selon les cas regroupent le mineur, le plus de 13 ans, le plus souvent quand il est question d'insertion professionnelle, les 16-25 ans. Parfois, seront seuls visés comme jeunes les 18-30 ans, voire même les 18-35 ans. Ailleurs seront retenus les 15-25 ans, les 16-26 ans, les 16-28 ans¹⁴, les 15-29 ans¹⁵ ou les 15-30 ans¹⁶. L'identification d'un groupe d'âge n'est pas sans critiques mais elle a le mérite d'être pratique et opératoire. Assurément, il est politiquement pratique d'établir qu'en dessous d'un seuil donné, les pouvoirs publics doivent agir. Cependant, on pressent les difficultés à déterminer un seuil opérationnel, d'autant plus face au phénomène d'allongement de la jeunesse. Et, il y a en tout seuil nécessairement un «effet couperet» qu'il faut accepter d'assumer. On pressent encore les difficultés quand un tel choix tend à faire croire à des parcours communs, à des étapes qui seraient liées pour tous les jeunes à des effets d'âge. Rien n'est moins vrai, mais il faut des repères facilement identifiables et permettant une application mécanique des politiques aux personnes potentiellement en situation de besoins, de difficultés ou potentiellement fauteurs de troubles... La méthode a au moins le mérite de la transparence et de la commodité. Que faut-il néanmoins en penser quand l'on assiste à un allongement des seuils par les deux bouts au point que l'on a le sentiment que la jeunesse n'est plus, ou plutôt et curieusement que tout peut devenir jeunesse ?

La jeunesse n'est pas dans la politique de la ville définie différemment des autres politiques publiques. Elle l'est d'autant moins que

9. François MISOFFE, «Une politique de la jeunesse pour quoi faire ?», *Les Conférences des ambassadeurs*, nouvelle série, n° 33, 1967, p. 7.

10. D. CHARVIN, *Jeunesse [...]*, *op. cit.*, p. 30.

11. Madeleine GRAWITZ, citée par J.-W. DEREYMEZ, «Une génération de la guerre ? Être jeune en France, 1939-1945», Jean-William DEREYMEZ (dir.), *Être jeune en France (1939-1945)*, Paris, 2001, p. 18-19.

12. O. GALLAND, *Les jeunes*, Paris, 1999, p. 3

13. F. MISOFFE, «Une politique [...]», *op. cit.*, p. 7.

14. Voir la composition du Conseil national de la jeunesse.

15. Voir le rapport 2004 de l'Observatoire national des ZUS.

16. Voir le rapport de D. CHARVIN, *op. cit.*

17. Sur la politique de la ville, Florence TOURETTE, *Développement social urbain et politique de la ville*, Paris, Gualino, 2005 ; voir aussi Antoine ANDERSON et Hervé VIEILLARD-BARON, *La Politique de la ville. Histoire et organisation*, Paris, 2003.

18. Les zones urbaines sensibles ont été créées par la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire en même temps que les zones de redynamisation urbaines. Avec la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du Pacte de relance pour la ville viendront s'adjoindre à ces zones des zones franches urbaines.

la politique de la ville est moins une politique qui se voudrait spécifique qu'un ensemble de politiques publiques que l'on cherche à faire converger dans le cadre d'une approche globale sur un territoire donné¹⁷. C'est le territoire qui distingue la jeunesse de la politique de la ville de la jeunesse en général.

Le ciblage d'une jeunesse territorialisée

La jeunesse de la politique de la ville est une jeunesse territorialisée. Elle est reconnue du fait de son appartenance à un territoire comme en situation déficitaire légitimant une action publique. C'est le territoire qui renforce la justification des actions en direction de cette jeunesse. En même temps, c'est la forte présence de jeunes qui participe à la validation de l'identification d'un territoire comme porteur de risques et de difficultés d'insertion économique et sociale. Sur ce point, il convient d'indiquer que le taux de présence des jeunes de moins de 25 ans sur un territoire donné est l'un des critères de la géographie prioritaire depuis le début des années 1990, avec la prise en compte du taux de chômage ou encore du taux de présence de personnes d'origine étrangère.

En soi la jeunesse serait porteuse de fragilités, qui iraient s'accusant en fonction de la localisation géographique. Ceci ne signifie pas qu'il convient de généraliser la situation de tous les jeunes en fonction de leur lieu de vie, d'autant plus que les statistiques nous donnent à lire des moyennes qui masquent l'hétérogénéité des situations. Toutefois, certains lieux, certaines manières de s'approprier ou de ne pas s'approprier l'espace peuvent donner prise à des situations difficiles, voire pathogènes. En l'espèce sont concernés pour partie les grands ensembles, si prometteurs dans les années 60 ! Plus largement les territoires qui nous sont donnés à connaître sont les Zones urbaines sensibles (ZUS)¹⁸ qui, loin s'en faut, ne sont pas systématiquement dans des villes de banlieues (56 % le sont). Dans ces zones, et selon le rapport 2004 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, les jeunes sont fortement présents. 39,5 % de la population des ZUS ont moins de 24 ans. Près de 20 % ont entre 15 et 29 ans. S'il est vrai que la part des jeunes tend à diminuer dans ces zones

comme d'ailleurs dans le reste de la population, il est tout aussi avéré que ces zones sont toujours plus jeunes au regard de la structure d'ensemble de la population et qu'elles se remarquent par des situations d'exclusion. Des sentiments de rejet, d'enfermement, d'isolement, en bref, un sentiment ségrégatif y prédomineraient. Dans ces territoires, le sentiment constant serait celui d'une mise à l'écart qu'il s'agisse de l'emploi, des équipements, du centre-ville... Le sentiment serait également celui de la peur et de l'insécurité. En sus, régulièrement s'y trouvent fustigés des problèmes d'identité, d'habitat et d'environnement.

Ces jeunes ancrés à un territoire sont reconnus du fait de cette appartenance comme étant particulièrement « à problèmes ». Pour certains le problème des banlieues serait d'ailleurs le problème des jeunes, des jeunes à réprimer ou à protéger, à recadrer ou à soulager, et plus généralement à réinsérer. Si les jeunes sont massivement affectés par les difficultés économiques et sociales (le taux de pauvreté des 20-29 ans était de 18 % en 1998 contre 11 % en 1990), ils le sont d'autant plus quand ils sont en ZUS, ce qui ne signifie pas qu'ils le sont tous d'une façon uniforme. Les quartiers se caractérisent par une grande diversité de jeunes et de situations¹⁹. Si le sort des jeunes se creuse, c'est y compris dans des lieux de vie commun. Ils n'en seraient pas moins schématiquement, et pour reprendre François Dubet, « la jeunesse de la galère » oscillant dans ses comportements entre désorganisation, exclusion et rage. Bien évidemment, dans ces zones il y a aussi une « jeunesse qui bouge »²⁰ et qui trouve sa place, même s'il faut dire, en reprenant le rapport de l'Observatoire national des ZUS de 2004, que ces jeunes, élevés pour 29,6 % d'entre eux dans une famille monoparentale (ils sont 21,2 % dans cette même situation en milieu urbain), sont majoritairement sans diplôme (ils sont 1,8 fois plus nombreux que dans la population urbaine) et acculés pour une grande part au chômage. En 2003, environ un tiers des 20-29 ans situés en ZUS n'avait aucun emploi et ne suivait aucune formation ; 50 % des moins de 24 ans étaient sans emploi. En 2004, 36 % des garçons et 40 % des filles actifs de 15 à 25 ans sont au chômage²¹. Cette jeunesse qui peut trouver les voies d'une expression dans la violence²² doit être prise en considération. C'est ce que cherche à faire la politique de la ville en s'en remettant à une logique

19. Cyprien AVENEL, *Sociologie des "quartiers sensibles"*, Paris, 2004, p. 62.

20. Philippe ESTÈBE, « La politique de la Ville et la jeunesse », *Agora débats jeunesse*, 1999, n° 25, p. 33.

21. Cf. le rapport 2005 de l'Observatoire national des ZUS.

22. Le nombre de quartiers identifiés comme violent croît. D'un peu plus de 350 reconnus comme tels au début des années 90, nous sommes passés à plus de 800 en 1999 (selon les mesures de l'échelle Bui-Trong, qui n'existe plus aujourd'hui). Une vingtaine de quartiers sont identifiés aujourd'hui, par le ministère de l'Intérieur, comme étant en état quasi insurrectionnel.

23. Le concept de « discrimination positive », en premier lieu « désigne des actions instaurant un traitement différencié et préférentiel ayant pour but de réparer les effets de l'exclusion raciste ou sexiste. Dans cette perspective, les bénéficiaires de la discrimination positive sont choisis sur des critères ethniques ou sexuels parce qu'on considère qu'ils souffrent (et/ou ont souffert) de handicaps beaucoup plus importants que ceux qui n'appartiennent pas à ces groupes. En second lieu, la discrimination positive peut reposer sur un traitement différencié et préférentiel fondé sur des critères socio-économiques, sans jamais se référer à un caractère « inné » comme la couleur de la peau ou le sexe ou « culturel » comme l'ethnie ou la religion. Il s'agit alors de tenir compte des désavantages (et donc des avantages) sociaux et/ou économiques des individus au moment de la conception d'une réforme. La démarche vise à établir l'égalité grâce à l'équité. Cette orientation s'appuie sur l'idée que des initiatives sélectives et ciblées s'avèrent, dans certains cas, plus efficaces que l'égalité de traitement » (Eric KESLASSY, *De la discrimination positive*, Paris, 2004, p. 9). C'est l'Inde qui a été pionnière en matière de discrimination positive. Des dispositions

66

spéciales sont prévues par la Constitution de 1949 en vue de promouvoir certaines castes. Dès 1920, des sièges au Parlement sont réservés aux intouchables. Sur la discrimination positive, voir par exemple, Gwénaél CALVÈS, *La Discrimination positive*, Paris, 2004.

24. Avec les zones franches urbaines parties des zones de redynamisation urbaines, elles-mêmes parties des zones urbaines sensibles.

de « discrimination positive »²³ et en substituant une « gestion par territoire » à une « gestion par fonction » pour reprendre les termes d'Hubert Dubedout ou par catégories. C'est à travers le zonage, un zonage à la poupée russe²⁴, que la politique de la ville s'en remet au dérogatoire, un zonage qui apparaît tout autant utile que pervers. Si un traitement égal peut finir par entériner les inégalités, si l'égalité des chances peut passer par une inégalité de traitement, la discrimination porte toujours en elle un risque de stigmatisation et de rejet accrus. Le spécifique doit forcément apprendre à se faire transitoire s'il ne veut pas au nom d'une idée de protection finir par confirmer des exclusions. Il reste à tenter de réagir opportunément aux situations de cette jeunesse à la fois menace, victime et pouvant devenir ressource.

La politique de la ville : une politique de la jeunesse en quête d'équilibre

Forte de sa logique territoriale et de sa logique de développement anti-ségrégative, la politique de la ville s'est approprié la question jeune, et au quotidien elle cherche à y apporter une réponse contractuelle, partenariale et transversale. Si elle n'est pas sans efforts, notamment du côté de la jeunesse, la politique de la ville reste à de multiples égards inefficace. Elle se révèle en crise et un bilan terne oblige à penser et pratiquer différemment la politique de la ville et la jeunesse dans la politique de la ville.

Une politique, des politiques pour répondre à une jeunesse aux trois visages

Avec la politique de la ville, il s'agit sur un territoire de se donner les moyens d'un développement. La notion même de développement est fondamentale en ce qu'elle implique de ne pas se contenter de « ravaudages

de façades» comme dans les premières années de pratique de celle qui deviendra la politique de la ville, alors qu'elle n'est encore limitée qu'au bâti²⁵. Ce qu'il faut, c'est recréer du lien social, de la cohésion sociale, une vie sociale dans le quartier, un quartier à resituer dans la ville, voire l'agglomération²⁶. Le développement du territoire passe par plus de mixité et peut-être plus encore de mobilité²⁷, et par une action conçue globalement. Force est de constater que jusqu'au début des années 1980 on a une approche très cloisonnée de la jeunesse, et des réponses à la question jeune essentiellement en terme d'équipements socio-culturels. Or, le chômage et la violence des jeunes vont faire se transformer les représentations que nous nous faisons de la jeunesse et des actions à mobiliser en sa direction. A l'évidence les problèmes de la ville et les problèmes des jeunes dans la ville doivent être appréhendés comme un tout. Le «contrat de ville», un contrat qui se remarque par la présence de nombreuses actions en direction de la jeunesse, est le moyen choisi par la politique de la ville pour mener une action cohérente et négociée, à partir d'un diagnostic, sur toutes les dimensions qui défont et font la ville. Ce contrat a été formalisé en 1989, avant que de devenir à compter du XIe Plan (1994-1998) la procédure unique ou à tout le moins principale de la politique de la ville. La deuxième génération de ces contrats est arrivée à échéance en décembre 2006. Les contrats de ville sont remplacés par les contrats urbains de cohésion sociale²⁸.

Pour donner un contenu au développement requis, la politique de la ville affiche pour ambition de lutter contre la violence par la prévention et de développer le territoire économiquement et socialement sans omettre d'impliquer dans cette démarche, qui ne peut être que partenariale, les jeunes eux-mêmes. Les jeunes peuvent s'affirmer comme les leviers du développement du territoire cible de la politique de la ville. La politique de la ville doit trouver ses forces dans une logique partenariale qui ne peut qu'intégrer les habitants et forcément les jeunes. C'est ici une manière de donner un contenu aux trois visages de la jeunesse. Les deux premiers axes permettent de répondre à la jeunesse perçue comme une menace et à celle identifiée comme victime. Le troisième vient appuyer les deux précédents en affirmant que la jeunesse peut être une ressource²⁹ propre à assurer

25. Voir les programmes «Habitat et vie sociale» expérimentés en 1973 et institutionnalisés en 1977.

26. *Ibid.* Voir le passage du développement social des quartiers au développement social urbain.

27. Renaud EPSTEIN, Thomas KIRSZBAUM, «Après les émeutes, comment débattre de la politique de la ville ?», *Regards sur l'actualité*, mars 2006, p. 2.

28. Voir la circulaire du 24 mai 2006. Les grandes lignes avaient été fixées par le Comité interministériel des villes du 9 mars 2006. Si les enjeux restent identiques entre les contrats de ville et les contrats urbains de cohésion sociale, un nouveau circuit financier et une nouvelle géographie prioritaire se trouvent institués.

29. A. VULBEAU (dir.), *La Jeunesse comme ressource [...], op. cit.*

30. Cf. le dossier de la revue *Esprit* de décembre 2005, *Regards sur l'actualité, comprendre les violences urbaines*, n° 319, mars 2006 ou encore Véronique LE GOAZIOU et Laurent MUCCHIELLI, *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, 2006.

31. Outre les 3 V ou le Mas du Taureau, on pourrait citer de multiples exemples comme Fontenelles en 1995, Haute pierre et Neuhaus en 1997, Le Mirail en 1998, La Grande Borne ou les Tarterêts en 2000, ou encore Nîmes en 2003.

32. Les moins jeunes sont solidaires mais ne s'impliquent pas (voir Hugues LAGRANGE, «Nuits de novembre 2005. Géographie des violences», *Esprit*, décembre 2005, p. 6).

33. Olivier ROY, «Intifada des banlieues ou émeutes de jeunes déclassés ?», *Esprit*, décembre 2005, p. 26 : «La dimension générationnelle et sociale est plus importante que la composante religieuse, plus importante même que la composante ethnique».

34. La thèse d'émeutes trouvant leur origine dans des bandes délinquantes tombera rapidement et sera remise en cause par les renseignements généraux dans un rapport du 23 novembre 2005.

35. A. VULBEAU, «La jeunesse comme ressource [...]», *op. cit.*, p. 12.

une lutte efficace contre la déviance de certains territoires et leur situation d'exclusion économique et sociale.

Une litanie de représentations négatives colle à la peau des jeunes des territoires de la politique de la ville. Mais peut-il en être autrement quand on sait que la politique de la ville prend corps alors que rodéos et embrasements de voitures interpellent toute une société ? Durant l'été 1981 par exemple, essentiellement dans les trois V (Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Vénissieux), il est question de «guérilla urbaine», une guérilla qui trouve ses forces vives parmi la jeunesse des cités. Neuf ans plus tard, c'est l'embrasement du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin qui va être à l'origine, au gouvernement, d'un ministère de la Ville. Les problèmes s'accumulent et surtout s'impose avec force la nécessité d'une coordination gouvernementale, au point qu'il n'est plus possible de ne pas agir. Ce sont des émeutes, des violences qui font réagir et c'est l'image d'une jeunesse violente qui se véhicule. Si les événements de novembre 2005³⁰ peuvent interpellier, ce n'est pas parce qu'ils seraient une nouveauté dans l'histoire urbaine³¹, mais plutôt par leur durée et leur ampleur géographique ainsi qu'une réponse politique sous forme d'état d'urgence. Il faut également mettre en avant la jeunesse des intervenants (16 ans en moyenne)³², la «dimension générationnelle et sociale»³³ des émeutes. Cette jeunesse, il faut préciser qu'elle n'est majoritairement pas délinquante avant les émeutes³⁴. Celles-ci se manifestent par des affrontements dirigés contre les forces de l'ordre. Si ce type d'affrontement est né en 2005, il n'est pas nouveau. La plupart des émeutes qui ont précédé ont trouvé leur source dans un conflit avec les forces de l'ordre. Plus rarement, il s'est agit d'un affrontement entre bandes. Les émeutes sont une donnée récurrente de l'histoire urbaine et souvent des dates charnières de soubresauts de la politique de la ville qui, depuis le début des années 1980, avance en cherchant des réponses à des moments de crise.

Les jeunes des quartiers seraient «la menace à l'état pur»³⁵ une sorte de nouvelle «classe dangereuse». Ils seraient tout

du moins les acteurs centraux des actes de violences dans les quartiers. En toute hypothèse, il est simplement possible de constater que les crimes et délits enregistrés par les services de police et de gendarmerie montrent une augmentation des actes commis par les jeunes multirécidivistes et sur les personnes. En novembre 2005, sont d'abord et prioritairement visés les forces de l'ordre et les équipements collectifs comme les gymnases ou les établissements scolaires, comme pour brûler ce qui serait le symbole de leur échec et de la discrimination. Jacques Donzelot souligne que « ces émeutes expriment un désespoir du fait que les jeunes des banlieues se sentent délaissés et sont traités comme de la racaille ».

Il conviendrait d'agir face à cette délinquance, moins organisée que d'opportunité. La jeunesse serait un risque de violence, de trafics, d'économie parallèle, qu'il faudrait d'endiguer, et pas seulement par une action répressive. Il importe de prévenir. « Prévention », tel est l'un des mots d'ordre de la politique de la ville³⁶. Afin de prévenir, un volet éducatif³⁷ est mis en place, à côté d'un dispositif spécifique anti-délinquance. Non seulement, une nouvelle architecture de lutte contre l'insécurité a vu le jour en 2002³⁸ mais encore faut-il compter avec le développement de la police et de la justice de proximité et avec les dispositifs visant à favoriser l'accès au droit. Il y a aussi des opérations qui se donnent pour ambition de réduire l'exposition des jeunes les plus fragiles aux risques de marginalité pendant les vacances scolaires³⁹. Bien évidemment, il y a de surcroît le plan départemental de prévention de la délinquance qui cherche à lutter contre les violences urbaines, l'incivilité et la délinquance des mineurs, et les Contrats locaux de sécurité (CLS). Les CLS⁴⁰, annoncés les 24-25 octobre 1997 au colloque de Villepinte et organisés par la circulaire du 28 octobre 1997, se veulent des instruments essentiels de prévention de la délinquance à travers l'éducation à la citoyenneté, la proximité des services de police et de gendarmerie et une action globale. Pour reprendre le titre du colloque de Villepinte, le but est d'assurer « des villes plus sûres pour des citoyens plus libres », ce qui implique de mobiliser et de susciter de bonnes pratiques, d'associer tous les partenaires potentiels d'un territoire, et de faire en sorte que les espaces soient restructurés mais aussi appropriés par les habitants eux-mêmes. Il faut travailler une démarche

36. Le problème de la sécurité dans les quartiers est au centre du rapport Bonne-maison de 1982.

37. Impliquant la famille aussi bien que l'école : restauration du rôle des parents, guides sur la responsabilité des parents, programme de réussite éducative, contrat éducatif local, opérations écoles ouvertes, comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, classes-relais.

38. Institution de conseils locaux et départementaux de sécurité et de prévention de la délinquance et de conférences départementales.

39. Ville-vie-vacances ayant pris la suite de prévention-été.

40. Voir <http://www.cls.interieur.gouv.fr/>.

41. Les quartiers principalement concernés par les émeutes de 2005 sont les plus touchés par le chômage.

42. B. SCHWARTZ, *L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté*, Paris, 1981.

43. Ces permanences ont été créées par l'ordonnance n° 82-273 du 26 mars 1982 afin d'assurer l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification, de 16 à 18 ans. Depuis 1986, elles accueillent des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion professionnelle et les orientent, les informent, les accompagnent dans leur démarche d'insertion à la fois professionnelle et sociale. Depuis l'origine, les missions se sont élargies, et ne se limitent plus au seul champ professionnel (consulté en ligne le 5 oct. 2006 [http://v4.orientation.fr/index.php?page=por_dico&id=66&sp=por]).

44. Les missions locales ont été créées par la même ordonnance que les PAIO. Par contre, les objectifs de celles-là se veulent plus larges à l'origine que les buts de celles-ci. En effet, si les PAIO se veulent au départ centrées sur l'insertion professionnelle, les missions locales veulent viser les jeunes globalement.

70

Aujourd'hui, l'approche globale n'est plus le privilège des missions locales.

Ces dernières s'adressent prioritairement aux jeunes en difficulté tout en visant tous les jeunes. Elles aident les jeunes de 16 à 25 ans à trouver des réponses à leurs problèmes d'insertion sociale et professionnelle. Pour ce faire, elles les accompagnent dans l'élaboration et la réalisation de parcours individualisés. Elles mènent des actions en vue d'assurer un accès aux droits. Elles jouent aussi un rôle d'animation du territoire sur lequel elles se trouvent.

d'appropriation. L'espace urbain n'est pas en soi source de déviances. Toutefois, les aménagements de l'espace et les appropriations ou non de l'espace peuvent donner prise à des comportements dévians.

Parce que la «jeunesse menace» peut parfois n'être que l'autre versant d'une «jeunesse victime»⁴¹, l'insertion sociale et professionnelle ne peut que constituer un élément du dispositif de prévention, en même temps qu'une réponse au mal de vivre d'une jeunesse en perdition dans un contexte de crise socio-économique. La jeunesse est aussi victime. C'est la première victime des violences dans les quartiers et la première victime de la crise économique. Dès lors, un autre mot d'ordre ne peut que se reconnaître dans l'insertion. Le référentiel de l'insertion s'est imposé dans les années 1980 et plus particulièrement en direction des jeunes avec le rapport de Bertrand Schwartz⁴² à l'origine des Permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)⁴³ et des «missions locales»⁴⁴. Si le paradigme «insertion» part du champ professionnel, il n'est jamais resté seulement dans ce champ. Il invite à prendre en charge tous les aspects de la vie quotidienne. Ceci étant, l'économique est forcément un axe essentiel de la politique de la ville. Il s'est d'autant plus affirmé comme tel avec le Pacte de relance pour la ville de 1996. Il a d'ailleurs été réaffirmé comme priorité avec le Plan et la loi de cohésion sociale. Si l'économique et l'emploi ne peuvent être que prioritaires, l'emploi des jeunes (le plus faible d'Europe avec 26 % contre 55 %) ne peut être que particulièrement prioritaire. Aussi, l'apprentissage est-il valorisé et un droit s'affirme-t-il à l'accompagnement personnalisé des jeunes, à leur accueil, à leur information et à leur orientation. Mais l'insertion dans l'emploi passe par la prise de conscience de la multidimensionnalité de l'existence. Pour réussir l'insertion, il faut interagir sur tous les aspects de l'existence. Il n'y a pas d'emploi durable sans santé ou

sans logement. Il faut pouvoir s'appuyer sur des sécurités pour ne plus être victime et ne pas risquer de prendre les voies de la violence pour exprimer son désir d'être partie prenante à la société. Pour certains, il faudrait voir dans la violence des jeunes un moyen d'expression et un acte politique.

Prévenir ou insérer, prévenir et insérer, voilà des exigences qui ne peuvent rencontrer leur cible que dans la prise en compte de deux autres mots d'ordre, la médiation et la participation⁴⁵. Pour réussir la politique de la ville, il faut apaiser les tensions, installer de nouveaux métiers de dialogue et d'échange pouvant intégrer directement les jeunes⁴⁶, faire tomber les incompréhensions, accepter de travailler ensemble. Plus que jamais il appartient de mobiliser tout un chacun. Il n'y a ni médiation, ni prévention, ni insertion possibles sans implication de tous et sans la certitude que chacun peut être porteur d'un savoir-faire et d'un savoir être. Si la conscience de faire appel à la participation des habitants appartient depuis toujours au registre de la politique de la ville, les jeunes ne sont pas toujours considérés comme capables de mobilisation. Parfois, ils finissent par être mobilisés «sur le registre de la citoyenneté active»⁴⁷, ils le sont même de plus en plus. Ils deviennent une «catégorie de population levier à partir de laquelle il est possible de faire passer un discours citoyen, militant, en faveur de la lutte contre les discriminations»⁴⁸. Il reste que cette volonté affichée de participation n'a pas toujours les prolongements pratiques escomptés. Et il faut compter, quand participation il y a, avec un décalage entre les remontées et les réponses effectivement apportées⁴⁹.

La politique de la ville dessine les contours d'une politique de la jeunesse qui se cherche encore en terme d'efficacité. Pourtant, la jeunesse est devenue prioritaire. En 1998, selon l'ODAS, elle est devenue «le public prioritaire des politiques de lien social dans les villes»⁵⁰. Les dispositifs se sont multipliés et cependant des réponses pertinentes manquent encore. La jeunesse est de plus en plus concernée par l'intervention publique⁵¹. Elle l'est d'autant plus quand elle est sur un territoire relevant de la politique de la ville. Mais, plus les politiques publiques semblent vouloir viser les jeunes, plus elles semblent passer à côté de la jeunesse, des craintes qu'elle suscite, des peurs qu'elle exprime, des demandes qu'elle formule.

45. Sur ces différents mots d'ordre voir D. CHARVIN, *Jeunesse [...], op. cit.*, p. 145 et suiv.

46. Il n'est qu'à penser aux grands frères, ces médiateurs recrutés dans les quartiers réputés en difficulté et où ils vont exercer.

47. Patricia LONCLE, «Histoire sans fin. Les jeunes et l'action publique», INJEP, *Les Jeunes [...], op. cit.*, p. 271.

48. P. LONCLE-MORICEAU, «La jeunesse : ambivalences et ambiguïtés autour d'une catégorie d'intervention», A. VULBEAU, *La jeunesse comme ressource [...], op. cit.*, p. 92.

49. Voir Bernard BIER et Francine LABADIE, «Jeunes, territoires, politiques. À la recherche de politiques locales de la jeunesse», *Territoires*, nov.-déc. 1995, p. 52-53.

50. *Action jeunesse*, 30 nov. 1998, n° 115, p. 1-2. En 1985, les jeunes étaient au cinquième rang.

51. En 2000, près de 75 % des jeunes de 16 à 25 ans relevaient d'une intervention publique. Ils étaient 25 % en 1975 selon le rapport Charvin (*op. cit.*, p. 99).

52. Préface à l'ouvrage d'Antoine ANDERSON, *Politiques de la ville, de la zone au territoire*, Paris, 1998, p. 9.

53. Trop limités, mal individualisés et pouvant se contenter de pratiques de saupoudrage.

Vers une jeunesse porteuse d'avenir au cœur d'une ville viable

Jean-Pierre Sueur le souligne, «il y a certes un acquis incontestable des politiques de la ville. Sans elles, la situation serait pire». Néanmoins, «en dépit de tous les efforts qui ont été accomplis, le constat que nous sommes amenés à faire aujourd'hui est préoccupant. Au cours des deux dernières décennies, la ségrégation s'est accrue, la «mixité sociale», dont on parle tant, a régressé⁵². Or, c'est moins le cadre théorique qui serait à revoir que le renouvellement des pratiques. C'est moins l'insuffisance qui ferait défaut que l'inadaptation des moyens et l'emmêlement des compétences. Sur ce point, nombreux sont les rapports qui formulent des critiques acerbes à l'égard de la politique de la ville. Deux ont particulièrement marqué en 1998 et 2002. Il s'agit du rapport Sueur et de celui de la Cour des comptes. Les financements sont mis sur la sellette⁵³. La multiplicité et l'éparpillement des dispositifs et des structures seraient tout autant sources d'inefficacité, de complexité et d'enchevêtrement, d'autant qu'ils viendraient répondre à des objectifs insuffisamment précisés. Cette démarche, qui se dit globale, mais qui ne serait rien d'autre qu'un patchwork inachevé, manquerait de clarté, de lisibilité et, plus que tout, d'une réelle coordination. En outre, le manque d'évaluation et le manque de volonté des acteurs seraient à ne pas négliger comme source d'explication.

Il faut encore dire que l'urgence est souvent préférée aux actions dans la durée, que les symptômes sont souvent préférés aux causes. Aussi, on cherche plus à acheter à un moment donné la paix sociale, en soulageant, en apaisant mais on oublie de se projeter dans le temps. Au-delà de l'urgence, il faut chercher à s'inscrire résolument dans l'insertion et la responsabilité. Aussi, il ne suffira jamais, dans le sens énoncé par Jean-Pierre Sueur, de détruire quelques tours ou de faire des «réhabilitations pauvres pour des quartiers pauvres». Il faut encore penser et pratiquer des règles de droit accessibles. Il faut donner les moyens de la connaissance et de l'appropriation. Il faut aussi entrer dans une démarche de dialogue et de connaissance réciproque. Droit commun, unité et globalité manquent trop souvent et sont à rechercher comme le partenariat. Ainsi, il importe

d'accepter de ne plus réfléchir sur les jeunes comme objets, mais d'accepter de réfléchir avec eux comme sujets. Il faut moins chercher à produire des politiques pour les jeunes que de construire des actions avec les jeunes, les mettant en position d'être acteurs de leur propre avenir⁵⁴. Une politique de la ville ambitieuse ne peut être qu'une politique de mobilisation de tous, sans omettre la mobilisation des jeunes eux-mêmes, à condition de ne pas oublier qu'il n'y a pas un problème de la jeunesse en tant que telle. Dès lors, il faut moins une politique spécifique pour les jeunes qu'une politique de droit commun et globale intégrant la question des jeunes. Il y a toujours un danger à reconnaître des catégories particulières et à pérenniser des politiques qui au départ sont conçues pour être temporaires. Nécessairement, il faut accepter de «prendre de la distance avec le seul traitement social ou générationnel des questions de jeunesse ou de certains jeunes»⁵⁵.

La ville qui nous est donnée à vivre peut nous faire éprouver un certain sentiment de vide, d'ennui, d'exclusion et de relégation. Ce sentiment est ressenti par les jeunes de ces quartiers identifiés comme à risque. Certains territoires dans la ville n'arrivent pas à faire société, voire s'affirment et s'érigent en contre-société. Y aurait-il là une fatalité scellée par Caïn ? La ville ne pourrait qu'être un projet malsain et délétère, indubitablement excluant et violent. Nul destin, nul *fatum*, la ville peut assurément se construire autrement. Pour devenir viable, elle doit s'humaniser et apprendre à tenir compte des besoins différenciés de ceux qui y trouvent leur place. Elle doit devenir un lieu d'expression et de citoyenneté et accepter de faire de chacun des centres de ressource, des forces d'urbanité. Il faut aussi accepter de penser en terme de société globale et de politique globale. Le quartier doit se penser au cœur de la ville et la ville au cœur de la société. Il convient d'accepter de concevoir un dessein urbain compris globalement et renvoyant à l'idée de cohérence et de durée. Il faut autant que possible refuser les logiques spécifiques. Elles ne sauraient être que procédure de rattrapage et elles doivent donc nécessairement être transitoires. Le spécifique stigmatise toujours. Il nous reste encore à formuler de bonnes lois en prenant conscience que le droit n'est qu'un appareillage. Il ne vaut rien s'il n'est pas précédé d'un travail en amont de remontée des demandes et en aval de bonnes pratiques. Il

54. Voir Yves GUERRE, «On s'occupe des jeunes... Nous sommes tous sourds», *Territoires*, nov.-déc. 1995, p. 13.

55. INJEP, *Les jeunes [...]*, *op. cit.*, p. 8.

faut une vraie volonté d'agir différemment ce qui réclame une mobilisation collective. Le droit à la ville ne peut pas se contenter d'être un droit spécifique pour certains quartiers et plus encore pour les jeunes de ces quartiers.

Nicolas CARBONI

CHEC, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand

REGARDS CROISÉS SUR LA JEUNESSE ENGAGÉE DES « ANNÉES 68 » (1968-1986)

« C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le reste du monde à température ambiante. Quand la jeunesse refroidit, le reste du monde claque des dents ». Cette réflexion de Georges Bernanos¹ est révélatrice de l'importance donnée à la population jeune dans la société contemporaine, une population qui mérite toute l'attention de la recherche. Depuis le milieu du XXe siècle, on assiste à une profusion d'écrits sur la population jeune. L'intérêt porté à la jeunesse s'est accru, en premier lieu, en lien avec l'idée d'une apparition de cette classe d'âge sur la scène politique, sociale et culturelle. Ainsi, pour le sociologue Jean Duvignaud, les années 1960 et 1970 ont marqué la naissance d'une « planète jeune »², dont les membres détiennent une place prépondérante et autonome dans la société française. Mais, déjà avant lui, d'autres chercheurs ont affirmé le rôle de la jeunesse au sein de la nation, comme l'illustrent l'ouvrage d'Agathon en 1913, *Les Jeunes gens d'aujourd'hui*, ou les études d'Edgar Morin, qui parlent de la jeunesse, cette « bioclasse adolescente et juvénile », comme d'un « nouvel historique »³. Pour beaucoup, le thème de la jeunesse, perçue

75

1. Citée par Michel WINOCK, « Les lycéens », *Esprit*, n° 375, septembre 1968, Paris.

2. J. DUVIGNAUD, *La Planète des jeunes*, Paris, 1975.

3. Cité par Henri WEBER, *Que reste-t-il de mai 1968 ? Essai sur les interprétations des « événements »*, Paris, avril 1998, p. 99.

4. Danièle LINHART et Anna MALAN, *Fin de siècle, début de vie. Voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, 1990, p. 10.

5. Maximilien RUBEL, « Révolte et utopie », *Revue française de sociologie*, vol. X, n° 1, janv.-mars 1969, p. 83.

6. Le terme les « années 68 » est consacré en 1995 par la tenue d'un séminaire de l'IHTP sur ce thème. Les 18 et 20 novembre 1998, ce colloque, intitulé *Les années 1968 : événements, cultures politiques et modes de vie*, rassemble de nombreux historiens reconnus, tels Pascal Ory, Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon ou Robi Morder. En 2000, est publié l'ouvrage *Les Années 1968 : le temps de la contestation*,

76

sous la direction de Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK, Marie-Françoise LÉVY et alii, aux éditions Complexes à Bruxelles. Les auteurs insistent sur « l'unité » idéologique et culturelle de cette période.

comme la « caisse de résonance de la société »⁴, doit donc être au cœur des préoccupations politiques et sociales, et devient ainsi objet de débats : on parle du problème de la jeunesse plus que de la jeunesse elle-même. Les discussions autour de cette question deviennent d'autant plus vives que l'on s'attache à un aspect particulier, tel l'engagement de la jeunesse. Effectivement, les divers travaux autour de la question de la jeunesse engagée sont la plupart du temps effectués après de larges mouvements de contestation, « Mai 68 » et la « littérature 68 » en étant les preuves les plus évidentes. De cette proximité des événements naît une série de polémiques, liée à l'expression de visions souvent stéréotypées ainsi qu'au caractère même des auteurs, souvent témoins ou parties prenantes des événements. Il est donc nécessaire de dresser un premier bilan de l'historiographie de l'engagement de la jeunesse, comme il est indispensable de proposer de nouvelles perspectives de recherches permettant de faire oublier les idées reçues sur ce phénomène et ainsi aboutir à une nouvelle typologie de la jeunesse engagée.

Les visions de l'engagement de la jeunesse

La vision des historiens

Les analyses historiques de l'engagement de la jeunesse sont encore rares à cette heure. En effet, il est difficile de trouver des analyses approfondies de ce phénomène, exception faite de l'engagement de la jeunesse en Mai 68. Les chercheurs travaillant sur les mouvements de jeunesse se sont en effet focalisés sur « l'événement 68 », laissant une grande partie de la contestation jeune encore dans l'ombre. Les études sur le printemps 68 et ses effets sur la société française sont innombrables, à tel point qu'on parle couramment d'une « littérature 68 ». Cette profusion d'écrits, confirmée en mai 1988 à l'occasion du vingtième anniversaire de l'événement, le fait donc apparaître comme un « événement mondial et déterminant »⁵, alors qu'il n'est pour certains, à l'instar du sociologue Maximilien Rubel, « qu'un début », le déclencheur des « années 68 »⁶.

Effectivement, malgré la richesse des années suivantes en termes de mouvements de protestation et d'agitation, l'histoire de l'engagement de la jeunesse reste une « histoire en miettes »⁷. L'historien ne s'attarde en effet que rarement à ce type de phénomène, souvent considéré comme secondaire dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Ainsi, toutes les grandes études menées sur la France du second vingtième siècle éludent la question ou la relèguent au second plan. Certes, des données sur les politiques d'enseignement, les politiques de la jeunesse ou sur quelques rares moments importants (mouvement contre la loi Debré en 1973 ou contre les projets de réformes du secondaire et du supérieur en 1976) sont présentes dans ce type d'ouvrages, mais aucun ne s'approche d'une réelle histoire des représentations politiques de la jeunesse engagée.

On note toutefois un net regain d'intérêt pour ce type de recherches dans les dernières années, symbolisé par la création du GERME (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants) et de l'ONVE (Observatoire national de la vie étudiante). Selon Michelle Perrot, il existe bien un réel essor des études sur l'histoire politique et sociale de la jeunesse, qui « privilège[ent] la jeunesse en mouvement et la jeunesse scolarisée, sinon étudiante »⁸. Ce courant est incarné par Didier Fischer et son *Histoire des étudiants de France de 1945 à nos jours*, où l'auteur aborde de multiples aspects de la jeunesse engagée et en fait un « objet historique propre ». Malgré l'évolution récente des recherches, l'histoire de l'engagement de la jeunesse reste donc « à faire » et la discipline historique demeure « en retard » sur d'autres sciences sociales, telle la sociologie ou bien les sciences politiques.

7. Jean-Philippe LEGOIS, « Archives et mémoires : enjeu historique et enjeux archivistiques », *Les Cahiers du GERME*, n° 19, 3e trim. 2001, p. 1.

8. Michelle PERROT, « Le printemps des adolescents », *Le Mouvement social*, n° 168, juillet-sept. 1994, Paris, p. 3.

Sociologues et politologues

Si les historiens semblent s'intéresser de plus en plus à la question de la jeunesse engagée dans la France de la seconde moitié du XXe siècle, d'autres chercheurs, sociologues et politologues, se sont penchés sur la question bien avant Mai 1968. En effet, la jeunesse, et particulièrement la jeunesse étudiante, est un des thèmes de prédilection des sociologues, comme l'attestent les nombreuses publications sur le sujet ou la multitude

9. Louis LÉVY-GARBOUA, «Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse», *Revue française de sociologie*, Paris, janv.-mars 1976; Raymond BOUDON, Philippe CIBOIS et Janine LAGNEAU, «Enseignement supérieur court et pièges de l'action collective», *idem*, vol. XVI-2, avril-juin 1974; Isabel BOUSSARD, «Les étudiants et la participation. Les élections aux conseils d'UER et d'Université», *idem*, vol. XXI-1, janv.-mars 1980; François DUBET, «Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'Université de masse», *idem*, vol. XXXV, 1994; Paul GERBOD, «Note sur la condition matérielle et morale de l'étudiant français», *idem*, vol. XXI-2, avril-juin 1980; Jean-Pierre JAROUSSE, «Les contradictions de l'Université de masse, 10 ans après (1973-1983)», *idem*, vol. XXV-2, avril-juin 1984; Didier LAPEYRONNIE, «Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?», *idem*, vol. XXIX-4, 1988; Noëlle BISSET, «La sélection à l'Université et sa signification pour l'étude des rapports de dominance», *idem*, vol. IX-4, oct.-déc. 1968; Mohamed CHERKAOUI et James K. LINDSEY, «Le poids du nombre dans la réussite scolaire», *idem*, vol. XV, avril-juin 1974; Jacques LAUTMAN, «Université et société aux Etats-Unis et en France. À propos du livre d'A. Touraine», *idem*, vol. XIV-3, juil.-sept. 1973; Maximilien RUBEL, «Révolte et utopie», *idem*, vol. X-1, janv.-mars 1969; Anne MUXEL, «L'âge des choix politiques, une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans», *idem*, vol. XXXIII-2, 1992.

78

d'articles parus dans la *Revue française de sociologie*⁹. L'intérêt pour ce thème dépasse largement les frontières de l'hexagone et les sociologues allemands, britanniques ou américains contribuent pleinement à la recherche sur l'engagement de la jeunesse. Les travaux portent en majorité sur les idéologies en vigueur et les logiques d'action collectives, et se fondent sur des enquêtes menées auprès «d'échantillons représentatifs». L'approche sociologique permet également de connaître les motifs de l'engagement, ses conditions et ses buts, ce qui s'avère indispensable à la compréhension de la question.

Les politologues ont aussi une grande influence sur l'évolution de la recherche sur l'engagement jeune. Ainsi, de nombreuses contributions sont apportées à cette thématique par les articles de la *Revue française de science politique* et dans les ouvrages des membres de la FNSP (Fondation nationale de science politique).

La diversité des approches possibles de la jeunesse engagée a été largement mise en évidence lors du colloque *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie*, tenu en novembre 1998 à Paris. Les différentes interventions d'historiens, de sociologues et de politologues ont démontré la variété des angles d'étude envisageables, avec notamment des communications sur les intellectuels et l'engagement, la contestation culturelle et politique, les grèves en France, les acteurs sociaux post-68 ou les mouvements étudiants. Dans une même optique, l'ouvrage collectif dirigé par Michelle Zancarini-Fournel paru en 2000, *Les Années 68. Le temps de la contestation*, démontre que l'engagement de la jeunesse touche toutes les sphères, du politique au social en passant par le culturel.

On voit donc que nombre de pistes de réflexion sont ouvertes sur le thème de l'engagement de la jeunesse. Cependant, de nombreuses possibilités restent inexplorées et

un élément reste encore à déplorer : toutes les études menées portent sur les groupes d'individus les plus engagés politiquement et socialement, alors qu'ils ne représentent qu'une minorité de la jeunesse. C'est pourquoi il est bon de proposer une nouvelle approche de l'engagement jeune au travers des nombreuses archives dont dispose le chercheur, ainsi qu'à l'aide des témoignages des acteurs des mouvements des « années 68 ».

Des sources peu exploitées

Encore très peu utilisées par les chercheurs, qu'ils soient historiens, sociologues ou politologues, les sources disponibles sur l'engagement de la jeunesse permettent une lecture neuve des événements et des cultures politiques. On dispose de trois grands types de sources sur l'engagement de la jeunesse : les archives des structures étudiantes et lycéennes ; les archives provenant de militants, d'acteurs ou de témoins des événements de 1968 à 1986 ; et enfin, les archives « non étudiantes » de tous types (institutionnelles, statistiques, administratives ou policières). Les archives relatives à l'engagement de la jeunesse sont donc très dispersées, parfois incomplètes : à chacune « ses problèmes, ses enjeux mais [toutes] interpellent »¹⁰. Comme l'affirme Jean-Philippe Legois, la complexité de l'étude de ces archives pose « la question épistémologique du rapport aux sources » et celle de la « validité des études scientifiques »¹¹ sur l'engagement jeune. Néanmoins, une fois les difficultés de l'étude archivistique franchies, et tout en conservant une certaine distance avec des sources souvent partisans, ces archives permettent d'appréhender l'engagement de la jeunesse sous un nouveau jour, loin de certaines recherches stéréotypées, ce qui fait d'elles un « enjeu patrimonial et historique fort »¹².

L'analyse de l'engagement de la jeunesse trouve aussi son originalité dans le recueil des témoignages des acteurs des « années 68 ». En effet, l'étude des témoignages permet d'éclairer des aspects plus « sombres » de l'engagement, notamment les jeux d'appareils ou les luttes entre les différents groupes. Il faut néanmoins rester prudent vis-à-vis d'un tel travail : les témoignages, par essence subjectifs, semblent l'être d'autant plus qu'ils concernent les acteurs de l'engagement étudiant et lycéen, et

10. J.-Ph. LEGOIS, « Archives et mémoires étudiantes [...] », *op. cit.*, p. 9.

11. *Idem*, p. 1.

12. *Ibid.*

13. J.-Ph. LEGOIS, «Mémoires étudiantes, "mémoire(s) courte(s)" ? Pistes générales à l'épreuve du cas exemplaire de mai 1968», *CNAF, Informations sociales*, n° 99, 2001, p. 1 ; Olivier BIANCHI, «Mythes, légendes et représentations du syndicalisme étudiant : l'AGEC-UNEF entre mémoire et histoire», *Siècles*, n° 8, Clermont-Ferrand, 1998, p. 105.

14. Jacques CHAPSAL, *La Vie politique sous la Ve République*, t. 3 : 1974-1987, Paris, 1993 (6e éd.), p. 661.

15. Raymond HUDON et Bernard FOURNIER, «L'engagement en son temps», R. HUDON et B. FOURNIER (dir.), *Jeunesses et politique*, t. 2, *Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, 1994, p. 13.

16. Louise QUESNEL, «Être étudiant en science politique en 1970», *ibid.*, p. 257.

laissent présager une «exploitation partisane du passé»¹³. Il faut donc garder une distance critique envers la parole des anciens tout en admettant son poids historique.

Un dernier type de sources est particulièrement intéressant dans l'étude de l'engagement : la presse. Les annuaires, les journaux et les revues sont des «sources de documents indispensables à la connaissance des années 1970 et 1980»¹⁴, en particulier en ce qui concerne l'engagement de la jeunesse, qui, maintes fois, fait la «une» de la presse française au cours de ces décennies. Mais il faut là encore savoir rester critique vis-à-vis de ce type de sources, souvent teintées d'idéologies politiques et portant d'acribes jugements de valeur sur la jeunesse.

Les sources sur l'engagement de la jeunesse sont donc multiples et diverses et obligent l'historien à un travail critique important. Malgré le caractère subjectif de ces sources, leur analyse est un élément essentiel qui permet de porter un regard neuf sur la jeunesse engagée, souvent représentée de manière simpliste et péjorative, comme le montre la division de la période 1968-1986 en trois grands moments, division aussi arbitraire que caricaturale.

La représentation classique de la jeunesse engagée : mythe ou réalité ?

La jeunesse engagée face au monde adulte

L'engagement de la jeunesse est perçu par le monde adulte comme un problème qu'il faut résoudre dans les années 1960 et 1970. En effet, les mouvements de contestation sont craints autant par l'État que par la population qui reste globalement favorable au maintien des rapports existant entre les générations¹⁵ et, donc, à une certaine soumission de la jeunesse aux aînés. Les jeunes contestataires sont vus comme les «porteurs de changements», qui «bousculent les rapports existants pour s'insérer socialement»¹⁶ et se montrent fort impatients devant la rigidité des structures sociales. La jeunesse se définit donc par rapport à sa position excentrique

dans la société¹⁷, par un sentiment « d'altérité, d'opposition » au monde adulte¹⁸, une sorte de conscience de soi par rapport à autrui. Ceci explique en partie le caractère contestataire de cette population et le développement d'une culture propre. La vision que le monde adulte porte sur « sa » jeunesse est marquée par un paradoxe important. Si la jeunesse, étudiante et lycéenne en particulier, est perçue comme un danger pour l'ordre social, elle symbolise également un espoir de progrès, d'amélioration dans la population qui « craint et espère dans une population [...] représentative de la société et de ses problèmes »¹⁹. L'image qu'ont globalement les jeunes étudiants et lycéens des adultes n'est pas non plus toujours « flatteuse »²⁰, particulièrement au sortir de Mai 1968 : ils ne sont, pour certains, que les instruments dociles d'une oligarchie qui cherche à les évincer de la vie et du débat publics. C'est pourquoi ces jeunes demandent leur émancipation, le droit à la parole et une place accrue dans la société²¹. Les relations entre la jeunesse et ses aînés semblent donc plus que tendues. Les conflits de générations sont nombreux (même s'ils s'apaisent avec les années), les visions stéréotypées aussi, surtout si le contexte s'y prête. Beaucoup parlent d'une « assignation des jeunes à la révolte »²², surtout à partir des années 1960, pendant lesquelles l'agitation étudiante et lycéenne devient un « phénomène courant dans beaucoup de sociétés industrielles »²³. La jeunesse est donc assimilée à une « classe d'âge naturellement contestatrice »²⁴, même si les événements prouvent qu'on ne peut appliquer cette caractéristique à l'ensemble des étudiants et des lycéens. Le lien entre jeunesse et agitation est très fort dans les esprits : « la fonction contestataire de la jeunesse est une idée tellement reçue qu'une jeunesse qui se tait [...] est considérée comme infidèle à sa vocation »²⁵. Cette représentation est largement renforcée par les attitudes politiques et sociales qu'on prête généralement à la jeunesse étudiante et lycéenne, attitudes souvent préconçues et stéréotypées. Il existe effectivement, dans les mentalités adultes, un « mythe de la politisation des élèves »²⁶ auquel s'ajoute l'idée d'une ignorance du fait politique. Cela révèle une

17. H. WEBER, *Que reste-t-il de mai 1968 ? [...]*, op. cit., p. 101.

18. Valérie BECQUET, « Moment étudiant, moment d'engagement », *CNAF, Informations sociales*, n° 99, 2001, p. 103.

19. Marie-Béatrice LORIZON, *La Jeunesse dans L'Express et Le Nouvel Observateur de 1976 à 1983*, mémoire de maîtrise d'histoire, Univ. Blaise-Pascal, Clermont-Fd, 2003, p. 11.

20. Annick PERCHERON, « Au miroir de la jeunesse », Marc ABÉLÈS (dir.), *Faire la politique. Le chantier français*, Paris, mai 1991, p. 65.

21. *Ibid.*, p. 165.

22. Isabelle SOMMIER, *La Violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, 1998, p. 137.

23. Klaus R. ALLERBECK, « Quelques conditions structurales pour les mouvements de jeunes et d'étudiants », *Revue internationale de sciences sociales*, vol. 24, n° 2, 1972, p. 272.

24. H. WEBER, *Que reste-t-il de mai 1968 ? [...]*, op. cit., p. 104.

25. R. HUDON et B. FOURNIER, « Apolitisme et "politisation des jeunes" », R. HUDON et B. FOURNIER (dir.), *Jeunesses et politique*, t. 1, *Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris, 1994, p. 2.

26. A. PERCHERON, *La socialisation politique*, Paris, 1993, p. 14.

27. *Ibid.*, p. 15.

28. A. COUTROT, «Les jeunes entrent en politique», *Projet*, mai 1977.

29. M.-B. LORIZON, *La Jeunesse dans L'Express* [...], *op. cit.*, p. 11.

30. Claude TAPIA et Catherine LANGE, «Tendances idéologiques au sein de la jeunesse française : évolution entre 1970 et 1990. La politique, le travail et l'insertion», R. HUDON et B. FOURNIER (dir.), *Jeunesses et politique*, t. 1, p. 143.

«peur», mais également une volonté de se «rassurer»²⁷ quant au «pouvoir» de la jeunesse étudiante et lycéenne, ce qui amène à exagérer ou déformer la réalité des événements. Le seuil de politisation de la jeunesse évolue dans l'imaginaire collectif au fil des mobilisations. Comme l'affirme Aline Coutrot²⁸, «les jeunes ont pour réputation d'être dépolitisés, sauf lorsque l'Université est le terrain d'actions violentes». On remarque bien ici le risque d'amalgame entre «action» et «représentation», qui conduit à des visions caricaturales. Beaucoup d'étudiants et de lycéens ont conscience de l'existence de ces stéréotypes dans la population, qu'ils assimilent à des «stéréotypes anti-jeunes» (ou anti-étudiants et anti-lycéens), et démentent fortement les notions de «folie, [de] débauche, [de] tentation, [de] rébellion et [de] violence»²⁹ liées à leurs mouvements de protestation. En effet, la plupart des mouvements d'agitation étudiants et lycéens, même si on reconnaît leur force et leur signification, sont perçus comme «astructurés et effervescents»³⁰, autant dire irréfléchis et injustifiés. Le regard du monde adulte, un monde «sérieux et réfléchi», est donc assez critique vis-à-vis de l'engagement de la jeunesse étudiante et lycéenne. Les conflits de générations, plus ou moins importants selon les périodes entre 1968 et 1986, sont à l'origine de portraits péjoratifs et caricaturaux des jeunes engagés. Cependant, si les représentations évoluent au cours des années, une image reste longtemps gravée dans les mémoires, celle du «soixante-huitard».

Les «enragés»

Au sortir de Mai 68 se développe une vision de la jeunesse qui reste valide jusqu'au milieu des années 1970 : on assimile la jeunesse engagée aux «enragés». S'il est assez difficile de préciser le nom du premier à avoir associé ce terme et les jeunes manifestants de Mai 1968 (on parle parfois du Général de Gaulle, d'autres parlent d'un article de presse paru au cours du mois de mai présentant Daniel Cohn-Bendit et ses compagnons), il est indéniable que le terme «enragés» renvoie à une image forte. En effet, l'expression prend sens au cours de la Révolution française : elle désigne les révolutionnaires les plus virulents, les plus réfractaires à l'ordre ancien

et aux privilèges, et notamment Jacques Roux, qui en mai 1792 demanda la peine de mort contre les accapareurs. Mais peut-on vraiment associer la jeunesse des « années 68 » et ces révolutionnaires du XVIII^e siècle, pour qui la violence et la guillotine sont des méthodes légitimes pour parvenir à leurs fins politiques et sociales ?

Il est indéniable que le mouvement de Mai 68 réactive dans une grande partie de la population une vision négative de la jeunesse. Pour certains, ce n'est là que la « projection de l'inquiétude sur l'État et les évolutions de la société »³¹. Pour d'autres, il existe une réelle peur de la jeunesse qui explique le développement d'une éthique négative de l'engagement jeune, l'image caricaturale du « soixante-huitard », un contestataire violent, « pavé à la main », hyper engagé et hyper politisé. Cette représentation est encouragée tout au long des « années 68 » par les différents travaux menés sur la jeunesse, qu'ils soient le fruit de recherches universitaires ou de travaux journalistiques.

C'est d'abord dans la presse qu'il faut chercher les bases de cette image d'« enragés ». Ainsi, le journal *Le Monde* participe largement à cette vision avec la parution d'une rubrique quasi quotidienne intitulée « Agitation », dans laquelle tous les événements politiques impliquant des jeunes sont relatés. Parue entre 1968 et 1974, cette rubrique entretient le mythe d'une jeunesse gauchiste, qui trouble la vie des établissements secondaires et des universités et y mène une subversion active. Cette représentation est véhiculée par quasiment toute la presse quotidienne nationale : chaque mouvement d'agitation de la jeunesse est l'occasion pour les journalistes du *Figaro* de dénoncer des mouvements dirigés par l'opposition politique, alors que c'est l'influence de l'extrême gauche sur les étudiants et les lycéens qui est vigoureusement critiquée par les journalistes communistes de *L'Humanité*.

Si l'archétype du jeune révolté gauchiste et engagé devient la référence du discours sur la jeunesse, c'est aussi le fait de nombreux travaux menés par des historiens, des sociologues ou des politologues, qui véhiculent souvent l'image de la jeunesse comme celle d'un « groupe homogène sur la scène politique »³². Néanmoins, la plupart des recherches portent sur les groupes les plus actifs dans les mouvements de contestation, qu'on parle

31. A. PERCHERON, *La Socialisation politique*, op. cit., p. 164.

32. M.-B. LORIZON, *La Jeunesse dans L'Express* [...], op. cit., p. 196.

33. I. SOMMIER, *La Violence politique et son deuil [...]*, op. cit., p. 140.

34. François DUBET, Daniel FILÂTRE, François-Xavier MARIEM, André SAUVAGE et Agnès VINCE, *Universités et villes*, Paris, 1994, p. 199.

de Mai 68, de février 1971 et de « l'affaire Guiot », du printemps 1973 et du mouvement contre la loi Debré, alors que la majorité de la jeunesse reste en marge de ces mouvements. Les « années 68 » apparaissent pour beaucoup comme « l'âge d'or » de l'engagement de la jeunesse, et ce malgré la faiblesse du militantisme et un contexte sociopolitique particulièrement favorable aux mouvements de contestation.

En entretenant l'image du « soixante-huitard », journalistes, historiens, sociologues et politologues oublient l'extrême hétérogénéité de la jeunesse. S'il est vrai que Mai 68 marque le début d'une période d'agitation, il ne faut pas se laisser abuser par l'image véhiculée par les médias : une grande partie de la jeunesse reste inactive et imperméable aux idéaux révolutionnaires. L'idée d'une population « par nature disposée au radicalisme »³³ est donc largement démentie par les faits, mais aussi par les archives. Ainsi, les archives des établissements scolaires permettent de prendre conscience de la réalité de l'engagement à travers l'analyse des taux d'absentéisme lors des mouvements d'agitation. D'autre part, les archives syndicales relativisent l'engagement des jeunes : les adhésions ne touchent entre 1968 et 1975 jamais plus de 3 % des jeunes. La représentation généralement admise doit donc être acceptée avec prudence, ce qui se confirme pour celle donnée de la génération suivante.

La « bof génération » ?

L'engagement de la « génération 68 » est donc largement à nuancer : l'implication dans les mouvements révolutionnaires et extrémistes de la jeunesse est souvent surévaluée et la généralisation de cette représentation assez caricaturale. Au milieu des années 1970, on assiste à un renversement de l'image généralement admise, mais là encore aucune nuance n'est apportée à l'idée dominante : celle de la « bof génération ». Il est indéniable qu'au milieu des années 1970, après les échecs retentissants de divers mouvements d'agitation, notamment celui de 1976, on assiste à un « repli »³⁴ de la jeunesse, caractérisé par une diminution du nombre d'actions (grèves et manifestations), un désengagement de la vie politique, de la vie des universités et de celle des lycées : on parle désormais du « silence »

de la jeunesse. Cette évolution est commentée comme la «décomposition d'un groupe homogène» et les clichés sur une jeunesse «apathique» et «dépolitisée»³⁵ sont légion dans les travaux d'histoire, de sociologie ou de science politique. On assiste donc à une rupture nette dans la représentation de la jeunesse, qualifiée de sceptique, pragmatique et individualiste : la «bof génération».

Le terme «bof génération» apparaît pour la première fois dans le titre du numéro spécial d'octobre 1978 du *Nouvel Observateur* consacré à la jeunesse, dans lequel, après une enquête journalistique et différents sondages, les journalistes concluent sur une jeunesse «rangée [...], tranquille, presque trop tranquille»³⁶. C'est paradoxalement à ce moment de «calme» que se multiplient les enquêtes journalistiques et sociologiques, souvent marquée par un fort «adultocentrisme». Le terme même de «bof génération» est fortement péjoratif et connote une certaine désillusion vis-à-vis de la jeunesse et de sa passivité. On note dans les commentaires une certaine nostalgie quant aux «années 68», ce qui peut apparaître paradoxal là encore, compte tenu des critiques émises envers les actions d'avant 1976. Ces regrets sont visibles dans les titres d'articles consacrés à la jeunesse, notamment du journal *Le Point* en 1979, intitulé «Mais où sont les lycéens d'antan ?» ou dans les commentaires de sociologues sur une jeunesse sans «aucun goût de l'analyse» et de la critique. Les spécialistes de la jeunesse parlent par exemple de «l'étudiant 82 [...] bûcheur et individualiste», «travailleur et conformiste», mais surtout «politiquement frigide et syndicalement non concerné»³⁷. Cette extinction des mouvements de la jeunesse est associée à un rejet du militantisme politique et syndical, à un «effritement idéologique»³⁸, ou un «apolitisme individualiste».

Mais là encore il faut nuancer les idées reçues : plus que d'un apolitisme, il faut parler d'un rejet de la «politique politicienne», celle qui n'aboutit, selon les jeunes, qu'à des débats stériles, à quoi s'ajoute une opposition au système d'appareil. De plus, la crise de l'engagement touche l'ensemble de la population, bien qu'elle ne soit vilipendée que lorsqu'elle touche la jeunesse. Plus qu'une dépolitisation tant décriée, il faut parler d'une forme de «lucidité politique»³⁹ chez la jeunesse, qui, si elle ne «porte plus le drapeau de la révolte», sait encore se faire entendre sur le terrain

35. Anne MUXEL, *Les Jeunes et la politique*, Paris, 1996, p. 8.

36. *Le Nouvel Observateur*, 16-22 oct. 1978, n° spécial, «La bof génération».

37. M.-B. LORIZON, *La Jeunesse dans L'Express* [...], *op. cit.*, p. 80.

38. C. TAPIA et C. LANGE, «Tendances idéologiques [...]», *op. cit.*, p. 146.

39. Éric CONAN, «Une génération sur la défensive», *Esprit*, n° 33-34, n° spécial, *Que penser ? Que dire ? Qu'imaginer ?*, sept.-oct. 1979.

des luttes sociales et idéologiques. Ainsi, la jeunesse s'engage davantage dans des associations et se regroupe autour de thèmes humanitaires (lutte contre les inégalités et le racisme) ou des thèmes politiques (opposition à la montée du Front National). Les jeunes s'investissent également dans des combats sociaux, à commencer par la lutte contre le chômage et l'exclusion. Même si les mobilisations sont ponctuelles, elles peuvent être fortes comme l'illustrent les manifestations écologistes, pacifistes ou antiracistes, de la Marche des Beurs à l'opération «Touche pas à mon pote», en passant par la lutte contre l'Apartheid. La jeunesse de la fin des années 1970 et du début des années 1980 n'est, contrairement aux idées reçues, «ni dépolitisée, ni démobilisée», mais plus réaliste et concentrée sur des problèmes nouveaux sur lesquels elle pense pouvoir agir. Le terme «bof génération» est donc impropre à qualifier cette jeunesse et démontre la permanence d'un jugement porté par le monde adulte sur la population jeune, ainsi qu'un regret des «années 68» chez nombre de chercheurs pour qui cette période avait marqué un foisonnement intellectuel important, comme celui connu après les mois de novembre et décembre 1986, ceux de la «génération morale».

La «génération morale»

Le terme «génération morale» est intimement lié au mouvement étudiant et lycéen de novembre et décembre 1986. En effet, jusqu'à cette date, on parle dans les études menées d'une jeunesse «prudente et moutonnante», «assagie par la crise économique», de jeunes «calmes comparés à leurs aînés soixante-huitards [...] rangés, individualistes, indifférents aux choses politiques, imperméables aux idéologies»⁴⁰. Cette vision, issue de l'absence de grands mouvements de contestation de 1976 à 1986, est largement remise en cause en 1986.

Avant même la fin du mouvement contre la loi Devaquet, les commentaires sur la «jeunesse 86» vont bon train : certains voient dans la vague d'agitation la naissance de la «génération morale», une génération «formée à la politique en trois semaines». Pour Pierre Bourdieu, le mouvement inspire le respect et «n'a rien d'un feu de paille».

Cornelius Castoiadis admire lui «la fantastique créativité d'un mouvement qui en quinze jours a rompu avec la passivité qui caractérisait la société française et même occidentale depuis des années»⁴¹. Pour Laurent Joffrin, la «génération morale»⁴² constitue un «grand lobby de la démocratie» : c'est une «génération civique» pour Serge July, celle des «nouveaux démocrates» qui refusent l'utopie et cherchent des solutions concrètes. Cependant, si tous les chercheurs annoncent «l'avènement à la vie civique» d'une grande partie de la jeunesse en ces mois de novembre et décembre 1986, peu parlent d'une génération «trop vite jugée absente et muette»⁴³. En effet, l'ampleur du mouvement révèle la capacité de mobilisation de la jeunesse autour de thèmes développés déjà avant 1986 : l'agonie de la «bof génération»⁴⁴ a commencé bien avant 1986 avec le mouvement antiraciste, la lutte contre le Front National et l'Apartheid. On peut donc dire que la «malencontreuse réforme Devaquet ne constitue pas la cause, mais l'occasion du mouvement»⁴⁵, un mouvement qui traduit davantage une peur face à l'avenir et au chômage. La mort d'un jeune étudiant d'origine marocaine synthétise les craintes de la jeunesse et encourage son engagement, comme l'affirme Laurent Joffrin : «De Dreux à la rue Monsieur-le-Prince, des militants FN aux voltigeurs, c'est la même chaîne qui se déroule sous les yeux de la génération morale». La représentation traditionnelle de l'engagement de la jeunesse connaît donc un changement brutal, amplifié par les épisodes de répression de décembre qui font plusieurs blessés et un mort.

Mais là aussi on peut remettre en cause cette idée d'une naissance d'une «génération morale» en 1986. En premier lieu, comme on l'a vu, les thèmes de lutte de 1986 ont déjà mobilisé, certes de manière moins massive, mais néanmoins réelle après 1976. De plus, dès la victoire acquise en 1986, la mobilisation de la jeunesse s'éteint. Il semble donc qu'il faille, au contraire d'une naissance, parler des «trois semaines de gloire de la génération morale», durant lesquelles la jeunesse se rappelle au bon souvenir de la société.

Un dernier élément semble intéressant au sujet de la représentation de la jeunesse engagée en cette année 1986 : la continuelle comparaison avec le mouvement de 1968 faite par les médias et les

41. Cités par Luc FERRY et Alain RENAULT, 68-86, *Itinéraires de l'individu*, 1987, p. 20.

42. Terme qu'il est le premier à employer dans son éditorial de *Libération* du 28 nov. 1986.

43. Nicolas BEAU, Pierre MANGETOUT et Laurent JOFFRIN, «500 000 jeunes contre Devaquet», *Libération*, 28 nov. 1986.

44. Sophie COIGNARD et Christian MAKARIAN, «La génération du pragmatisme», *Le Point*, n° 742, 8 déc. 1986.

45. H. WEBER, *Que reste-t-il de mai 1968 ? [...]*, op. cit., p. 195.

chercheurs. En effet, la mobilisation de 1986 est largement commentée «à la lumière de l'événement 68». Les comparaisons sont souvent favorables à la «génération 68», pour laquelle beaucoup entretiennent une certaine nostalgie, alors que la «génération 86» véhicule une image souvent peu flatteuse, celle d'une génération engagée sur la base d'intérêts individuels et personnels. La déconsidération du mouvement de 1986 est souvent le fruit du travail d'anciens soixante-huitards devenus historiens, sociologues, politologues ou journalistes, et dont l'analyse s'avère parfois discutable : Mai 68 est ainsi un «référentiel dont on a abusivement fait la clé d'interprétation universelle de l'ensemble du mouvement historique de la jeunesse»⁴⁶. En employant une formule contestable, on peut parler, en ce qui concerne la plupart des analyses faites du mouvement de 1986, comme de ses prédécesseurs et ses successeurs, d'une sorte de «soixante-huito-centrisme», qui se traduit par la tentative permanente de relier deux phénomènes temporellement et idéologiquement «distants», et de juger l'un selon les valeurs et les codes de l'autre.

Dans la plupart des travaux de recherches effectués, comme dans les analyses faites par la presse, la période allant de 1968 à 1986 est donc divisée en trois grandes phases, chacune définie par un comportement propre de la jeunesse. Ces césures nettes sont cependant loin d'être satisfaisantes, et la perception de la jeunesse par les chercheurs demeure assez caricaturale. La «génération 68» tant décriée n'apparaît pas aussi unie dans l'engagement et la contestation que l'image «d'enragés» le laisse entendre. La «bof génération» n'est pas toute entière apathique et inerte. Quant à la «génération morale», elle ne naît pas en novembre et décembre 1986 : c'est seulement l'expression qui apparaît alors. On voit donc que malgré le nombre important de travaux portant sur la jeunesse, l'histoire de l'engagement des «années 68» reste lacunaire et souvent caricaturale. Pour faire revivre la réalité des événements, il faut donc à l'historien croiser un nombre important de sources pour la plupart peu connues et difficiles à appréhender, mais dont seule une analyse poussée et rigoureuse peut rendre à l'engagement de la jeunesse ses lettres de noblesse.

LA « CULTURE JEUNE », OBJET D'HISTOIRE ?

Au cours du XXe siècle, la jeunesse s'affirme dans les représentations collectives comme une période clairement identifiée entre l'enfance et l'âge adulte. Cette reconnaissance sociale d'une classe d'âge s'explique aisément par différents facteurs, comme l'allongement de la durée des études, les relations nouvelles entre parents et adolescents dans un cadre de vie urbain ou encore la promotion de l'image de la jeunesse dans la publicité et les médias. Mais l'affirmation de la jeunesse se double également de la revendication d'une culture spécifique. Le jeune se distinguerait des autres classes d'âges par une culture commune, qui dépasserait les clivages sociaux. Conséquence de l'émergence de la culture de masse, cette « culture jeune », d'abord musicale, ensuite cinématographique et audiovisuelle, est l'un des aspects les plus marquants de l'histoire culturelle du monde occidental dans la seconde moitié du XXe siècle — au même titre que l'émergence de la « culture de masse ». Et pourtant, à la différence des spécialistes d'autres sciences sociales, les historiens du « temps présent » ont assez peu investi ce domaine. Cette brève présentation historiographique tentera d'expliquer cette lacune puis dégagera, en guise de conclusion, de nouvelles pistes de recherches.

1. Voir Yolande COHEN, *Les Jeunes, le socialisme et la guerre. Histoire des mouvements de jeunesse en France*, Paris, 1989.

2. Voir notamment François AUDIGIER, *Génération gaulliste. L'Union des jeunes pour le progrès, une école de formation politique 1965-1975*, Nancy, 2005.

3. Cf. Thierry CRÉPIN, *"Haro sur la gangster !". La moralisation de la presse enfantine 1934-1954*, Paris, 2002.

4. Cf. Jean-Yves SABOT, *Le Syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie : l'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite*, Paris, 1995.

5. Voir Laurent BESSE, *Les Maisons des jeunes et de la culture (1959-1981) : Etat, association, municipalités*, thèse, Univ. de Paris-I, 2004.

Les caractéristiques de la « culture jeune »

L'idée d'une spécificité de la jeunesse va de pair avec l'affirmation de pratiques culturelles qui, au cours du XX^e siècle, deviennent de plus en plus autonomes. Dans la première moitié du siècle, les jeunes sont encore présentés comme passifs dans leur rapport à la culture. C'est le monde « adulte » qui prend des initiatives culturelles en direction de la jeunesse. Les mouvements de jeunesse connaissent alors leur essor, reproduisant la diversité des engagements des aînés : au scoutisme et à l'action catholique, rationalisée à la fin des années 1920 autour des sections spécialisées de l'ACJF (JAC, JOC et JEC...), répond le réseau des amicales et des œuvres laïques, où l'influence socialiste est forte¹. De leur côté, les organisations politiques et syndicales se dotent de structures spécifiques pour encadrer les jeunes et renouveler leurs viviers militants — ce fait est bien connu depuis les travaux dirigés par Gilles Le Béguec². Mais le symbole le plus répandu de cette première culture jeune, c'est le livre pour enfants, c'est-à-dire une littérature produite par des adultes et rigoureusement encadrée, comme en témoigne l'adoption en 1949 de la loi protectrice sur les « publications à destination de la jeunesse »³. Comme l'école et la famille, cette production culturelle à destination des jeunes répond d'abord à un souci éducatif.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la situation évolue. Les étudiants s'engagent plus activement, d'abord dans un syndicalisme revendicatif, ensuite dans certains combats de la Cité (la guerre d'Algérie)⁴. Ils incarnent ainsi une forme spécifique, quoique minoritaire, d'une action civique de la jeunesse. Au même moment, les réseaux d'éducation populaire prennent conscience que les attentes de l'adolescent ou du jeune adulte sont différentes de celles de l'enfant, et qu'elles supposent donc des méthodes et des pratiques plus adaptées : s'enclenche ainsi le processus qui conduit à la création des « maisons des jeunes et de la culture », au début des années 1960⁵. Les médias diffusent une nouvelle image de la jeunesse — plus autonome, plus rebelle, plus inquiétante aussi. L'acteur américain James Dean devient le symbole de la « fureur de vivre » d'une fraction de la jeunesse occidentale — une

«fureur» qui reste souvent à l'état de simple fantasme. Révélée à dix-neuf ans avec son récit *Bonjour tristesse*, Françoise Sagan apparaît, elle aussi, comme le vecteur d'une certaine image de la jeunesse, avec ses angoisses et ses excès. À partir de 1958, la Nouvelle Vague du cinéma français met en scène une jeunesse dont les différents protagonistes suggèrent le même esprit d'insoumission et de refus du monde adulte : c'est bien là le seul point commun entre l'enfant fugueur des *Quatre cents coups* (François Truffaut), les étudiants provocateurs des *Cousins* (Claude Chabrol) et le jeune criminel en cavale d'*À bout de souffle* (Jean-Luc Godard). Et c'est un public jeune qui assure à ces films un succès public indéniable qui renouvelle en profondeur le cinéma français.

C'est pourtant à propos de musique que les contemporains emploient l'expression «culture jeune», au début des années 1960. La diffusion du rock anglo-américain et son acclimatation à l'industrie musicale française, sous la forme du «yéyé», ont joué un rôle de ciment identitaire à une classe d'âge — à tel point qu'on a pu parler de «génération *Salut les copains*», du nom de l'émission radiodiffusée, lancée sur Europe n° 1 en 1959⁶. Cette nouvelle culture musicale se distingue clairement de celle qui est destinée aux enfants (alors très limitée, la chanson pour enfants se développant surtout à la fin des années 1960) et, *a fortiori*, des modèles culturels des adultes. Cette culture devient un phénomène générationnel, parce qu'elle s'inscrit dans une logique de masse. C'est d'ailleurs au moment où les *baby boomers* arrivent de façon massive à l'âge de l'adolescence que ce phénomène apparaît. La jeunesse est ainsi clairement considérée comme un marché, qui justifie un investissement important de la part des industries culturelles (le disque, avec Barclay, mais aussi le cinéma et la radio). Celles-ci ont ainsi tout intérêt à flatter des aspirations identitaires qui assurent un succès inédit à leurs productions. De fait, les textes des chansons et des journaux à destination de la jeunesse jouent à la fois sur l'identification du public à ses idoles et sur la communauté d'âge face à un monde adulte considéré comme extérieur, voire hostile. La «culture jeune» repose sur une mise en scène du conflit des générations et sur la logique communautaire, qu'illustre bien le succès des grands rassemblements festifs : la «nuit des copains»,

6. Voir, sur ce point, la mise au point de Jean-François SIRINELLI, «Le coup de jeune des sixties», Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dir.), *La Culture de masse, de la Belle Époque à nos jours*, Paris, 2002.

le 22 juin 1963 place de la Nation à Paris, annonce les concerts mythiques de Woodstock ou de l'île de Wight.

Cette culture est jeune à la fois par le public qu'elle vise, mais aussi par les médias qu'elle utilise. Il s'agit bien d'une culture audiovisuelle qui apparaît alors comme « neuve », supportée par les médias de masse — et principalement par la radio. La musique en est l'expression privilégiée, ce qui sera confirmé lors des décennies suivantes. La *pop music*, puis le punk, la *new wave*, le rap, la techno deviendront les symboles identitaires de certaines fractions de la jeunesse du dernier tiers du XXe siècle. Autour de la musique se greffent ainsi des comportements individuels et collectifs spécifiques qui aspirent non seulement à dépasser les clivages sociaux, mais aussi les frontières nationales. La « culture jeune » est, en effet, une culture internationale, à dominante anglo-saxonne : c'est l'un des grands vecteurs de la mondialisation — ou, plutôt, de l'américanisation — de la culture.

Premiers regards sur la « culture jeune »

Traditionnellement, la presse diffuse auprès du grand public des images spécifiques — et souvent inquiétantes — de la jeunesse. Dès le XIXe siècle, l'imaginaire collectif s'est constitué de jeunes criminels, vagabonds ou simplement déviants, en rupture avec l'ordre social. Des Apaches de la Belle Époque aux « blousons noirs » de la fin des années 1950 et, enfin, aux « jeunes des banlieues », dont la violence est révélée par les premiers « étés chauds » dans l'agglomération lyonnaise au début des années 1980, tous alimentent un sentiment d'étrangeté et d'insécurité. Les journalistes éprouvent d'ailleurs la même incompréhension face à certaines formes prises par la « culture jeune ». Les débuts du rock en France ont été assimilés au phénomène des « blousons noirs », les articles sur la culture pop évoquaient complaisamment l'usage des drogues — tandis que la couverture médiatique du rap et de la techno mentionne volontiers certaines dérives (l'insécurité urbaine ou le débordement des *raves*). Mais, au fil des décennies, les grands *news-magazines* préférèrent

mettre en avant des incarnations plus consensuelles de la « culture jeune » — consensuelles au point de fédérer les adolescents et leurs parents : que l'on songe aux représentations médiatiques récurrentes du culte dont furent successivement l'objet, dans les deux dernières décennies du XXe siècle, Jean-Jacques Goldman, Daniel Balavoine ou Patrick Bruel. Au fur et à mesure que la crise sociale s'étend, l'image dominante du jeune, de ses valeurs, de sa culture devient rassurante — comme s'il fallait suggérer que le temps du conflit de générations est terminé.

C'est principalement au début des années 1960 que la « culture jeune » suscite les analyses les plus passionnées, dans les quotidiens populaires comme dans les revues intellectuelles. Des intellectuels de renom s'attachent à décrire une culture qu'ils ne comprennent pas. Dans *Les Nouvelles littéraires*, au lendemain de la « nuit des copains » du 22 juin 1963, François Nourissier décrit ainsi cette génération qui se distingue radicalement de la précédente — la sienne : « Voici que se lève, immense, bien nourrie, ignorante en histoire, opulente, réaliste, la cohorte dépolitisée et dédramatisée des Français de moins de vingt ans »⁷. Même la revue *Esprit*, qui décide de consacrer un dossier à la jeunesse en 1964 et cherche donc à comprendre ce phénomène, reste dans un discours dépréciatif, que Michel Winock (alors membre de la rédaction) reconnaît vingt-cinq ans plus tard⁸. Parmi ces intellectuels, le sociologue Edgar Morin fait exception. Dans un article publié le 6 juillet 1963 dans *Le Monde*, il analyse en scientifique le phénomène des « copains ». Il montre notamment la récupération des aspirations identitaires de la jeunesse par les industries de la culture et du spectacle. Morin écrit ainsi que « l'adolescence surgit en classe d'âge dans le milieu du XXe siècle, incontestablement sous la stimulation permanente du capitalisme du spectacle et de l'imaginaire ». Il énumère les éléments sur lesquels se cristallise cette identité générationnelle : des vêtements (le *jean*, le polo, le *tee-shirt*, le blouson de cuir), différents biens de consommation (l'électrophone, la guitare électrique, le transistor, le 45 tours), un vocabulaire spécifique. Il reprend au même moment cette analyse dans *L'Esprit du temps*⁹ — prolongement de premiers travaux qui avaient plutôt porté sur la sociologie du cinéma.

7. Cité par Michel WINOCK, *Chronique des années soixante*, Paris, 1990, p. 99.

8. *Idem*, p. 101-102.

9. Edgar MORIN, *L'Esprit du temps*, Paris, 1962.

10. Paul YONNET, *Jeux, modes et masses, 1945-1985*, Paris, 1985.

11. Voir les travaux d'Armand MATTELART, notamment *La Communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris, 1992.

12. Cf. François DUBET, *La Galère. Jeunes en survie*, Paris, 1987.

13. Cf. Denis COGNEAU et Olivier DONNAT, *Les Pratiques culturelles des Français, 1973-1990*, Paris, 1990

14. Cf. P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, Paris, 1993. Le succès de cet ouvrage, qui fait la part belle à des figures de jeunes déclassés ou en situation d'échec, souligne cette influence au cours des années 1990. Notons que, dès 1964, Bourdieu a mis en évidence les inégalités socio-culturelles au sein de la jeunesse : Pierre BOURDIEU et

94 Jean-Claude PASSERON, *Les Héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, 1964.

15. Voir, par exemple, les travaux de Bernard LAHIRE, *La Culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, 2004.

16. Une vision synthétique est proposée par Philippe POIRRIER, *Les Enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, 2004.

Par la suite, ce sont bien les sociologues — et non les historiens — qui, au sein des sciences humaines et sociales, mènent les analyses les plus abouties sur cette culture jeune, au sein de travaux portant sur des domaines plus larges : fonctionnement socio-économique de la culture de masse¹⁰, mondialisation de la communication et des médias de l'information et du divertissement¹¹, sociologie de la production et des pratiques musicales... Depuis les années 1980, les sociologues interrogent la notion de «culture jeune» dont ils critiquent le fondement même : ne s'agit-il pas d'une construction médiatique commode, doublée d'intentions idéologiques réelles visant à masquer le maintien des barrières de classes ? La «culture jeune» ne serait-elle pas une illusion, entretenue à la fois par les médias et l'industrie culturelle, qui cacherait les difficultés sociales bien réelles d'une fraction importante de la jeunesse, que certains sociologues mettent alors en évidence ?¹² Ces analyses critiques s'appuient sur les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, lancées par le ministère de la Culture à partir de 1973, qui soulignent l'hétérogénéité des pratiques culturelles de la jeunesse et le maintien des déterminismes sociaux dans le choix de ces pratiques¹³. Elle va de pair avec l'influence croissante de Pierre Bourdieu¹⁴ et la réhabilitation de grilles d'analyse marxistes dans les sciences humaines et sociales. Même si, au début du XX^e siècle, de nouveaux travaux nuancent cette conception trop mécanique des pratiques culturelles et insistent notamment sur un rapport de plus en plus individualisé à la culture¹⁵, ils poursuivent cette remise en cause théorique d'une «culture jeune», trop homogène et uniforme pour correspondre à une réalité de plus en plus mouvante.

La rareté des travaux historiques

Les historiens ont été plus rares que les sociologues à s'intéresser à cette «culture jeune». Cette réticence est d'autant plus surprenante que, depuis le début des années 1980, l'histoire culturelle apparaît comme l'un des secteurs les plus dynamiques de l'historiographie contemporaine¹⁶. Dans un premier temps, les travaux historiques ont

surtout porté sur la production culturelle à destination des enfants. Maurice Crubellier a ainsi mis en relation l'histoire de l'éducation et l'histoire culturelle (notamment l'histoire du livre et des représentations)¹⁷. Plus récemment, Thierry Crépin a étudié les publications à destination de la jeunesse au lendemain de la Seconde Guerre mondiale¹⁸ : il a notamment montré comment les livres les plus diffusés (les bandes dessinées et les périodiques pour enfants notamment) intégraient les enjeux idéologiques de la guerre froide.

Depuis le début des années 1990, l'émergence de la jeunesse — notamment de la jeunesse étudiante — comme un objet privilégié d'études historiques¹⁹ a confronté certains historiens à cette problématique de la « culture jeune ». La jeunesse des années 1950 a ainsi fait l'objet de l'importante thèse de Ludivine Bantigny²⁰, qui met en évidence les prémices d'une « culture jeune », qui reste encore hétérogène. Les déterminismes familiaux et sociaux, les stratégies des différents producteurs de cette culture, le cadre dans lequel les pratiques s'effectuent sont autant de facteurs de différenciations. Cette décennie est autant marquée par l'apogée des mouvements de jeunesse que par le rajeunissement des formes élitaires de la culture (littérature et surtout cinéma). Ces importantes analyses sont toutefois écrasées par la place légitime accordée à la guerre d'Algérie qui constitue une expérience commune propre à développer une conscience générationnelle. Les jeunes des années 1960 — autrement dit, les *baby-boomers* — se situent dans un contexte radicalement différent. Anne-Marie Sohn et Jean-François Sirinelli ont conduit des recherches parallèles et complémentaires²¹. Ils ont accordé une place assez différente aux pratiques culturelles. D'abord spécialiste d'histoire des femmes et de la vie privée, Anne-Marie Sohn s'appuie essentiellement sur une enquête gouvernementale de 1966 et sur la correspondance reçue par l'animatrice Ménie Grégoire qui anime à partir de 1967 sur RTL une célèbre émission radiophonique interactive. Elle s'intéresse surtout aux conflits entre vie privée et vie sociale des jeunes, et elle s'attache d'ailleurs à réintroduire des distinctions sociales dans le rapport des jeunes à l'éducation et à la culture. Les pratiques culturelles en elles-mêmes sont assez rapidement évoquées. C'est ce qui distingue sa démarche de celle de Jean-François Sirinelli, pour

17. M. CRUBELLIER, *L'École républicaine 1870-1940*.

Esquisse d'une histoire culturelle, Paris, 1993.

18. Th. CRÉPIN, *op. cit.*

19. Voir notamment la thèse de Jean-Claude CARON (*Génération romantiques 1814-1851. Les étudiants de Paris et le quartier latin*, Paris, 1991), la synthèse de Didier FISCHER (*L'Histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, 2000) et la création en 1995 du GERME (Groupe d'étude et de recherche sur les mouvements étudiants).

20. L. BANTIGNY, *Le Plus bel âge ? Jeunes, institutions et pouvoirs en France des années 1950 au début des années 1960*, thèse, IEP de Paris, 2003.

21. J.-F. SIRINELLI, *Les Baby-boomers. Une génération 1945-1969*, Paris, 2003 ; A.-M. SOHN, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Paris, 2001.

22. J.-P. RIOUX et J.-F. SIRINELLI (dir.), *La Culture de masse [...]*, op. cit.

23. Voir Jérôme BOURDON, *Haute fidélité. Pouvoir et télévision 1935-1994*, Paris, 1994 ; Hélène ECK, *La Radiodiffusion française sous la IV^e République. Monopole et service public (août 1944-décembre 1953)*, thèse, Univ. de Paris-X-Nanterre, 1997.

24. Citons notamment les travaux de Ludovic Tournes sur l'industrie du disque et les phénomènes d'acculturation dans le domaine de la musique populaire (L. Tournes, *New Orléans sur Seine. Histoire du jazz en France*, Paris, 1999).

qui la culture (et notamment la culture véhiculée par les médias de masse) est un facteur décisif de la conscience générationnelle des *baby-boomers*. Une des trois parties de son ouvrage est consacrée aux « petits princes de la planète des jeunes ». Il y évoque d'abord la littérature enfantine, puis le « moment *Salut les copains* », où se rejoignent émancipation culturelle et révolution morale et comportementale. La référence au modèle américain, qui s'incarne dans la figure du *teenager*, constitue également un trait distinctif de cette jeunesse des années 1960. Il s'agit là d'un moment important dans l'histoire de la « culture de masse », une histoire longtemps négligée mais qui commence à être explorée, comme en témoigne la publication en 2002 d'un ouvrage collectif, coordonné par Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli²². Celui-ci évoque notamment le « coup de jeune des sixties » et l'importance de la jeunesse dans un processus d'acculturation qui, dans le dernier tiers du XX^e siècle, gagne l'ensemble de la population française. Ce sont bien les jeunes qui apparaissent comme les médiateurs d'une culture de masse, mondialisée et fondée sur l'image et le son.

Aussi importants soient-ils, ces travaux restent marginaux dans l'historiographie contemporaine. La rareté des études historiques sur la « culture jeune » s'explique avant tout par les représentations qui sous-tendent la légitimité des objets d'étude dans le monde universitaire. La « culture jeune » relève d'un domaine longtemps dévalorisé et, par conséquent, délaissé par l'histoire culturelle : la « culture de masse ». Dans leurs sources et leurs objets, les historiens sont longtemps restés prisonniers des hiérarchies implicites qui, au sein des productions culturelles, privilégient l'écrit. Les écrivains et surtout les intellectuels de l'époque contemporaine ont fait l'objet de multiples ouvrages. En revanche, la culture populaire et surtout les formes audiovisuelles de celle-ci n'ont soulevé qu'un faible intérêt, sauf lorsqu'elles sont liées à des questions qui semblent d'une autre importance. Ainsi, la radio et la télévision ont suscité une abondante bibliographie qui s'est consacrée aux relations entre ces médias et le pouvoir politique²³. Délaissées par les historiens, à quelques exceptions près²⁴, les formes musicales de la culture de masse du XX^e siècle sont laissées à des érudits ou à des journalistes spécialisés. Aucun historien ne figure parmi les contributeurs d'un récent *Dictionnaire*

du rock, qui représente pourtant, par son sérieux et son exhaustivité, un ouvrage de référence sur cette question²⁵. Contrairement au sociologue, l'historien s'intéresse peu aux *fans* de Sheila, au téléspectateur d'*Hélène et les garçons* ou au lecteur de mangas. En revanche, il se sentira plus à l'aise pour étudier la figure du jeune politisé, engagé dans les combats de son temps²⁶. Jusqu'à ces dernières années, c'est par les travaux sur les étudiants ou sur les « années 68 » que l'on connaissait le jeune des années 60.

Ces réserves sont peut-être en train de s'affaiblir, grâce à l'affirmation d'une histoire culturelle qui se focalise sur les phénomènes de diffusion et de réception de la culture. Subsistent, en revanche, les difficultés propres à un type d'histoire qui suppose une multiplicité d'angles d'attaque pour saisir la globalité d'un phénomène aussi complexe que « la culture jeune ». L'analyse des fondements économiques implique un travail sur des sources, que le milieu des industries culturelles est rarement disposé à ouvrir au regard des historiens. Le travail sur les phénomènes de réception exige également une collecte de témoignages oraux et de sources privées, qui devient plus difficile au fur et à mesure que l'époque étudiée s'éloigne. Ces difficultés méthodologiques et documentaires ont pu ainsi décourager nombre d'initiatives.

En guise de conclusion, quelques pistes de recherche...

Les sources disponibles permettent toutefois de dégager des pistes de recherches encore peu explorées par les historiens français. L'analyse du contenu de la production culturelle de masse à destination de la jeunesse (livres, disques, presse spécialisée pour adolescents, en plein essor à partir de la création de *Salut les copains* en 1962, émissions de radio et de télévision, sites internet...) représente un corpus quasiment illimité pour étudier le discours, l'imaginaire et les mythologies de cette « culture jeune » au cours du dernier demi-siècle. Un traitement systématique de ce fonds documentaire sur la moyenne durée devrait permettre de suivre une évolution significative, d'un discours uniformisateur (au seuil des années 1960) à l'éclatement des références culturelles de la « planète jeunes ».

25. Mischka ASSAYAS (dir.), *Dictionnaire du rock*, Paris, 2001.

26. Cette thématique a été abordée précocement par les historiens, dans la foulée de Mai 68. Voir, par exemple, Aline COUTROT, *Jeunesse et politique. Guide de recherches*, Paris, 1971.

Autre thème de recherche : le regard porté par le monde «adulte» sur cette culture, longtemps considérée comme l'indice d'une dépolitisation de la jeunesse. Ce *topos*, qui parcourt l'ensemble du XXe siècle, a sans doute compté dans la connotation péjorative liée à la notion de «culture jeune». Enfin, une mise en perspective historique et critique de ce phénomène devrait insister sur les différentes formes de résistance à cette culture jeune : résistances internes qui s'affirment au cours des «années 68» avec une «contre-culture jeune» qui valorise à la fois l'engagement politique et les modèles de l'*underground*; résistances externes qui ont longtemps légitimé les dispositifs mis en avant par l'État et les réseaux associatifs en direction d'une éducation artistique et culturelle de la jeunesse. La question des pratiques culturelles de la jeunesse renvoie ainsi aux grandes problématiques de l'histoire culturelle du temps présent : la place respective des industries culturelles et du secteur public, la mondialisation et l'américanisation croissantes de la production, l'apparente contradiction entre une diffusion de masse et une individualisation de la réception. C'est pourquoi la «culture jeune» est non seulement un objet légitime, mais aussi un observatoire précieux des rapports que les sociétés contemporaines entretiennent avec leurs cultures.

SIECLES, NUMÉROS PARUS

1. Histoires de migrations
2. Visages de l'hérétique
3. La ville des élites
4. Révolution et acculturation
5. Frontières médiévales
6. Chiffres et histoire
7. Espace urbain et identités culturelles
8. Identités militantes
9. Identités nationales dans l'Europe des Lumières
10. Études prosopographiques
11. Sociabilités politiques
12. La circulation des dévotions
13. Culture et pouvoir en Espagne
14. Assainissement et salubrité publique en Europe méridionale
15. Marges et « marches » médiévales
16. Religieux, saints et dévotions. France-Pologne, XIII^e-XVIII^e siècles
17. L'empire avant l'Empire. État d'une notion au XVIII^e siècle
18. L'humaniste, le protestant et le clerc. De l'anticléricalisme croyant au XVI^e siècle
19. Regards sur les sources. Histoire moderne et contemporaine
20. Représentations de l'autre et relations internationales France-Espagne, XIX^e-XX^e Siècles
21. La célébration de Noël du XVII^e au XX^e siècle. Liturgie et tradition

Bernard DOMPNIER : *Introduction. L'histoire de la célébration de Noël, une histoire de traditions* — Daniel-Odon HUREL : *La fête de Noël, chez les bénédictins à l'époque moderne* — Cécile DAVY-RIGAUX : *La fête de Noël dans le diocèse de Paris au XVII^e siècle, liturgie et chant* — Stéphane GOMIS : *Célébrer Noël dans le diocèse de Clermont sous l'Ancien Régime entre pastorale et De fructu* — Bernard DOMPNIER : *Les « petites farces ou comédies spirituelles de Noël »*. *Des traditions liturgiques contestées entre XVII^e et XVIII^e siècle* — Pierre SORUS : *Les noëls de l'Auvergne et du Velay du XVI^e au XVIII^e siècle* — Jean-François «Maxou» HEINTZEN : *« Nous chanterons Noël, le temps est venu... » Chanteurs de noëls en Bourbonnais au XIX^e siècle* — Viviane NIAUX

et Nathalie DA SILVA : *Le « Noël des Grands Jours » de George Onslow* — Régis BERTRAND : *Les cérémonies d'offrandes à la messe de minuit. Promotion d'une « tradition » en Provence au XX^e siècle.*

22. Techniques et technologies. Nouvelles approches de recherche

Bruno PHALIP : *Techniques et technologies* — Georges COMET : *Technique et société, un couple d'inséparables* — Nicolas REVEYRON : *Réflexions sur la place des savoir-faire dans la perception du beau architectural* — Bruno PHALIP : *Investir les technologies. Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand* — David MOREL : *Signes lapidaires, techniques et qualifications en Auvergne au XII^e siècle* — Laurent FIOCCHI : *Analyse technique et connaissance historique : Saint-Pierre de Souvigny (Allier)* — Isabelle PIGNOT : *Sanctuaires cisterciens et aménagements hydrauliques en Limousin et en Marche* — Patrick FOURNIER : *Une histoire des techniques pour quoi faire ? Quelques orientations pour la période moderne* — Alain BOSCU : *L'adoption du procédé électrolytique par l'usine Vieille montagne de Viviez (1922-1931).*

23. Mémoires et miroirs de la Révolution française

Mathias BERNARD : *La Révolution française. Mémoires et miroirs* — Marie-Christine BAQUÈS : *Le double mythe de Saint-Just à travers ses mises en scène* — Emmanuel FUREIX : *Regards sur le(s) régicide(s), 1814-1830. Restauration et recharge contre-révolutionnaire* — Caroline DOMINGUES : *Du bon usage de la Révolution. Un ibériste portugais en 1868* — Jean-Numa DUCANGE : *Karl Kautsky et le centenaire de la Révolution française* — Françoise DAUCÉ : *Révolution française et perestroïka. La légende de 1789 dans les reconfigurations politiques russes*

CENTRE D'HISTOIRE "ESPACES ET CULTURES"



Presses Universitaires Blaise Pascal

